



Anfh

Association nationale
pour la formation permanente
du personnel hospitalier

ÎLE-DE-FRANCE

Plan d'actions régional 2022-2023

Éditorial

“

L'année 2021 a de nouveau été éprouvante pour les agentes et les agents de la Fonction publique hospitalière. La mobilisation autour de la COVID-19 a parfois réduit les possibilités de départ en formation.

Malgré cela, un effort considérable a été réalisé pour permettre à chacune et chacun de continuer à se former. À titre d'exemple, en 2021, 1 055 dossiers de demande d'études promotionnelles ont été accordés en Île-de-France. Les financements importants consacrés à la formation professionnelle dans la Fonction publique hospitalière et la possibilité de promotion professionnelle constituent des facteurs forts d'attractivité et il nous faut mettre l'accent sur les dispositifs existants et continuer à les faire vivre.

2021 a aussi été l'occasion de développer l'apprentissage : le décret du 20 septembre 2021 inclut l'apprentissage dans le champ des actions de formation professionnelle pouvant être financées sur le plan de formation continue des établissements. Il s'agit d'une avancée considérable pour attirer de futurs professionnels et essayer de les fidéliser.

L'Anfh a eu à cœur de continuer à proposer de nouveaux dispositifs de formation avec des modalités pédagogiques toujours plus adaptées, afin de permettre aux établissements d'appréhender dans les meilleures conditions, toutes les évolutions de la Fonction publique hospitalière. Ainsi, une offre complète tant pour les évalués que pour les évaluateurs a été mise en place pour l'entretien professionnel et des parcours managériaux ont été proposés pour les cadres, et notamment les médecins managers.

Le Plan d'actions régionales 2022-2023 s'inscrit dans la continuité de ces efforts et propose des formations adaptées aussi bien aux nouveaux enjeux qu'aux nouvelles approches. Par exemple, les formations à distance se sont fortement déployées depuis 2020 et continuent de l'être. L'Anfh accompagne les établissements et les professionnels de santé dans l'adaptation à ces nouvelles modalités de formation. Elle continue aussi à proposer aux établissements des webinaires thématiques tout au long de l'année, pour échanger sur des sujets d'actualité comme les lignes directrices de gestion et les élections professionnelles.

Les équipes et les instances régionales se mobilisent pour répondre au plus près aux besoins des établissements, des professionnels de santé de la Fonction publique hospitalière, afin de faciliter l'accès à la formation.

Toute l'équipe de l'Anfh Île-de-France reste à votre écoute pour entendre vos besoins et vous conseiller au mieux dans vos souhaits et besoins de formation.

Leila DJERAYE, Présidente 2022

Claudie KERVILLA (FARDO), Déléguée régionale

Mathieu GASNIER, Délégué régional adjoint

Nos valeurs à votre service

L'Anfh est l'OPCA de la Fonction publique hospitalière, animée par trois valeurs structurantes : le paritarisme, la proximité et la solidarité.



Le paritarisme

À l'échelle régionale et nationale, les instances de l'Anfh sont conjointement administrées par les représentants des établissements et les organisations syndicales.



La proximité

Nous proposons aux agents de la Fonction publique hospitalière des services de proximité adaptés aux spécificités territoriales. Cette proximité se traduit notamment par des actions de formation délocalisées pour permettre aux agents de bénéficier de formations au plus près des établissements adhérents.



La solidarité

La solidarité exercée entre les établissements et la mutualisation des fonds permet à toutes les structures de bénéficier de services et de formations de qualité.

« Avec les administrateurs bénévoles, le siège social et les 26 délégations territoriales s'engagent depuis 1974 pour développer les compétences de tous les métiers exercés au sein du secteur sanitaire, social et médico-social »

Qu'est-ce qu'une action de formation régionale?

Une offre de formation proposée et financée sur les fonds mutualisés de l'Anfh Île-de-France.

Un service exclusivement réservé aux établissements adhérents à l'Anfh.

Des actions de formation qui permettent aux agents de partager et d'échanger sur leurs pratiques professionnelles.

Les missions du pôle Actions régionales



Sécuriser vos achats de formation

- ▶ En respectant les procédures d'achats publics.
- ▶ En associant des experts métiers issus de vos établissements pour chaque nouvelle thématique développée.
- ▶ En allégeant les formalités administratives grâce aux outils mis à disposition : LA ForMuLE, outil de commande en ligne et la plateforme d'achats, ...



Apporter une expertise en ingénierie de formation

- ▶ En vous proposant notre expertise sur la construction de vos projets de formation.
- ▶ En assurant une veille sur les actualités juridiques, pour adapter notre offre à vos besoins.
- ▶ En portant une attention particulière à la qualité des formations proposées.



Vous aider à optimiser votre plan de formation

- ▶ En vous proposant un accompagnement individualisé pour une utilisation optimale de notre offre au regard de votre plan de formation.
- ▶ En diversifiant les modalités de mise en œuvre : dans nos locaux et au sein de votre établissement.

Une équipe à votre service

Encadrement



Claudie KERVELLA (FARDO)

Déléguée régionale

☎ 01 53 82 87 80

✉ c.fardo@anfh.fr



Mathieu GASNIER

Délégué régional adjoint

☎ 01 53 82 82 30

✉ m.gasnier@anfh.fr

Les assistantes



Olga BENJEBARA

☎ 01 53 82 87 86

✉ o.benjebara@anfh.fr



Véronique BONET

☎ 01 53 82 87 84

✉ v.bonet@anfh.fr



Malika AL MOUTAOUAKIL

☎ 01 53 82 84 92

✉ m.almoutaouakil@anfh.fr



Lucie CAUVIN

☎ 01 53 82 84 94

✉ l.cauvin@anfh.fr



Alexis ETHUIN

☎ 01 53 82 87 89

✉ a.ethuin@anfh.fr



Aurélie GRENIER

☎ 01 53 82 82 38

✉ a.grenier@anfh.fr



Dina MARTINS

☎ 01 53 82 87 81

✉ d.martins@anfh.fr



David MEN

☎ 01 53 82 87 87

✉ d.men@anfh.fr



Murielle PHILIPPE

☎ 01 53 82 82 37

✉ m.philippe@anfh.fr



Viviane SOUMBOU

☎ 01 53 82 87 97

✉ v.soumbou@anfh.fr

Les conseillers en gestion de fonds – en charge des enveloppes spécifiques du guichet unique



Sandra MENDES

☎ 01 53 82 82 34

✉ s.mendes@anhf.fr



David MEN

☎ 01 53 82 87 87

✉ d.men@anhf.fr



Sokunthea SIV

☎ 01 53 82 87 85

✉ s.siv@anhf.fr

Les conseillers en charge des actions régionales



Stéphanie ABOUT

Conseillère formation

☎ 01 53 82 84 96

✉ s.about@anhf.fr

Les conseillers en dispositifs individuels – en charge des congés de formation professionnelle, de la VAE, des bilans de compétences et du CEP



Manal ABDELLI

Conseillère en dispositifs individuels

☎ 01 53 82 82 36

✉ m.abdelli@anhf.fr



Élise MONTI TREMBLEAU

Conseillère en gestion de fonds

☎ 01 53 82 84 91

✉ e.monti@anhf.fr



Julie CAVADINI

Conseillère en gestion de fonds

☎ 01 53 82 87 82

✉ j.cavadini@anhf.fr

> iledefrance.formation@anhf.fr



Patricia DA SILVA

Conseillère en gestion de fonds

☎ 01 53 82 87 83

✉ p.dasilva@anhf.fr



Olivia SAMBIN

Conseillère en gestion de fonds

☎ 01 53 82 82 35

✉ o.sambin@anhf.fr



José PIRES

Conseiller formation

☎ 01 53 82 87 92

✉ j.pires@anhf.fr



Mustapha LEKBIR

Conseiller en dispositifs individuels

☎ 01 53 82 82 33

✉ m.lekbir@anhf.fr



Elisabeth VASS

Conseillère en gestion de fonds

☎ 01 53 82 87 96

✉ e.vass@anhf.fr



Gladys STEONE

Conseillère formation

☎ 01 53 82 84 93

✉ g.steone@anhf.fr

Les modalités d'organisation des formations

	Actions de formation régionales classiques	Actions de formation régionales délocalisées	Actions de formation reprises sur plan
Quel financement ?	Sur les fonds mutualisés Anfh	Sur les fonds mutualisés Anfh. ATTENTION, en dessous de 8 agents présents (ou 5 agents en distanciel) les frais pédagogiques pourront être imputés sur votre plan de formation.	Sur votre plan de formation
Quel besoin ?	Pour des besoins individuels	Pour des besoins collectifs	Pour des besoins collectifs et individuels pour les formations obligatoires
Avec qui ?	Des agents de différents établissements	Les professionnels de votre établissement / GHT / GCSMS / établissements limitrophes	
Où ?	Dans les locaux de l'Anfh Île-de-France ou à distance		Dans vos locaux ou à distance
Quel type de formations ?	Toutes les formations du PAR	Toutes les formations de ce PAR	Toutes les formations du PAR et toutes celles disponibles sur l'outil LA ForMuLE Anfh
Comment en bénéficier ?	Inscription en ligne de vos agents sur la plateforme https://iledefrance.eanhf.com/	Envoi du formulaire de demande (cf. p. 09 ou téléchargeable sur notre site Internet) dûment complété, tamponné et signé à l'adresse iledefrance.formation@anhf.fr Au plus tard le 18 novembre 2022 pour les demandes du 1 ^{er} semestre 2023. Au plus tard le 28 avril 2023 pour les demandes du 2 ^d semestre 2023.	Se rendre sur l'outil LA ForMuLE Anfh, rechercher la formation qui vous intéresse et passer la commande d'une ou plusieurs sessions en émettant un bon de commande directement auprès de l'organisme de formation. Pour toute recherche infructueuse, n'hésitez pas à contacter votre conseiller formation référent.
Modalités de confirmation	Confirmation immédiate dès inscription sur la plateforme dédiée Environ un mois avant le début de la formation, la convocation, la fiche programme et le formulaire de demande de remboursement seront disponibles sur la plateforme d'inscription en ligne. Ces documents seront à transmettre à vos agents avant leur départ en formation par vos soins.	Un courrier vous sera envoyé pour vous indiquer les accords de prise en charge : • fin novembre pour les demandes du 1 ^{er} semestre 2023 ; • début mai pour les demandes du 2 ^e semestre 2023. Pour confirmer la prise en charge, vous devrez IMPÉRATIVEMENT nous transmettre : • les dates planifiées (pour l'émission du bon de commande auprès du prestataire); • la liste des stagiaires inscrits.	En fonction de vos pratiques internes
Comment annuler la demande ?	Effectuer l'annulation sur la plateforme en ligne. Attention, si l'information n'est pas transmise au moins deux jours avant la formation, vos prochaines demandes pourront être considérées comme non prioritaires. Tout remplacement d'agent doit être validé par l'Anfh en amont de la formation.	Envoyer un mail au plus tard deux semaines avant le début de la formation à l'adresse iledefrance.formation@anhf.fr . Passé ce délai, l'Anfh se réserve le droit de vous demander de régler la facture sur les fonds propres de votre établissement.	Vous référer aux obligations contractuelles. Pour plus d'informations, contacter la délégation.

L'Anfh vous accompagne dans vos achats de formation

Deux approches pour accompagner les adhérents en matière d'achat de formation et respecter les règles définies par le Code de la commande publique.

1. Une offre de formation clés en main

L'Anfh est une **centrale d'achat de formation à but non lucratif**, assurant une activité d'intermédiaire et non de grossiste. Ainsi, au sens du Code de la commande publique, l'Anfh libère les établissements de leur obligation de mise en concurrence (pour les achats de formation qui ont déjà été réalisés par l'association). Chaque établissement peut donc passer commande directement auprès des prestataires retenus par l'Anfh pour bénéficier de l'offre de formation complète et achetée aux plans régional et national, sans aucun surcoût, dès lors que l'offre est accessible sur la région Île-de-France.

L'outil en ligne « **LA ForMuLE Anfh** » (pour « Les Achats de Formation Mutualisés en Ligne pour les Établissements adhérents de l'Anfh ») permet de :

- ▶ visualiser l'ensemble de l'offre de formations achetées par l'Anfh et ouvertes aux établissements d'Île-de-France ;
- ▶ passer une commande de formation, sans nouvelle mise en concurrence.

À tout moment, votre conseiller formation est disponible pour toute demande d'informations ou de conseils à propos des formations présentes dans « LA ForMuLE Anfh » et pour vous accompagner sur la prise en main de cet outil.

2. Des outils et services d'aide à la passation des marchés de formation

L'Anfh continue à mettre à disposition des établissements adhérents, divers outils et services d'aide à la passation des marchés publics de formation **gratuitement**.

- ▶ **Pour échanger avec les organismes de formation** à chaque étape du processus d'achat.
- ▶ **La plateforme d'achat de formation**, qui permet de dématérialiser la gestion de l'ensemble de la procédure d'achat et de conclure des marchés par voie électronique (attention cependant à respecter les procédures internes d'achat fixées par votre établissement). Aujourd'hui, plus de 4 200 organismes de formation sont inscrits sur cette plateforme.
- ▶ **Une veille réglementaire et un accompagnement à l'utilisation des outils achats** de l'Anfh, pour un mot de passe oublié, un accompagnement télé phonique lors de la 1^{re} connexion ou lors de la publication de la 1^{re} consultation...
- ▶ **Un accompagnement en matière d'ingénierie de formation**, réalisé par les conseillers formation de la délégation pour tous les achats de formation.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le conseiller formation de la délégation Anfh Île-de-France référent de votre établissement.

Les modalités de remboursement des frais de déplacement des stagiaires

Il revient aux stagiaires de transmettre au service formation leur formulaire de demande de remboursement spécifique pour les actions régionales dûment complété, avec les justificatifs (tickets de caisse, notes de repas, reçus SNCF ou titres de transport).

Une fois signée et avec le cachet de l'établissement, cette demande de remboursement et les justificatifs doivent être transmis à la délégation dans un délai de 30 jours suivant la formation à l'adresse iledefrance.formation@anfh.fr. En cas de première demande de remboursement de frais de déplacement ou d'un changement de compte et afin d'accélérer le paiement, nous vous remercions de joindre impérativement un Relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP) lors de l'envoi de votre demande de remboursement.

Attention

Toute demande de remboursement (pour une formation réalisée en 2022) reçue après le 13 janvier 2023 ne pourra être traitée.

1. Remboursement des frais de restauration

Pour les formations organisées dans les locaux de la délégation:

Les déjeuners doivent être organisés par les stagiaires et seront pris en charge par l'Anfh dans la limite de 17,50 € par journée de formation. La délégation met également à leur disposition un équipement pour chauffer leurs plats.

Pour les formations délocalisées:

Seules les demandes de remboursement des stagiaires issus d'un établissement qui n'accueille pas la formation pourront être traitées, dans la limite de 17,50 € par jour de formation, et uniquement sur présentation des justificatifs.

2. Remboursement des frais de déplacement

Pour les déplacements en transports en commun:

Références : Décret n° 92-566 du 25 juin 1992, décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006, arrêté du 3 juillet 2006 tel que modifié par l'arrêté du 26 février 2019. La délégation remboursera les stagiaires sur la base du tarif 2^{de} classe SNCF et sur présentation du billet de train. Le remboursement de ces frais ne sera pas possible si le stagiaire utilise une carte d'abonnement.

Pour les déplacements en véhicule personnel:

Remboursement effectué en fonction de la puissance fiscale du véhicule. La fourniture de la photocopie de la carte grise du véhicule est impérative.

Puissance administrative (en CV)	Jusqu'à 2000 km	De 2001 à 10 000 km	Après 10 000 km
Véhicule de 5 CV et moins	0,29	0,36	0,21
Véhicule de 6 CV et 7 CV	0,37	0,46	0,27
Véhicule de 8 CV et plus	0,41	0,5	0,29

Formulaire de demande d'action délocalisée

Tous les champs ci-dessous doivent être renseignés pour que votre (vos) demande(s) soi(en)t traitée(s).

ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement d'accueil de la formation :

Code de l'établissement :

Nom de la personne référente :

Téléphone :

E-mail :

Cachet de l'établissement :

ACTIONS DE FORMATION SOUHAITÉES (à classer par ordre de priorité)

Attention, en dessous de 8 agents présents (ou 5 agents en distanciel), les frais pédagogiques pourront être imputés sur votre plan de formation.

1.

Nombre de personnes pressenties pour suivre cette formation :

Nom(s) d'établissement(s) associé(s) ou intéressé(s) :

-
-
-

2.

Nombre de personnes pressenties pour suivre cette formation :

Nom(s) d'établissement(s) associé(s) ou intéressé(s) :

-
-
-

3.

Nombre de personnes pressenties pour suivre cette formation :

Nom(s) d'établissement(s) associé(s) ou intéressé(s) :

-
-
-

Notes

Axe 1

**Ressources
humaines et
encadrement**

Sommaire axe 1 Ressources humaines et encadrement

• Manager à l'échelle d'un groupement hospitalier de territoire (GHT)	13
• Dispositif d'accompagnement et de formation au management des métiers, emplois et compétences	14
• Dispositif entretien professionnel	16
• Être formateur interne à la conduite de l'entretien professionnel	17
• Se former aux techniques de l'entretien professionnel	18
Module 1: La fixation des objectifs / indicateurs et les critères d'évaluation de la valeur professionnelle de l'agent	18
Module 2: La formalisation d'un compte-rendu d'entretien professionnel	19
Module 3: La conduite d'un entretien professionnel.....	20
Module 4: La préparation d'un entretien professionnel délicat.....	21
• Se préparer à son entretien professionnel	22
• Se préparer à l'admission en institut de formation d'aide-soignant (IFAS).....	23
• Dispositif 4C: Des clés pour des compétences, des connaissances, une carrière	24
Positionnement de l'agent	26
Formation de l'agent	27
• Être formateur interne occasionnel.....	28
• Être formateur interne occasionnel.....	29
• Être tuteur de stagiaires paramédicaux	30
• Être tuteur de stagiaires paramédicaux	31
• Formation d'adaptation à l'emploi	32
Adjoint des cadres hospitaliers (ACH).....	32
Technicien hospitalier – Technicien supérieur hospitalier (TH-TSH).....	33
Assistant médico-administratif (AMA).....	34
• Sensibilisation des professionnels d'encadrement de la FPH sur leurs rôles et responsabilités dans la mise en œuvre du CPF et du CEP	35
• Parcours modulaire encadrant	36
• Parcours Manager médical	38
• Parcours Manager médical	39
• Conduire et déployer un projet de télétravail dans son établissement	40
• Gérer et suivre le télétravail au quotidien dans son service	41

Légende des pictogrammes



Nouveauté



Formation disponible
uniquement
en intra-établissement



Formation ouverte
au personnel médical

Manager à l'échelle d'un groupement hospitalier de territoire (GHT)



ORGANISME

Dr. Laurent Giraud



DURÉE

3 jours non consécutifs
(2+1)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
10/02/2023



COÛT DE LA FORMATION

4260 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Parcours modulaire encadrant.
- ▶ Parcours Manager médical.

Public

Tous professionnels, y compris médicaux, en situation de responsabilité managériale au sein d'un GHT.

Objectifs

- ▶ Maîtriser les outils majeurs de la gestion du changement.
- ▶ Faire évoluer sa posture de « leader ».
- ▶ Perfectionner les bases du management d'équipes pluri-professionnelles.
- ▶ Appliquer les apprentissages à la mise en place concrète du GHT dans son établissement.
- ▶ Prendre en compte les facteurs humains et techniques.

Programme

Gestion du changement

- ▶ Les bases de la gestion du changement.
- ▶ Les outils pratiques et étapes de la gestion du changement.
- ▶ L'animation d'ateliers participatifs pour les participants pour préparer le changement (atelier métaphore, arbre à personnages...).
- ▶ L'application de ces outils sur la mise en place du GHT dans l'unité / l'établissement de chaque participant.
- ▶ La formalisation du kit « clé-en-main » de mise en place du GHT, via des outils collaboratifs.

Gestion d'équipe pluri-professionnelle

- ▶ Les dynamiques de groupe, prise de décision collective et leadership.
- ▶ L'autodiagnostic des styles de management, de personnalité et de socio-style.
- ▶ La culture organisationnelle, communication interpersonnelle et assertivité.
- ▶ L'identification d'une problématique individuelle à traiter durant l'intersession sur la posture de leader en contexte de GHT.

INTERSESSION : traitement de la problématique de leader en contexte de mise en place du GHT

Conclusions et plan d'actions pour la mise en place du GHT

- ▶ Le debriefing autour des problématiques individuelles sur la posture de leader.
- ▶ L'approfondissement des outils de gestion du changement.
- ▶ Le plan d'actions pour la mise en place du GHT dans l'unité / établissement de chaque participant.
- ▶ La finalisation du kit de mise en place des équipes pluridisciplinaires en GHT.

Dispositif d'accompagnement et de formation au management des métiers, emplois et compétences



ORGANISMES

Offre multi-attributaire
Lot 1: Capitan
ou Grand Angle
Lot 2 : Capitan, Grieps,
Inforelec ou Prisma



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ



Disponible jusqu'au
31/12/2022

Contexte

Depuis plus de dix ans, l'Anfh soutient les établissements adhérents dans la modernisation de la gestion des ressources humaines de la Fonction publique hospitalière, notamment par un dispositif d'accompagnement sur la démarche de la Gestion Prévisionnelle des Métiers et des Compétences (GPMC). Nombreux sont les établissements à avoir entamé une démarche de management des métiers, des emplois et des compétences. Toutefois, le turn-over des équipes RH et des encadrants, les démarches restant à déployer pour pérenniser la GPMC dans les pratiques RH, la certification HAS V2014, les réflexions naissantes suite à la mise en place des GHT ainsi que les orientations de « Ma santé 2022 » poussent l'Anfh à poursuivre son appui aux établissements. Ce nouveau dispositif est ainsi réellement adapté à toutes les tailles, tous les secteurs et toutes les configurations (à l'échelle d'un établissement ou d'un groupe d'établissements).

Programme

Le dispositif est composé de deux lots.

LOT 1	LOT 2
Accompagnement des établissements sur le développement du management des métiers, emplois et compétences.	Formation des encadrants aux entretiens professionnels et de formation et à l'intégration, dans leurs pratiques managériales, du management des compétences.

Pour toute information, contactez un conseiller formation de la délégation.

LOT 1

Accompagnement des établissements sur le développement du management des métiers, emplois et compétences, en lien avec leurs projets sociaux, d'établissements et/ou de territoires.

Public

Les acteurs formés et/ou accompagnés peuvent être :

- Direction générale, direction des ressources humaines, coordination des soins, directions fonctionnelles... ;
- Trios de pôle, encadrement supérieur, encadrement de proximité... ;
- Agents RH...

Objectifs

- Initier ou relancer une démarche métiers-compétences.
- Intégrer le management des métiers, emplois et compétences dans les pratiques RH et de management.
- Construire et pérenniser des processus RH : recrutement, formation, mobilité...
- Définir et déployer politique, processus et outils prévisionnels, prospectifs et préventifs.
- Relier la GPMC aux autres projets RH : QVT, maintien dans l'emploi...

Axe 1 Ressources humaines et encadrement

Programme

L'accompagnement s'articule autour de trois modules.

MODULE 1 DIAGNOSTIC	MODULE 2 FORMATION-ACTION	MODULE 3 APPUI OPÉRATIONNEL/ CONSEIL (SI NÉCESSAIRE)
Objectifs : Dresser un état des lieux de la situation en termes de GPMC. Proposer un plan d'action, avec un accompagnement associé.	Objectif : permettre aux acteurs concernés d'acquérir ou de développer des compétences en termes de management des métiers, emplois et compétences.	Objectif : faciliter et outiller la mise en œuvre des actions de management des métiers, emplois et compétences.

LOT 2

Formation des encadrants à la réalisation des entretiens professionnels et de formation et à l'intégration du management des compétences dans leurs pratiques managériales.

CE LOT EST ÉGALEMENT DISPONIBLE EN DISTANCIEL.

Public

Tout professionnel en situation d'encadrement, y compris personnel médical.

Objectifs

- ▶ Situer le rôle de l'encadrant dans la démarche GPMC et identifier les enjeux individuels et collectifs d'un entretien professionnel.
- ▶ S'approprier les concepts-clés associés à la notion de compétences.
- ▶ Appréhender la méthodologie d'élaboration d'une fiche métier / emploi / poste.
- ▶ Savoir évaluer les compétences réelles au regard des compétences attendues et élaborer un plan d'action pour réduire les écarts.
- ▶ Savoir mettre en œuvre les différentes étapes d'un entretien professionnel.
- ▶ Établir un lien entre l'entretien professionnel et l'entretien de formation.
- ▶ Savoir déterminer des objectifs individuels et collectifs et les moyens associés.

Programme

Quatre offres disponibles.

CAPITAN – FORMATION EN PRÉSENTIEL	GRIEPS – FORMATION MIXTE
• 2 jours avant les entretiens. • Intersession avec suivi à distance du formateur. • 1 jour de retour d'expériences à l'issue des entretiens.	• 2 heures à distance sur la notion de compétence et la GPMC « de A à Z ». • 2 jours en présentiel. • 1 heure à distance sur les bonnes pratiques d'entretien.
INFORELEC – FORMATION EN PRÉSENTIEL	PRISMA – FORMATION MIXTE
• 2 jours consécutifs.	• 0,5 jour à distance sur les notions de GPMC, compétences... • 2 jours en présentiel, avec exploitation des réflexions et travaux réalisés à distance.

Dispositif entretien professionnel



ORGANISMES

Offre multi-attributaire
CNEH, Déméter Santé,
EMS ou Prisma



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
08/02/2025

Public

Des modules à destination des évaluateurs et un module à destination des évalués.

Contexte

La loi 2019-828, du 6 août 2019 dite de « Transformation de la Fonction publique », complétée par le décret du 12 juin 2020 et l'arrêté du 23 novembre 2020, prévoient la suppression de la notation des agents de la Fonction publique hospitalière, à compter du 1^{er} janvier 2021 et la mise en œuvre généralisée de l'entretien professionnel annuel. Cette évolution réglementaire va considérablement impacter les pratiques de l'évaluation, de la gestion des RH et de la carrière des agents.

C'est la raison pour laquelle l'Anfh a souhaité proposer aux établissements, évaluateurs et évalués, un dispositif d'accompagnement et de formation complet, composé d'événements, de formations en présentiel ou distanciel, ainsi que d'outils de gestion et de communication.

Programme

Afin d'accompagner les établissements dans la mise en œuvre des entretiens professionnels, l'Anfh propose un dispositif modulaire de formation.

POUR LES ÉVALUATEURS

Être formateur interne à la conduite de l'entretien professionnel

Une formation de 2 jours en
présentiel ou distanciel

« Être formateur interne
à la conduite de l'entretien
professionnel »

4 ateliers d'une demi-journée
en présentiel ou distanciel

Module 1:
« La fixation des objectifs /
indicateurs et les critères
d'évaluation de la valeur
professionnelle de l'agent »

Module 2:
« La formalisation d'un
compte rendu d'entretien
professionnel »

Module 3:
« La conduite d'un entretien
professionnel »

Module 4:
« La préparation d'un
entretien professionnel
délicat »

2 modules e-learning
d'environ 15 minutes chacun

« Rappel du cadre
réglementaire et des enjeux
liés à l'entretien profession-
nel dans la Fonction
publique hospitalière »

« La mise en œuvre de
l'entretien professionnel:
les étapes clés et
les écueils à éviter »

POUR LES ÉVALUÉS

Une formation de 2 heures en présentiel
ou distanciel

« Se préparer à son entretien professionnel »

Une application mobile-learning
d'environ 10 minutes

« Se préparer à son entretien professionnel »

Être formateur interne à la conduite de l'entretien professionnel



ORGANISMES

Offre multi-attributaire
CNEH ou Déméter Santé



DURÉE

2 jours



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
08/02/2025



COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction
de l'organisme retenu
(de 2150 € à 2500 € TTC)

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Être formateur interne occasionnel.
- ▶ Dispositif d'accompagnement et de formation au management des métiers, emplois et compétences.

Public

Toute personne en position d'encadrement susceptible d'animer des sessions de formation, au sein de son établissement ou dans le cadre d'une direction commune.

Objectifs

- ▶ Comprendre et identifier les enjeux liés à l'entretien professionnel.
- ▶ S'approprier le kit pédagogique et préparer son intervention.
- ▶ Animer des sessions de formation sur la thématique spécifique de la conduite de l'entretien professionnel au sein de son établissement ou dans le cadre d'une direction commune.

Programme

- ▶ Les fondamentaux de l'entretien professionnel : de la notation à l'entretien professionnel.
- ▶ Sa préparation au rôle de formateur interne.
- ▶ Les fondamentaux de la pédagogie pour adultes et la construction du programme de formation.
- ▶ La consolidation de ses compétences et de son positionnement de formateur interne à la conduite de l'entretien professionnel.
- ▶ L'animation de la formation sur l'entretien professionnel : posture et transfert de compétences.
- ▶ L'utilisation des outils pendant la formation.

**Le programme varie en fonction de l'organisme retenu.
Pour plus d'informations, contactez la délégation.**

Se former aux techniques de l'entretien professionnel

Module 1: La fixation des objectifs / indicateurs et les critères d'évaluation de la valeur professionnelle de l'agent

Public

Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel, responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus.

Objectifs

- Savoir fixer des objectifs « Smart » et définir des indicateurs associés, à partir d'exemples d'objectifs issus des filières de soins, logistique, administrative, technique, logistique...
- Évaluer les critères d'appréciation de la valeur professionnelle de l'agent.

Programme

- La fixation d'objectifs individuels et collectifs.
- La préparation à la négociation des objectifs.
- Les critères d'appréciation de la valeur professionnelle de l'agent.
- L'anticipation du déroulement de l'entretien et le fait de savoir réagir en toutes circonstances.

**Le programme varie en fonction de l'organisme retenu.
Pour plus d'informations, contactez la délégation.**



ORGANISMES

Offre multi-attributaire
Déméter Santé ou EMS
ou Prisma



DURÉE

½ journée



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
14/03/2025



COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction
de l'organisme retenu

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- Parcours modulaire encadrant.
- Dispositif d'accompagnement et de formation au management des métiers, emplois et compétences.

Se former aux techniques de l'entretien professionnel

Module 2:

La formalisation d'un compte-rendu d'entretien professionnel

Public

Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel, responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus.

Objectifs

- ▶ Identifier les documents utiles à la préparation de l'entretien.
- ▶ Savoir rédiger les informations essentielles devant figurer dans les différentes rubriques de l'entretien professionnel.
- ▶ Connaître les enjeux, les impacts et les conséquences que peut engendrer la formalisation du compte rendu de l'entretien professionnel.

Programme

- ▶ Le circuit du compte-rendu.
- ▶ Le respect des échéances dans le parcours de validation du compte-rendu.
- ▶ La rédaction de toutes les rubriques à formaliser pour aboutir à l'appréciation de la valeur professionnelle de l'agent.

Le programme varie en fonction de l'organisme retenu.

Pour plus d'informations, contactez la délégation.



ORGANISMES

Offre multi-attributaire
Déméter Santé ou EMS
ou Prisma



DURÉE

½ journée



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
14/03/2025



COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction
de l'organisme retenu

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Parcours modulaire encadrant.
- ▶ Dispositif d'accompagnement et de formation au management des métiers, emplois et compétences.

Se former aux techniques de l'entretien professionnel

Module 3: La conduite d'un entretien professionnel

Public

Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel, responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus.

Objectifs

- Identifier les enjeux, finalités et objectifs de l'entretien professionnel.
- Acquérir les techniques spécifiques liées à la conduite d'un entretien professionnel.
- S'entraîner entre pairs, via des jeux de rôles, à la conduite de l'entretien professionnel.

Programme

- Les enjeux, finalités et objectifs de l'entretien professionnel.
- La conduite d'un entretien professionnel.
- L'organisation logistique de l'entretien professionnel.
- Les techniques relationnelles liées à la conduite de l'entretien.

**Le programme varie en fonction de l'organisme retenu.
Pour plus d'informations, contactez la délégation.**



ORGANISMES

Offre multi-attributaire
Déméter Santé ou EMS
ou Prisma



DURÉE

½ journée



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
14/03/2025



COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction
de l'organisme retenu

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- Parcours modulaire encadrant.
- Dispositif d'accompagnement et de formation au management des métiers, emplois et compétences.

Se former aux techniques de l'entretien professionnel

Module 4: La préparation d'un entretien professionnel délicat

Public

Toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel, responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus.

Objectifs

- ▶ Échanger entre pairs sur des situations problématiques (format co-développement).
- ▶ Analyser des cas concrets et proposer des pistes de réflexion.
- ▶ Acquérir des connaissances théoriques en lien avec les situations exposées.

Programme

- ▶ Les modalités de préparation et de conduite d'un entretien professionnel délicat.
- ▶ L'identification des situations délicates rencontrées ou redoutées.
- ▶ La prévention et la gestion des conflits.
- ▶ Les pistes de solutions pour maintenir le cap d'un entretien constructif.

**Le programme varie en fonction de l'organisme retenu.
Pour plus d'informations, contactez la délégation.**



ORGANISMES

Offre multi-attributaire
Déméter Santé ou EMS
ou Prisma



DURÉE

½ journée



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
14/03/2025



COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction
de l'organisme retenu

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Parcours modulaire encadrant.
- ▶ Dispositif d'accompagnement et de formation au management des métiers, emplois et compétences.

Se préparer à son entretien professionnel



ORGANISMES

Offre multi-attributaire
Déméter Santé ou Prisma



DURÉE

2 heures



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
14/03/2025



COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction
de l'organisme retenu

Public

Tous les agents de la Fonction publique hospitalière (hors personnel de direction et directions des soins).

Objectifs

- ▶ Identifier les nouveaux enjeux liés à l'entretien professionnel.
- ▶ Comprendre l'importance de préparer et de se préparer à son entretien professionnel.
- ▶ Favoriser les échanges entre pairs, avec le formateur et le cas échéant, un représentant de l'établissement.
- ▶ Connaître le processus de mise en œuvre en interne de l'entretien professionnel défini par l'établissement.

Programme

- ▶ L'entretien professionnel.
- ▶ Les raisons qui justifient de se préparer à son entretien.
- ▶ La préparation de son entretien professionnel.
- ▶ Quelques comportements adaptés pour une relation constructive.

**Le programme varie en fonction de l'organisme retenu.
Pour plus d'informations, contactez la délégation.**

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Être formateur interne occasionnel.
- ▶ Dispositif d'accompagnement et de formation au management des métiers, emplois et compétences.

Se préparer à l'admission en institut de formation d'aide-soignant (IFAS)



ORGANISME

Convergences



DURÉE

5 jours non consécutifs
(2+2+2)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
16/02/2025



COÛT DE LA FORMATION

5900€ TTC

Public

Agents se préparant à une sélection d'entrée à l'IFAS.

Objectifs

- ▶ Formaliser son projet professionnel et/ou une analyse d'une situation personnelle ou professionnelle signifiante.
- ▶ Préparer son oral de sélection en IFAS.

Objectifs

Module 1 :

Formaliser un projet professionnel sincère et pertinent (3 jours non consécutifs)

- ▶ Comment tester le potentiel des personnes à se projeter dans un nouveau métier :
 - l'analyse réflexive de son parcours ;
 - les compétences du métier visé ;
 - le positionnement et l'engagement.
- ▶ L'impact des changements liés à l'entrée en formation :
 - le changement de posture induit ;
 - l'intégration de la formation et du temps de travail personnel dans sa vie personnelle et familiale.
- ▶ La formalisation de son projet et le fait de bénéficier d'un entretien personnalisé sur ses motivations :
 - la rédaction de la lettre de motivation ;
 - la mise en forme de son CV ;
 - le choix et la présentation d'une situation-support signifiante.

Module 2 :

Savoir échanger efficacement avec le jury (2 jours consécutifs)

- ▶ Méthodologie de l'exposé oral :
 - les contours d'une préparation efficace ;
 - la tenue d'un discours professionnalisant ;
 - le positionnement et l'engagement.
- ▶ Mieux communiquer :
 - le langage verbal et non verbal ;
 - les principes de l'assertivité ;
 - la gestion de ses émotions ;
 - le travail de sa voix.

Dispositif 4C: Des clés pour des compétences, des connaissances, une carrière



ORGANISME

Esperem



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
13/01/2025

Contexte

Depuis 2010, l'Anfh Île-de-France propose à ses établissements adhérents, un dispositif de développement des compétences-clés de leurs agents. Les compétences-clés, ce sont les compétences considérées comme nécessaires à toute personne pour l'intégration sociale et l'emploi, l'épanouissement et le développement personnel, la citoyenneté active. Elles sont communes à tous les métiers, et nécessaires au développement des compétences techniques.

- ▶ Le socle commun des connaissances et compétences professionnelles comprend huit domaines :
 - communiquer en français ;
 - utiliser des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique ;
 - savoir utiliser des techniques usuelles de l'information et des outils numériques ;
 - être apte à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe ;
 - travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel ;
 - avoir la capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie ;
 - savoir maîtriser les gestes et postures de base, et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales, élémentaires ;
 - connaître les usages fondamentaux du numérique au sein d'un environnement de travail.
- ▶ Le dispositif « 4C » se déroule en deux étapes :
 - un positionnement pour définir les besoins précis de chaque agent (avant et après la formation) ;
 - un parcours de formation individualisé basé sur l'exploitation de situations professionnelles en fonction du profil et des besoins de l'agent. Ce parcours de formation comprend deux modules indépendants correspondant au profil d'apprentissage de l'agent et à ses besoins de formation définis lors du positionnement préalable (cf. fiche formation).

Axe 1 Ressources humaines et encadrement

Public

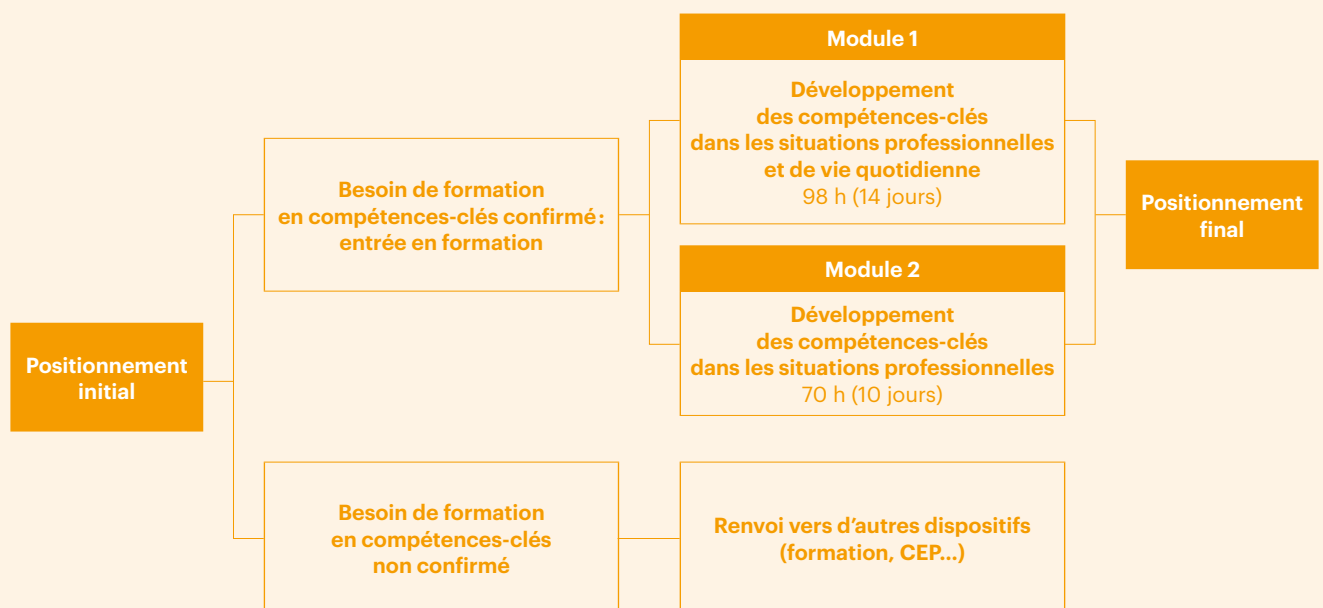
Tout agent occupant un métier de 1^{er} niveau de qualification, ayant besoin de développer ses compétences-clés pour un projet :

- ▶ de formation : adaptation au poste de travail, « remise à niveau » en amont d'une préparation à l'intégration d'école ou d'une formation ;
- ▶ d'évolution professionnelle ;
- ▶ de mobilité professionnelle ou personnelle.

Objectifs

- ▶ Accompagner les agents dans la sécurisation et la construction de leur parcours professionnel.
- ▶ Proposer aux établissements adhérents, une offre de formation développant les compétences-clés en situation professionnelle.

Parcours



Dispositif 4C: Des clés pour des compétences, des connaissances, une carrière

Positionnement de l'agent



ORGANISME

Esperem



DURÉE

Entretien individuel
Positionnement initial :
3h30
Positionnement final : 3h



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
13/01/2025



COÛT DE LA FORMATION

874€ TTC

Public

Tout agent occupant un métier de 1^{er} niveau de qualification, ayant besoin de développer ses compétences-clés pour un projet :

- ▶ De formation : adaptation au poste de travail, « remise à niveau » en amont d'une préparation à l'intégration d'école ou d'une formation ;
- ▶ D'évolution professionnelle ;
- ▶ De mobilité professionnelle ou personnelle.

Objectifs

Le bilan de positionnement a pour but de prescrire à chaque agent, un parcours de formation personnalisé, en fonction de son niveau de maîtrise des compétences-clés, du poste occupé et de son projet.

Il permet d'identifier, pour chaque agent :

- ▶ Le profil d'apprentissage : en fonction du parcours scolaire et du rapport aux apprentissages ;
- ▶ Le niveau de maîtrise du socle de compétences, au regard des deux outils de référence suivants à savoir le cadre national de référence de l'ANLCI (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme) et le Socle de connaissances et de compétences professionnelles (Décret n° 2015-172 du 13 février 2015) incluant le numérique.

À l'issue du positionnement, l'agent est orienté vers le module correspondant à ses besoins.

Programme

Phase positionnement initial :

- ▶ L'accueil et les informations nécessaires à la compréhension du dispositif et à son organisation, à la connaissance de l'Anfh et de l'organisme de formation, présentation des objectifs et de l'organisation du positionnement. Analyse du parcours personnel et professionnel, clarification de la pertinence et la cohérence du projet, validation des motivations de formation.
- ▶ Les tests de connaissance et mises en situation pour vérification des connaissances et des compétences.
- ▶ L'entretien de restitution et de contractualisation pour percevoir le ressenti de l'agent, sa motivation et le rassurer, si besoin.

Phase positionnement final :

- ▶ L'accueil, les échanges sur les objectifs de formation, les perceptions, le ressenti.
- ▶ Tests de connaissances et mises en situation pour vérification des connaissances et des compétences à valider.
- ▶ L'entretien de restitution pour mesurer les écarts entre les phases initiale et finale, faire des préconisations tenant compte des enjeux de formation préalablement définis et des nouveaux besoins de l'agent.

Dispositif 4C: Des clés pour des compétences, des connaissances, une carrière

Formation de l'agent



ORGANISME

Esperem



DURÉE

Chaque module de formation est indépendant et a une durée spécifique aux objectifs visés.
Module 1: 98 h (14 jours)
Module 2: 70 h (10 jours)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
13/01/2025



COÛT DE LA FORMATION

Module 1: 13362 € TTC
Module 2: 9544 € TTC

Public

Tout agent occupant un métier de 1^{er} niveau de qualification, ayant besoin de développer ses compétences clés pour un projet :

- ▶ De formation : adaptation au poste de travail, « remise à niveau » en amont d'une préparation à l'intégration d'école ou d'une formation.
- ▶ D'évolution professionnelle.
- ▶ De mobilité professionnelle ou personnelle.

Objectifs

Module 1 : Développement des compétences-clés dans les situations professionnelles et de vie quotidienne

- ▶ Renforcer et développer des savoirs de base et compétences-clés contextualisés à l'environnement professionnel en termes de savoirs généraux : communication en français, mathématiques, raisonnement logique et repérage dans l'espace et le temps, et savoirs appliqués : informatique, attitudes, gestes et postures, réglementation et prévention des risques, apprendre à apprendre.
- ▶ Développer les compétences fonctionnelles pour la vie courante.
- ▶ Développer l'autonomie nécessaire pour une plus grande aisance dans sa vie personnelle et professionnelle.
- ▶ Valoriser le potentiel individuel afin de renforcer la confiance en soi et devenir pleinement acteur dans son projet professionnel.

Module 2 : Développement des compétences-clés dans les situations professionnelles

- ▶ Développer les compétences facilitant l'action dans des situations variées.
- ▶ Développer l'autonomie.
- ▶ S'adapter aux évolutions de son environnement professionnel.
- ▶ Faciliter la concrétisation du projet poursuivi.

Programme adapté en fonction du module

- ▶ L'adaptation de sa communication orale au contexte et aux interlocuteurs.
- ▶ L'interprétation des écrits professionnels et le développement de ses compétences d'écriture dans son activité.
- ▶ L'amélioration de son sens de l'organisation et de l'orientation.
- ▶ La mobilisation des outils mathématiques dans le contexte de travail et le développement de son raisonnement logique.
- ▶ La maîtrise de l'usage des outils bureautiques.
- ▶ Le respect des règles et codes en vigueur dans l'établissement.
- ▶ La maîtrise des gestes et postures, règles d'hygiène, de sécurité dans l'établissement.
- ▶ Comment tirer parti de son expérience pour réaliser un objectif individuel, un projet.

Une évaluation intermédiaire est organisée dans le cadre du parcours pour évaluer la progression et ajuster le cas échéant, les objectifs de chaque agent (individualisation du parcours).

Modalités pédagogiques

- ▶ Méthodes pédagogiques actives fondées sur des situations et supports professionnels.

Être formateur interne occasionnel



ORGANISME

Cesiform



DURÉE

4 jours non consécutifs
(3+1)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
07/04/2024



COÛT DE LA FORMATION

5 147,6 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- Intégration des nouveaux modes d'apprentissage dans la politique de formation.

Public

Tout professionnel en position de formateur interne occasionnel, souhaitant développer ses compétences dans l'organisation et l'animation des sessions de formation.

Objectifs

- Connaître les principes clés de la pédagogie des adultes (andragogie).
- Concevoir et préparer une action de formation : étape 1 : déterminer les objectifs pédagogiques, étape 2 : préparer l'animation, étape 3 : organiser la session.
- S'approprier les outils et les méthodes pour traiter efficacement les résultats de la recherche documentaire.
- Déterminer son profil d'animateur.
- Se préparer pour chaque étape, chaque point clef d'une animation de formation.
- Construire une grille d'observation d'animation d'une formation.
- Mettre en œuvre les différents temps d'une action de formation : étape 1 : déterminer les objectifs pédagogiques, étape 2 : préparer l'animation, étape 3 : organiser la session.
- Développer sa capacité à faire évoluer sa pratique en adoptant une posture réflexive.

Programme

- Travail sur les représentations.
- Les enseignements de la courbe d'attention.
- Les besoins de l'apprenant adulte.
- Les conséquences sur la préparation et l'animation des sessions et la posture de l'animateur.
- Le cahier des charges / fiche pédagogique.
- La chronologie des thématiques abordées et les contenus clés.
- Les techniques d'animation appropriées.
- Les supports d'animation.
- Les modalités d'évaluation.
- Les supports, outils et matériels nécessaires.
- Les bonnes conditions logistiques.
- Le canevas ou déroulé d'animation.
- Les intérêts et limites des projections Powerpoint.
- Les principes généraux de la recherche documentaire.
- Les outils et les méthodes pour traiter efficacement les résultats de la recherche documentaire.
- Le profil d'animateur.
- L'introduction d'une action de formation, les techniques clés de communication de l'animateur, les méthodes actives d'animation, la conclusion et l'évaluation d'une action de formation.
- La grille d'observation d'animation d'une formation.
- La consolidation de ses acquis.

Un travail d'intersession est à prévoir.

Être formateur interne occasionnel



ORGANISME

Synergies DCF



DURÉE

4 jours non consécutifs
(3+1)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
07/04/2024



COÛT DE LA FORMATION

5 088 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- Intégration des nouveaux modes d'apprentissage dans la politique de formation.

Public

Tout professionnel en position de formateur interne occasionnel, souhaitant développer ses compétences dans l'organisation et l'animation des sessions de formation.

Objectifs

- Être sensibilisé aux bases de la formation d'adultes.
- Concevoir des séquences de formation.
- Mettre en œuvre une formation et animer un groupe d'apprenants constitués de professionnels selon diverses méthodes pédagogiques.
- Monter ses supports pédagogiques et les adapter au thème, au public visé, aux contraintes et ressources.
- Connaître les outils numériques de formation et savoir les utiliser.
- Réaliser des recherches documentaires.

Programme

- La dynamique d'apprentissage, principes de l'andragogie et rôles du formateur.
- Les repères méthodologiques de l'ingénierie pédagogique : ADDIE et QQQQPC.
- Les objectifs en formation : les niveaux, les taxonomies, leur formulation, lien avec savoirs et compétence.
- Les démarches et méthodes pédagogiques : leurs avantages et leurs limites.
- Les techniques, outils et supports pédagogiques : traditionnels, innovants, numériques...
- La communication en formation : fondamentaux, styles de formateur, dynamique de groupe...
- L'évaluation en formation : le modèle révisé de Kirkpatrick, les procédés et outils...
- Les mises en situation réelle : réalisation ou participation à la conception, animation, évaluation d'action de formation continue (modalités selon les possibilités individuelles et institutionnelles).
- Retour d'expériences et pistes de réajustement.

Un travail d'intersession est à prévoir.

Être tuteur de stagiaires paramédicaux



ORGANISME

IFSO



DURÉE

4 jours non consécutifs
(2+2)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
01/07/2025



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation : 2020-214



COÛT DE LA FORMATION

4 298 € TTC

Public

Tout professionnel de santé des filières soins, rééducation et médicotechnique chargé des fonctions de tuteur de stagiaires paramédicaux des établissements de santé et médico sociaux de la FPH.

Objectifs

- ▶ Contextualiser la formation des stagiaires paramédicaux et s'approprier les concepts clés liés à la réingénierie des formations paramédicales.
- ▶ Analyser sa pratique de tuteur et identifier les axes d'amélioration de la fonction tutorale.
- ▶ Mettre en œuvre une démarche réflexive pour améliorer sa fonction tutorale lors de l'accueil, l'accompagnement, le suivi et l'évaluation des stagiaires.

Programme

- ▶ Les rôles, missions et compétences des tuteurs :
 - les principes et enjeux du tutorat ;
 - les concepts clés des nouvelles orientations pédagogiques et leurs impacts ;
 - les rôles et missions des tuteurs et des acteurs clés d'un parcours de stage.
- ▶ L'organisation du parcours de stage :
 - les temps d'un parcours de stage, où s'implique le tuteur ;
 - les outils existants ou à construire à utiliser lors des temps d'accompagnement ;
 - la méthodologie pour définir les situations d'apprentissage (prévalentes) en stage et leur rédaction ;
 - la méthodologie pour formuler des objectifs de stage et leur rédaction ;
 - la place de l'évaluation dans un processus d'apprentissage ;
 - la mise en œuvre de l'évaluation.
- ▶ L'analyse de pratiques et les outils du tutorat :
 - le retour d'expérience du temps intersession et analyse de sa pratique d'accompagnement ;
 - l'analyse des outils du tutorat concernant l'accueil, l'encadrement et le suivi ;
 - la sémantique, méthodes et modalités de la pratique réflexive de tuteur.
- ▶ Les différents temps d'évaluation du parcours :
 - le retour d'expérience et analyse de sa pratique de tuteur dans l'évaluation du parcours de stage du stagiaire ;
 - l'organisation de la progression de l'apprentissage ;
 - la préparation des temps d'évaluation ;
 - l'évaluation en lien avec les objectifs de stage et les objectifs personnels du stagiaire ;
 - l'accompagnement du stagiaire pour renseigner le portfolio ;
 - les relations du tuteur avec les autres acteurs du tutorat (le maître de stage, les membres de l'équipe, le formateur référent de l'institut et l'étudiant).

Un travail d'intersession est à prévoir.

Être tuteur de stagiaires paramédicaux



ORGANISME

Synergies DCF



DURÉE

4 jours non consécutifs
(2+2)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
01/07/2025



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation : 2020-218



COÛT DE LA FORMATION

3 920 € TTC

Public

Tuteurs paramédicaux.

Objectifs

- ▶ Initier une dynamique favorable à l'apprentissage et s'approprier les référentiels métiers et les logiques de la formation.
- ▶ Identifier le rôle, les missions et les fonctions de tuteur.
- ▶ Développer ses compétences en pédagogie.
- ▶ Acquérir les notions essentielles de l'analyse des pratiques professionnelles.
- ▶ Favoriser une dynamique d'encadrement d'un groupe d'étudiants dans l'analyse de situations et la réflexivité.
- ▶ Évaluer les compétences.
- ▶ Accompagner des étudiants en difficulté.
- ▶ Évaluer sa pratique professionnelle en tant que tuteur.
- ▶ Évaluer la formation.

Programme

- ▶ Les partages d'expériences. Identification des problématiques rencontrées par les tuteurs. Chaque situation apportée par un membre du groupe permettra de lancer la formation autour des questions centrales.
 - le rôle et la posture de tuteur ;
 - l'évaluation et l'identification des niveaux d'acquisition de compétence ;
 - les étudiants en difficulté ; l'autonomie ; la professionnalisation.
- Permettre l'appropriation du Portfolio comme outils de l'alternance intégrative.
Comprendre chaque compétence dans la logique professionnelle.
Identifier pour chaque compétence une ou plusieurs activités.

- ▶ Repérer les fondamentaux de la pédagogie par les compétences. Intégrer les principes pédagogiques de l'alternance intégrative en construisant le parcours d'apprentissage de l'étudiant pendant le stage.
- ▶ Les expériences de l'intersession :
 - l'entretien d'accueil d'étudiants ;
 - les repérages de situations apprenantes ;
 - l'identification des différents acteurs locaux partenaires de la formation et éléments de contractualisation ;
 - la recherche et mise à jour d'une charte d'encadrement et d'accueil ;
 - les informations auprès des autres professionnels sur le rôle des tuteurs, professionnels de proximité, maître de stage, formateurs...
- ▶ L'évaluation :
 - l'évaluation de compétences ;
 - les évaluations pendant et à la fin d'un stage ;
 - la part de l'auto-évaluation ;
 - la posture de l'évaluateur.

Un travail d'intersession est à prévoir.

Formation d'adaptation à l'emploi

Adjoint des cadres hospitaliers (ACH)



ORGANISMES

Offre multi-attributaire
Convergences ou EMS
ou Nove Concept



DURÉE

22 jours non consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
01/01/2024



MODALITÉS D'ORGANISATION

- Organisation d'une session intra-établissement (ou intra-groupement d'établissements).
- Inscription individuelle d'agent (session réalisée dans les locaux de l'organisme retenu).

Les inscriptions individuelles sont prises en charge sur les plans de formation des établissements.

Public

Les ACH nommés dans le corps à la suite d'un recrutement par concours ou sur liste d'aptitude, agents détachés ou ayant bénéficié d'une intégration directe dans le corps.

Objectifs

Permettre l'acquisition et le développement des compétences nécessaires à l'exercice des fonctions exercées par les adjoints des cadres dans les établissements relevant de la Fonction publique hospitalière, conformément à l'arrêté du 24 octobre 2014.

Programme

Module 1 : Connaissance du cadre d'exercice des adjoints des cadres hospitaliers (35 heures ou 5 jours)

- Les missions de service public et l'organisation régionale de l'offre de soins, l'organisation du secteur social et médico-social.
- L'établissement FPH : statut, gouvernance, organes de décision, instances représentatives des personnels, organisation médicale.
- Les structures de coopération.
- Le financement des établissements de la FPH.
- Les achats hospitaliers et les marchés publics.
- Le statut des personnels de la FPH.

Module 2 : Techniques de management et de communication (84 heures ou 12 jours)

- Le rôle de l'encadrement de proximité.
- Les ressources humaines : santé et sécurité au travail, la FPTLV et le parcours professionnel.
- La gestion du temps et de l'organisation du travail.
- La communication dans l'équipe.
- La prise de parole en public et la conduite de réunion.
- Les entretiens professionnels, de formation et d'évaluation des membres de l'équipe.
- La gestion des tensions et des conflits.
- L'accompagnement aux changements.
- La conduite des projets en équipe.

Module 3 : Connaissances spécifiques nécessaires à l'exercice des fonctions (70 heures ou 10 jours dont 5 jours de stage en immersion)

- Le pilotage stratégique de l'établissement.
- Les finances : pilotage médico-économique et indicateurs de gestion.
- Les ressources humaines : volet projet social et professionnel du projet d'établissement, relations sociales et dialogue social, politique de recrutement et de gestion prévisionnelle des métiers et compétences.
- Les domaines économique et logistique : normes de qualité, développement durable, visite de services.
- La préparation du stage.

Formation d'adaptation à l'emploi



ORGANISME

Nove Concept



DURÉE

27 jours non consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
01/01/2024



MODALITÉS D'ORGANISATION

- ▶ Organisation d'une session intra-établissement (ou intra-groupement d'établissements).
- ▶ Inscription individuelle d'agent (session réalisée dans les locaux de l'organisme retenu).

Les inscriptions individuelles sont prises en charge sur les plans de formation des établissements.

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**

Technicien hospitalier – Technicien supérieur hospitalier (TH-TSH)

Public

Techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers nommés dans le corps à la suite d'un recrutement par concours ou sur liste d'aptitude, agents détachés ou ayant bénéficié d'une intégration directe dans le corps.

Objectifs

Permettre l'acquisition et le développement des compétences nécessaires à l'exercice des fonctions exercées par les techniciens et techniciens supérieurs dans les établissements relevant de la Fonction publique hospitalière, conformément à l'arrêté du 21 août 2013.

Programme

Module 1 : Connaître le cadre d'exercice des TH et TSH (35 heures ou 5 jours)

- ▶ Les missions de service public et l'organisation régionale de l'offre de soins, l'organisation du secteur social et médico-social.
- ▶ L'établissement FPH : statut, gouvernance, organes de décision, instances représentatives des personnels, organisation médicale.
- ▶ Les structures de coopération.
- ▶ Le financement des établissements de la FPH.
- ▶ Les achats hospitaliers et les marchés publics.
- ▶ Le statut des personnels de la FPH.

Module 2 : Techniques de management et de communication (84 heures ou 12 jours)

- ▶ Le rôle de l'encadrement de proximité.
- ▶ Ressources humaines : santé et sécurité au travail, la FPTLV et le parcours professionnel.
- ▶ La gestion du temps et de l'organisation du travail.
- ▶ La communication dans l'équipe.
- ▶ La prise de parole en public et la conduite de réunion.
- ▶ Les entretiens professionnels, de formation et d'évaluation des membres de l'équipe.
- ▶ La gestion des tensions et des conflits.
- ▶ L'accompagnement aux changements.
- ▶ La conduite des projets en équipe.

Module 3 : Connaissances techniques spécifiques nécessaires à l'exercice des fonctions (70 heures ou 10 jours)

- ▶ La sécurité incendie à l'hôpital.
- ▶ La sécurité informatique.
- ▶ L'écologie hospitalière et le développement durable.
- ▶ La sécurité des personnes et les risques professionnels.
- ▶ Le génie civil à l'hôpital : opérations de travaux, génie électrique, génie technique et systèmes automatisés, génie thermique, réseaux hydrauliques.
- ▶ La matériovigilance.
- ▶ Les contraintes spécifiques des services logistiques.
- ▶ Les contrôles techniques obligatoires.
- ▶ Les procédures d'évaluation de la qualité.

Formation d'adaptation à l'emploi

Assistant médico-administratif (AMA)



ORGANISMES

Offre multi-attributaire
Convergences ou EMS



DURÉE

15 jours non consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
03/01/2024



MODALITÉS D'ORGANISATION

- ▶ Organisation d'une session intra-établissement (ou intra-groupement d'établissements).
- ▶ Inscription individuelle d'agent (session réalisée dans les locaux de l'organisme retenu).

Les inscriptions individuelles sont prises en charge sur les plans de formation des établissements.

Public

Assistants médico-administratifs de la branche « secrétariat médical » nommés dans le corps à la suite d'un recrutement par concours ou sur liste d'aptitude, agents détachés ou ayant bénéficié d'une intégration directe dans le corps.

Objectifs

Permettre l'acquisition et le développement des compétences nécessaires à l'exercice des fonctions exercées par les AMA dans les établissements relevant de la Fonction publique hospitalière, conformément à l'arrêté du 24 octobre 2014.

Programme

Module 1 : Connaissance du cadre d'exercice en établissement de santé ou établissement social ou médico-social relevant de la Fonction publique hospitalière (42 heures ou 6 jours)

- ▶ Les missions de service public et l'organisation régionale de l'offre de soins, l'organisation du secteur social et médico-social.
- ▶ L'établissement FPH : statut, gouvernance, organes de décision, instances représentatives des personnels, organisation médicale.
- ▶ Le statut des personnels de la FPH et le développement des ressources humaines.
- ▶ Les différentes activités médicales à l'hôpital dans les structures de santé extrahospitalières et dans les structures médico-sociales, les modalités de prises en charge au travers des parcours de soins.
- ▶ L'organisation médicale dans les établissements publics de santé : les pôles médicaux, les unités fonctionnelles, la contractualisation interne, le statut des personnels médicaux.
- ▶ Le financement de l'hôpital et la valorisation de l'activité médicale.

Module 2 : Les spécificités du secrétariat médical à l'hôpital (63 heures ou 9 jours dont 2 jours en option)

- ▶ La place de l'usager dans le système de santé : les dispositions législatives et réglementaires relatives au droit des patients : loi Leonetti, la charte du patient, la commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge, le malade et la réglementation applicable en hôpital psychiatrique.
- ▶ Le secret médical et le secret professionnel, la confidentialité en lien avec les nouvelles technologies de la communication, le respect du droit à l'image.
- ▶ Le traitement et la transmission des informations, l'évolution des techniques d'information médicale : dossier médical informatisé, télémedecine, transmission informatisée de résultats d'examens.
- ▶ L'approche relationnelle dans un secrétariat médical : pratique de l'accueil des patients, l'écoute active, la prise en charge des situations agressives et conflictuelles.
- ▶ La réglementation relative au dossier du patient : classement, archivage, traçabilité, règles de communication du dossier médical, l'identitovigilance à l'hôpital.
- ▶ Le traitement des statistiques médicales, la valorisation de l'activité médicale : PMSI, recueil d'information médicalisée, PMSI MCO, PMSI SSR, et PMSI psychiatrie, qualité du codage.
- ▶ Les outils relatifs à la terminologie médicale et à son utilisation : la formation du terme médical, termes médicaux génériques et différentes spécialités médicales, examens couramment pratiqués, le décryptage des comptes rendus médicaux.

Module 3 : Stage de 5 jours

Sensibilisation des professionnels d'encadrement de la FPH sur leurs rôles et responsabilités dans la mise en œuvre du CPF et du CEP



ORGANISME

CNEH



DURÉE

9 heures comprenant :
un module distanciel
1h 50 (50 min de consultation de contenus et 1 heure de travail personnel);
un module présentiel
1 jour (7 heures).



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ



Disponible jusqu'au
13/12/2022



COÛT DE LA FORMATION

1400 € TTC



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Dispositif d'accompagnement et de formation centré sur l'entretien professionnel.

Public

Tout professionnel en position d'encadrement au sein de la FPH : encadrants soignants, administratifs, techniques, logistiques...

Objectifs

- ▶ Connaître la réglementation en matière de CPF et CEP.
- ▶ Appréhender les rôles et responsabilités de l'encadrement.
- ▶ Adapter sa posture face à un agent demandeur d'un CEP.
- ▶ Articuler le CEP avec l'entretien de formation, l'entretien de carrière, l'entretien d'évaluation.

Programme

Module distanciel (en amont de la formation)

- ▶ Les nouveaux droits CPF et le CEP.
- ▶ Le rôle de l'encadrement dans la construction des compétences et l'évolution professionnelle des agents.
- ▶ Étude de cas : simulation filmée d'une présentation du dispositif à une équipe par un cadre.

En journée présentielle

- ▶ Les dispositifs CPF et CEP.
- ▶ Les changements opérés par ces nouveaux dispositifs.
- ▶ La pédagogie sur le CPF et le CEP.
- ▶ Les modalités de création et de consultation du compte individuel sur le site www.moncompteformation.gouv.fr.
- ▶ Le jeu de rôle « Entretien d'évaluation et de formation ».
- ▶ L'accompagnement d'un agent dans le développement de compétences en mobilisant le CPF et le CEP.

Parcours modulaire encadrant



ORGANISME

CNEH



DURÉE

Modules de 1 à 3 jours



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
31/08/2024



COÛT DE LA FORMATION

Coût variable en fonction
de la durée du module (de
1 320 € TTC à 3 860 € TTC)

Public

Tout personnel en situation d'encadrement de proximité ou transversal, quelle que soit sa filière professionnelle : cadre soignant, médico-technique, technique, administratif...

Objectifs

- ▶ Prendre du recul et s'ouvrir à de nouvelles pratiques.
- ▶ Revisiter les fondamentaux managériaux pour renforcer ses connaissances et gagner en efficacité managériale.
- ▶ Renforcer sa posture managériale pour mieux mobiliser les équipes dans l'action au quotidien.
- ▶ Identifier les leviers de développement de ses compétences et savoir-faire en situation.

Détail des modules de formation

Module 1 : L'actualité juridique de l'environnement sanitaire et médico-social (2 jours)

- ▶ Les éléments essentiels portant sur l'environnement hospitalier, la gouvernance hospitalière et l'impact des GHT.
- ▶ L'identification des fondements institutionnels de la hiérarchie afin d'établir des relations hiérarchiques constructives avec son n +1.

Module 2 : L'actualité juridique des droits des usagers pris en charge dans la FPH (2 jours)

- ▶ Les droits du patient.
- ▶ L'application de la confidentialité et du secret professionnel.
- ▶ Les principes de laïcité dans les équipes et les services.

Module 3 : La qualité dans la FPH (1 jour)

- ▶ L'intérêt d'une démarche de certification, d'évaluation et d'une démarche qualité et de gestion des risques.
- ▶ Le management de la qualité et le déploiement d'une démarche qualité.

Module 4 : Communication et accompagnement du changement, pour agir sur l'adhésion dans les projets et renforcer sa communication (2 jours)

- ▶ L'acquisition des règles d'une communication efficace avec sa hiérarchie, son équipe, ses collègues.
- ▶ L'animation d'un groupe de travail, d'une réunion d'équipe.
- ▶ L'accompagnement des changements dans la FPH.

Module 5 : Gestion, conduite de projet, pour revoir la méthodologie liée à toute action à mettre en place et le rôle de son porteur (2 + 1 jours)

- ▶ L'intérêt de la démarche projet et savoir l'appliquer à l'échelle de son service ou d'un groupe transversal.

Module 6 : Gestion des situations difficiles, pour mobiliser les leviers d'actions utiles une fois les situations identifiées (2 + 1 jours)

- ▶ Comment permettre aux managers de prévenir, d'anticiper et de gérer les situations difficiles.
- ▶ Le management du risque RPS.

Module 7 : Gestion du temps de travail (2 + 1 jours)

- ▶ L'application des règles de gestion du temps de travail.
- ▶ Comment permettre aux managers l'organisation des temps de travail de leur équipe en intégrant la réglementation ainsi que les priorités et contraintes du service.

Module 8 : Manager les compétences (1 jour)

- ▶ L'intégration dans son management de la gestion des compétences de son équipe dans un objectif de gestion prévisionnelle et d'accompagnement de l'épanouissement personnel.

Module 9 : Du manager au leader, pour asseoir son autorité et développer son leadership (2 jours)

- ▶ Comment permettre aux managers d'asseoir leur autorité.
- ▶ Comment permettre aux managers d'adapter leur management afin de développer les compétences de leur équipe et renforcer leur leadership.

Module 10 : Optimiser son temps de travail, pour prendre conscience de son rapport au temps et gagner en efficacité personnelle (2 jours)

- ▶ La prise de conscience de son rapport au temps.
- ▶ Les clés d'optimisation de son temps de travail.

Module 11 : Manager en multi-site, pour créer une forme de « rémanence » managériale (2 jours)

- ▶ Le management multi-sites.
- ▶ L'organisation et la mise en œuvre du management à distance.

Parcours Manager médical



ORGANISME

CNEH



DURÉE

6 jours non consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
19/03/2024



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation : 2019-93



COÛT DE LA FORMATION

7 500 € TTC

Public

Tout personnel médical en situation de management : chef de pôle, chef de service, responsable d'unité, médecin coordonnateur, président de CME.

Objectifs

- ▶ Comprendre l'évolution du système de santé et son impact sur la place du médecin manager au sein de l'établissement.
- ▶ Acquérir une vision systémique de l'organisation actuelle, du système de santé pour mieux comprendre son rôle sa place dans cette organisation.
- ▶ Comprendre le rôle et la place du médecin manager dans la relation managériale individuelle et collective au sein d'une équipe.
- ▶ Mieux se connaître pour mieux s'adapter.
- ▶ Maîtriser les différents types de communication selon les situations pouvant être rencontrées.
- ▶ Apprendre à anticiper et gérer les conflits.
- ▶ Identifier les différents types de conflits.
- ▶ Maîtriser la médiation dans les situations conflictuelles.
- ▶ Savoir négocier, gérer mais aussi anticiper.
- ▶ Identifier les leviers pour créer les conditions d'une meilleure qualité de vie au travail tout en sachant reconnaître et identifier les risques psychosociaux.
- ▶ Identifier les leviers de cohésion d'équipe.
- ▶ Comprendre les enjeux d'une démarche QVT pour moi-même et pour mes collaborateurs, dans un objectif de réduction des RPS mais aussi d'amélioration de l'attractivité de l'établissement, de la performance de l'équipe et de la qualité des soins.

Programme

Module 1 : Quel positionnement du manager médical dans un environnement hospitalier en pleine mutation ? (1 jour)

- ▶ L'identification des interactions des différents acteurs dans le processus décisionnel au sein de l'établissement.
- ▶ Connaître les nouvelles modalités de l'organisation médicale dans le contexte des groupements hospitaliers de territoire (GHT).

Module 2 : Comment développer son leadership et prendre soin de son équipe (2 jours)

- ▶ Comment se situer dans sa performance managériale.
- ▶ Les moyens pour mobiliser, dynamiser, prendre soin de l'équipe dont on a la responsabilité.

Module 3 : La prévention et le traitement des conflits par la communication positive (2 jours)

- ▶ Le développement d'une communication positive et efficace.
- ▶ La prévention des conflits.
- ▶ Comment s'approprier une démarche de résolution de conflit et les outils associés.

Module 4 : Mieux manager pour mieux soigner : Démarche Participative et Qualité de Vie au Travail (1 jour)

- ▶ L'intérêt et les enjeux de la Démarche Participative pour améliorer la Qualité de vie au Travail et la qualité des soins au sein de son équipe.
- ▶ Maîtriser les fondamentaux de la Démarche Participative.
- ▶ Dynamiser les espaces d'échanges.

Parcours Manager médical



ORGANISME

CHU de Bordeaux



DURÉE

8 jours non consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
19/03/2024



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation : 2019-94



COÛT DE LA FORMATION

11 000 € TTC

Public

Tout personnel médical en situation de management : chef de pôle, chef de service, responsable d'unité, médecin coordonnateur, président de CME.

Objectifs

- ▶ Comprendre l'évolution du système de santé et son impact sur la place du médecin manager au sein de l'établissement.
- ▶ Acquérir une vision systémique de l'organisation actuelle du système de santé pour mieux comprendre son rôle sa place dans cette organisation.
- ▶ Comprendre le rôle et la place du médecin manager dans la relation managériale individuelle et collective au sein d'une équipe.
- ▶ Mieux se connaître pour mieux s'adapter.
- ▶ Maîtriser les différents types de communication selon les situations pouvant être rencontrées.
- ▶ Apprendre à anticiper et gérer les conflits.
- ▶ Identifier les différents types de conflits.
- ▶ Maîtriser la médiation dans les situations conflictuelles.
- ▶ Savoir négocier, gérer mais aussi anticiper.
- ▶ Identifier les leviers pour créer les conditions d'une meilleure qualité de vie au travail tout en sachant reconnaître et identifier les risques psychosociaux.
- ▶ Identifier les leviers de cohésion d'équipe.
- ▶ Comprendre les enjeux d'une démarche QVT pour moi-même et pour mes collaborateurs, dans un objectif de réduction des RPS mais aussi d'amélioration de l'attractivité de l'établissement, de la performance de l'équipe et de la qualité des soins.

Programme

Module 1 : Management stratégique (2 jours)

- ▶ L'évolution du système de santé et son impact sur l'organisation hospitalière, ses acteurs et le métier de médecin hospitalier.
- ▶ Le développement d'une vision systémique pour analyser les conséquences de ces mutations sur sa propre activité, son rôle, son identité professionnelle.
- ▶ Le repérage des ressources mobilisables dans son environnement professionnel pour optimiser son activité, sa performance
- ▶ L'identification des changements dans les métiers de médecins hospitaliers, chefs de service et chefs de pôle.

Module 2 : Management des équipes et de la relation (2 jours)

- ▶ Comment comprendre la dimension relationnelle du management et mesurer l'impact de la communication dans les relations professionnelles et particulièrement hiérarchisées.
- ▶ Le repérage des points clés favorisant la réussite du travail en collaboration ou en équipe.
- ▶ Développer son potentiel managérial (management de soi, de l'autre, d'une équipe).

Module 3 : Gestion des conflits (2 jours)

- ▶ Les mécanismes et les déclencheurs des situations conflictuelles pour tenter d'éviter les phases aiguës et les crises.
- ▶ La prévention et la gestion des situations conflictuelles vis-à-vis des patients, collaborateurs, collègues, entourage.
- ▶ Comment négocier et gérer positivement l'agressivité d'autrui en s'appuyant sur les techniques de la négociation.

Module 4 : Santé et qualité de vie au travail (2 jours)

- ▶ L'identification des risques psychosociaux (RPS), leurs symptômes associés et les facteurs de risques.
- ▶ Comprendre les enjeux d'une démarche de Qualité de Vie au Travail pour prévenir les RPS pour moi et mes collaborateurs.
- ▶ Les mesures d'impact de la Qualité de Vie au Travail sur la performance individuelle et collective.
- ▶ La mise en œuvre des leviers d'action à ma disposition pour créer les conditions d'une meilleure qualité de vie au travail.

Conduire et déployer un projet de télétravail dans son établissement



ORGANISME

Citica



DURÉE

1,5 jour (10 heures),
soit un atelier en présentiel
et 1 session à distance de
3 heures



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
31/08/2024



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation : 2020-151



COÛT DE LA FORMATION

2565 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Gérer et suivre le télétravail au quotidien dans son service.
- ▶ Parcours de sensibilisation au télétravail pour les agents de la FPH (mobile Learning).

Public

Les personnes en charge du pilotage et de la mise en place du télétravail, le chef de projet RH / chef de projet opérationnel.

Objectifs

- ▶ Connaître le contexte de déploiement du télétravail et les derniers textes parus : loi de 2012, décrets de février 2016 et de mai 2020.
- ▶ Appréhender les enjeux spécifiques pour le secteur hospitalier.
- ▶ Définir les principales modalités de déploiement.
- ▶ Réfléchir aux questions de réorganisation des services.
- ▶ Aborder les questions de sécurité informatique et de protection des données en télétravail.
- ▶ Constituer, en fin de formation, un projet abouti avec des documents contractuels collectifs et individuels.

Prérequis

- ▶ Avoir un projet validé de télétravail.

Programme

Pour la journée en présentiel

- ▶ La présentation du cadre légal d'introduction et le contexte spécifique à la FPH.
- ▶ La présentation des six étapes méthodologiques de déploiement du télétravail dans un établissement : décision, préparation, sélection, expérimentation, évaluation, extension.
- ▶ La définition de l'environnement technique du télétravailleur.
- ▶ La définition des modalités détaillées du télétravail : éligibilité, formules de jours fixes ou variables, horaires, lieu de télétravail.
- ▶ La préparation des documents contractuels.
- ▶ La réalisation de la synthèse et de la grille projet pour validation par la direction.

Pour la demi-journée à distance

- ▶ Le travail sur les documents construits en intersession.
- ▶ La validation des documents pour un passage en instances.
- ▶ La session de questions réponses sur la suite de votre projet.

Un travail d'intersession est à prévoir sur la validation de la grille projet par la direction, la préparation des documents qui seront présentés en instances et la validation du planning et du budget.

Gérer et suivre le télétravail au quotidien dans son service



ORGANISME

Citica



DURÉE

1 jour



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
31/08/2024



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation : 2020-152



COÛT DE LA FORMATION

1300€ TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Conduire et déployer un projet de télétravail dans son établissement.
- ▶ Parcours de sensibilisation au télétravail pour les agents de la FPH (mobile Learning).

Public

L'encadrement : chefs de service, de pôle, cadres de santé, directeurs.

Objectifs

- ▶ Connaître le contexte de déploiement du télétravail et les derniers textes parus : loi de 2012, décrets de 2016 et de 2020.
- ▶ Appréhender les enjeux spécifiques pour le secteur hospitalier.
- ▶ Identifier les freins et les leviers.
- ▶ Définir les principales modalités de passage au télétravail du service.
- ▶ Connaître les règles du management et du pilotage d'équipes distantes et d'équipes mixtes.
- ▶ Savoir évaluer l'impact du télétravail sur le fonctionnement du service.
- ▶ Connaître les outils du travail à distance.

Prérequis

- ▶ Encadrer un service ayant déjà mis en place le télétravail ou ayant pour projet de le déployer.

Programme

- ▶ La présentation du cadre légal d'introduction et le contexte spécifique à la FPH afin d'appréhender le déploiement du télétravail dans son service.
- ▶ La préparation du passage du service en télétravail :
 - pourquoi déployer le télétravail ?
 - les enjeux pour le service : anticiper les questions ; repérer les points d'alerte ; revoir l'organisation.
- ▶ Les dix règles du management du télétravail dont les questions de sécurité et de protection des données en situation de télétravail.
- ▶ La définition de l'environnement technique du télétravailleur :
 - présentation d'un environnement technique adapté au télétravail ;
 - comment faire évoluer les outils au sein de son établissement ?
- ▶ L'évaluation du télétravail dans un service avec proposition de méthode pour le télétravailleur et pour l'encadrant : remise de documents d'appui notamment de grilles d'évaluation ou d'auto-évaluation du télétravail.
- ▶ La présentation de témoignages sur le secteur hospitalier.

Notes

Axe 2

**Sécurité et
environnement
professionnel**

Sommaire axe 2 Sécurité et environnement professionnel

• Les droits des résidents	45
• Bureautique.....	46
• Comment intervenir auprès d'une personne physiquement violente ?	48
• SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes)	49

Légende des pictogrammes



Nouveauté



Formation disponible
uniquement
en intra-établissement



Formation ouverte
au personnel médical

Les droits des résidents



ORGANISME

Efors



DURÉE

2 jours consécutifs ou non



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ



Disponible jusqu'au
04/02/2023



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation : 2018-85



COÛT DE LA FORMATION

2180 € TTC



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Distance relationnelle entre usagers et professionnels : un équilibre à trouver.

Public

Aide-soignants (AS), infirmiers (IDE), infirmiers coordonnateurs, aides médico-psychologiques (AMP), animateurs ou agents de services hospitaliers (ASH) des établissements sociaux et médico-sociaux.

Objectifs

- ▶ Rappeler les droits des usagers et les obligations institutionnelles régissant les activités des établissements sociaux et médico-sociaux.
- ▶ Identifier les références juridiques relatives aux responsabilités de chacun.
- ▶ Confronter et analyser ses pratiques professionnelles.
- ▶ S'approprier les outils nécessaires à la mise en place des droits fondamentaux des résidents.

Programme

- ▶ Le contexte réglementaire et l'environnement juridique en EHPAD.
- ▶ La prise en compte de manière effective des droits des personnes âgées et les exigences de la loi dans la pratique professionnelle.
- ▶ Le respect des droits fondamentaux des résidents.
- ▶ L'analyse des pratiques.
- ▶ L'identification de ses responsabilités professionnelles au regard des droits des patients.
- ▶ Les situations à haut risque d'engagement de responsabilité et la mise en œuvre de mesures coercitives.
- ▶ La réflexion en équipe sur l'éthique de la prise en soin du résident et le respect de ses droits.

Bureautique



ORGANISME

Intermediation & Expertise
(IE Efficiency)



DURÉE

Durée variable en fonction
du module (1 à 2 jours)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
24/05/2025



COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction du module
(480 € TTC par journée)

**Prise en charge
uniquement sur
le plan de formation
de l'établissement**

Contexte

Les agents sont amenés à utiliser de plus en plus fréquemment les outils informatiques dans leurs activités quotidiennes, quels que soient leurs métiers au sein de la Fonction publique hospitalière et le type d'établissement dans lesquels ils exercent : centres hospitaliers, EHPAD, établissements sociaux et médico-sociaux.

La délégation Anfh Île-de-France vous propose une offre complète permettant de couvrir les besoins de formation en bureautique d'un niveau initiation à un niveau perfectionnement pour les logiciels bureautiques listés ci-après.

Public

Tout public.

Modalités d'organisation

- Organisation d'une session intra-établissement (ou intra groupement d'établissements) avec possibilité de location de PC.
- Inscription individuelle d'agent (session réalisée dans les locaux de l'organisme).

Objectifs

- S'initier, se perfectionner, actualiser ses compétences sur les logiciels bureautiques utilisés dans les établissements de la FPH.
- Acquérir, si les agents le souhaitent et sous réserve de l'accord de leur établissement employeur, une certification de type PCIE ou TOSA.

Liste des modules ci-contre

Axe 2 Sécurité et environnement professionnel

Niveaux		Nombre de jours	Code prestation LA ForMuLE / Collectif	Code prestation LA ForMuLE / Individuel
Environnement Windows	Découverte, prise en mains	1	2021-62	2021-63
Word	Initiation : fonctions essentielles	2	2021-64	2021-65
	Perfectionnement : fonctions avancées et complexes	2	2021-66	2021-67
	Atelier sur une ou plusieurs fonctionnalité(s) spécifique(s), à définir selon les besoins des stagiaires	1	2021-68	2021-69
Excel	Initiation : fonctions essentielles	2	2021-70	2021-71
	Intermédiaire : actualisation des connaissances	2	2021-223	2021-224
	Perfectionnement : fonctions avancées et complexes	2	2021-72	2021-73
	Atelier sur une ou plusieurs fonctionnalité(s) spécifique(s), à définir selon les besoins des stagiaires	1	2021-74	2021-75
Power Point	Initiation : fonctions essentielles	1	2021-76	2021-77
	Perfectionnement : fonctions avancées et complexes	1	2021-78	2021-79
Outlook	Initiation : fonctions essentielles	1	2021-225	2021-226
	Perfectionnement : fonctions avancées et complexes	1	2021-227	2021-228
Writer (Libre Office)	Initiation : fonctions essentielles	2	2021-80	2021-81
	Perfectionnement : fonctions avancées et complexes	2	2021-82	2021-83
	Atelier sur une ou plusieurs fonctionnalité(s) spécifique(s), à définir selon les besoins des stagiaires	1	2021-84	2021-85
Calc (Libre Office)	Initiation : fonctions essentielles	2	2021-86	2021-87
	Perfectionnement : fonctions avancées et complexes	2	2021-88	2021-89
	Atelier sur une ou plusieurs fonctionnalité(s) spécifique(s), à définir selon les besoins des stagiaires	1	2021-90	2021-91
Internet	Utilisation du web dans un environnement professionnel : efficacité, sécurité, ...	1	2021-92	2021-93
Certification PCIE ou TOSA	Épreuves d'examen en lien avec la certification visée par le stagiaire	-	-	2021-94

Pour plus d'informations (prix, contacts...), contactez la délégation ANFH Île-de-France.

Comment intervenir auprès d'une personne physiquement violente ?

N



ORGANISME

CNEH



DURÉE

3 jours non consécutifs
(2+1)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
07/04/2024



COÛT DE LA FORMATION

4 420 € TTC



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ La gestion du stress et l'intelligence émotionnelle.
- ▶ Parcours Initiation aux techniques de l'hypnose dans la FPH : Gérer son stress par l'auto-hypnose.

Public

Tout public.

Objectifs

- ▶ Permettre aux agents d'acquérir un savoir-être et un savoir-faire pour mieux maîtriser les situations de violence, allant jusqu'à un échange physique tout en se préservant.
- ▶ Identifier les tensions, ainsi que les publics souffrant de certaines pathologies qui peuvent conduire à des situations de violence souvent physique.
- ▶ Être en mesure d'apprécier le contexte, la gravité d'une situation et proposer une réponse adaptée aux situations rencontrées.
- ▶ Être en mesure d'intervenir tout en se protégeant ainsi que la personne concernée.
- ▶ Savoir éviter les coups et blessures par un échange, des attitudes et des gestes appropriés.
- ▶ Connaître les techniques d'atténuation et de contention face à la violence.

Programme

- ▶ La compréhension de la survenue de situations de violence et/ou d'agressivité.
- ▶ L'identification du contexte précédant une situation de violence.
- ▶ La mise en application des méthodes de prévention.
- ▶ Les compétences individuelles et collectives à mettre en œuvre face à une situation de violence.
- ▶ La mise en application des techniques relationnelles et des gestes techniques de mise en sécurité.

Un travail d'intersession est à prévoir.

SSIAP (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes)



ORGANISMES

Offre multi-attributaire
Amphia ou FPSG



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
19/08/2023



COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction
de l'organisme retenu et
du module de formation
sélectionné

**Prise en charge
sur le plan de formation
de l'établissement**

Public

- ▶ Agent en charge de la sécurité incendie de son établissement ou en amont de sa prise de fonction.
- ▶ Agent devant suivre une formation obligatoire de recyclage et/ou de remise à niveau SSIAP 1, 2 ou 3.

Modalités d'organisation

- ▶ Organisation d'une session intra-établissement (ou intra-groupement d'établissements).
- ▶ Inscription individuelle d'agents (session réalisée dans les locaux de l'organisme retenu).

Liste des formations

- ▶ SSIAP 1 : Initiation.
- ▶ SSIAP 1 : Recyclage.
- ▶ SSIAP 1 : Remise à niveau.
- ▶ SSIAP 2 : Initiation.
- ▶ SSIAP 2 : Recyclage.
- ▶ SSIAP 2 : Remise à niveau.
- ▶ SSIAP 3 : Initiation.
- ▶ SSIAP 3 : Recyclage.
- ▶ SSIAP 3 : Remise à niveau.

Les fiches programmes de chaque module SSIAP avec les prérequis sont disponibles sur notre site Internet.

Pour plus d'informations (prix, contacts...), contactez la délégation Anfh Île-de-France.

Notes

Axe 3

**Qualité de vie
au travail**

Sommaire axe 3 Qualité de vie au travail

• Accompagner la souffrance des professionnels face à la mort des usagers.....	53
• Améliorer ensemble le travail quotidien : quelle place pour chacun ?	54
• Améliorer ensemble le travail quotidien : quelle place pour chacun ?	55
• Comment être un membre actif au sein d'une équipe et contribuer à la cohésion d'équipe (module inter-établissement)	56
• Comment être un membre actif au sein d'une équipe et contribuer à la cohésion d'équipe (module inter-établissement)	57
• Développer la cohésion d'équipe (module intra-établissement)	58
• Développer la cohésion d'équipe (module intra-établissement)	59
• Initiation à la pratique de la méditation en pleine conscience	60
• Initiation à la pratique de la méditation en pleine conscience	61
• La gestion du stress et l'intelligence émotionnelle.....	62
• La gestion du stress et l'intelligence émotionnelle.....	63
• Recourir à la médiation	64
• Violences sexistes et sexuelles au travail : repérer, prendre en charge et orienter les victimes.....	65
• Violences sexistes et sexuelles au travail : repérer, prendre en charge et orienter les victimes.....	66

Légende des pictogrammes



Nouveauté



Formation disponible
uniquement
en intra-établissement



Formation ouverte
au personnel médical

Accompagner la souffrance des professionnels face à la mort des usagers



ORGANISME

Efors



DURÉE

3 jours non consécutifs
(2+1)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
04/02/2024



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation : 2019-82



COÛT DE LA FORMATION

3430 € TTC

Public

Tout personnel soignant.

Objectifs

- ▶ Faire face au décès d'un usager, de manière individuelle et en équipe.
- ▶ Définir ses représentations de la mort et de la fin de vie.
- ▶ Adopter une distance suffisante pour se préserver tout en conservant une qualité relationnelle.
- ▶ Faire appel aux ressources de l'équipe ou de l'établissement pour gérer une situation ressentie comme difficile.

Programme

- ▶ Les représentations sur la maladie, la mort et le deuil.
- ▶ Les situations professionnelles difficiles à vivre.
- ▶ Le concept de souffrance du soignant et les différents facteurs de la souffrance.
- ▶ La mesure de la souffrance du soignant : le syndrome d'épuisement du professionnel et la description du SEPS.
- ▶ Les signes cliniques de la souffrance chez soi et chez ses collègues.
- ▶ Les mécanismes de défense.
- ▶ Les différentes méthodes de coping.
- ▶ Les différentes méthodes de prévention de la souffrance.
- ▶ Le travail en équipe : l'équipe comme soutien et prévention de l'épuisement et de la souffrance.



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ La gestion du stress et l'intelligence émotionnelle.
- ▶ Initiation aux techniques de l'hypnose dans la FPH
Module 2 : Gérer son stress par l'auto-hypnose.

Améliorer ensemble le travail quotidien : quelle place pour chacun ?



ORGANISME

Formavenir Performances



DURÉE

3 jours non consécutifs
(2+1)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ



Disponible jusqu'au
07/02/2023



COÛT DE LA FORMATION

3 540 € TTC



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Comment être un membre actif au sein d'une équipe et contribuer à la cohésion d'équipe.
- ▶ Développer la cohésion d'équipe.
- ▶ La gestion du stress et l'intelligence émotionnelle.
- ▶ Initiation aux techniques de l'hypnose dans la FPH
Module 2 : Gérer son stress par l'auto-hypnose.

Public

Tous professionnels de la Fonction publique hospitalière (encadrants et agents).

Objectifs

- ▶ Identifier les fondements de la démarche participative.
- ▶ Repérer les leviers et outils permettant à un collectif de s'inscrire dans une démarche participative.
- ▶ Renforcer son rôle dans le collectif de travail.
- ▶ Exposer de manière argumentée des propositions dans le cadre d'une démarche co-constructive.
- ▶ Collaborer à la construction d'un plan d'actions partagé.
- ▶ Évaluer collectivement le plan d'actions.
- ▶ Définir des axes d'amélioration dans une démarche co-constructive pérenne.

Programme

- ▶ Identification, ce qui rassemble tous les membres d'une équipe : les valeurs partagées.
- ▶ Compréhension de ce qu'est réellement un collectif de travail.
- ▶ Les bases de l'intelligence collective.
- ▶ Introduction à la démarche participative.
- ▶ La démarche co-constructive.
- ▶ Réflexion autour du management et de l'autonomie des personnes managées.
- ▶ Identification de sa personnalité pour se situer dans l'équipe.
- ▶ Renforcement de sa posture d'agent ou d'encadrant : reconnaître ses qualités/défauts, agir avec leadership, communiquer, réagir dans les situations difficiles.
- ▶ La démarche de co-construction.
- ▶ Élaboration d'un plan d'actions partagé.
- ▶ Retour d'expériences sur la mise en œuvre des plans d'actions.
- ▶ Espace de discussion par le travail.
- ▶ Identification des axes d'amélioration possibles.

Un travail d'intersession est à prévoir sur la mise en place d'un plan d'actions individuel et collectif.

Améliorer ensemble le travail quotidien : quelle place pour chacun ?



ORGANISME

Réseau Cèdre Santé



DURÉE

3 jours non consécutifs
(2+1)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ



Disponible jusqu'au
07/02/2023



COÛT DE LA FORMATION

3 540 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Comment être un membre actif au sein d'une équipe et contribuer à la cohésion d'équipe.
- ▶ Développer la cohésion d'équipe.
- ▶ La gestion du stress et l'intelligence émotionnelle.

Public

Tous professionnels de la Fonction publique hospitalière (encadrants et agents).

Objectifs

- ▶ Identifier les fondements de la démarche participative.
- ▶ Renforcer son rôle dans le collectif de travail.
- ▶ Questionner sa propre posture managériale.
- ▶ Exposer de manière argumentée des propositions dans le cadre d'une démarche co-constructive.
- ▶ Repérer les leviers et outils permettant à un collectif de s'inscrire dans une démarche participative.
- ▶ Collaborer à la construction d'un plan d'actions partagé.
- ▶ Évaluer collectivement le plan d'actions.
- ▶ Définir des axes d'amélioration dans une démarche co-constructive pérenne.

Programme

- ▶ Les points clés de la conduite participative.
- ▶ Comment canaliser ses propres tensions ainsi que celles de ses collaborateurs.
- ▶ L'anticipation des situations et relations difficiles.
- ▶ Ses propres sources de motivation ou de démotivation.
- ▶ Les règles de fonctionnement de l'équipe.
- ▶ Les bases opérationnelles au travail en équipe.
- ▶ Comment apprendre à se dégager de sa réactivité.
- ▶ Comment exprimer une demande, un refus et faire des propositions.
- ▶ La prise en compte des besoins de l'autre, source d'une communication inefficace.
- ▶ Les freins et les leviers à la participation.
- ▶ Les outils et des méthodes favorisant la participation.
- ▶ Les liens et les complémentarités.
- ▶ Comment s'organiser ensemble.
- ▶ La mise en place d'une synergie d'action commune concrète et précise.
- ▶ Le choix de la démarche la plus adaptée à la situation.
- ▶ Les dispositifs d'évaluation et de suivi.
- ▶ Les outils d'évaluation simple.
- ▶ Comment identifier les axes de progression et leur associer des objectifs réalistes.
- ▶ Les outils d'analyse et tableaux de bord pour analyser son organisation.
- ▶ Comment proposer des leviers d'amélioration.

Comment être un membre actif au sein d'une équipe et contribuer à la cohésion d'équipe (module inter-établissement)



ORGANISME

Capitan



DURÉE

2 jours non consécutifs
(1+1)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
25/10/2024



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation : 2020-11



COÛT DE LA FORMATION

2 960 € TTC



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Améliorer ensemble le travail au quotidien : la place de chacun.
- ▶ Développer la cohésion d'équipe.

Public

- ▶ Tout agent de la FPH et tout personnel médical, membre d'une équipe ou en situation de management d'une équipe.
- ▶ Tout agent souhaitant améliorer ses connaissances sur la cohésion d'équipe en vue de transposer les acquis de cette formation au sein de son équipe.
- ▶ Dans le cas des formations proposées en inter-établissement, le prestataire pourra être force de proposition pour la composition des groupes.

Objectifs

- ▶ Prendre conscience de ses propres valeurs et présupposés qui peuvent avoir une incidence sur ses interactions avec les autres.
- ▶ Prendre conscience de l'impact du changement sur les équipes et une capacité à s'ouvrir au changement.
- ▶ Savoir observer les comportements et interactions au sein de l'équipe.
- ▶ Savoir inclure le patient dans l'équipe, ainsi que sa famille le cas échéant.
- ▶ Savoir utiliser des techniques de communication appropriées et des techniques de soutien mutuel.
- ▶ Savoir percevoir les conflits et proposer des solutions pour les résoudre.

Programme

- ▶ Appréhender la nature et les enjeux de la cohésion d'équipe dans le travail (ateliers sur base de photolangage).
- ▶ Expérimenter les effets d'une posture collaborative ou compétitive dans les relations de travail (jeu X/Y : Gagnez autant que vous le pouvez !).
- ▶ Identifier les composantes clefs d'une dynamique collaborative sur le plan collectif et individuel (jeu « Le salaire de la soif » en équipe et en individuel).
- ▶ Diagnostiquer le taux de cohésion de son équipe d'appartenance ainsi que ses capacités collaboratives personnelles (exercice).
- ▶ Prendre conscience de nos différences et de nos complémentarités dans le travail en équipe et dans les relations avec notre entourage professionnel (services transversaux, patients, familles, ...) L'approche Team Management System.
- ▶ Construire une stratégie de renforcement de la cohésion dans son équipe (ateliers).
- ▶ Construire en collectif un retour d'expérience (ateliers : résolution de problème, créativité).
- ▶ Détecter et traiter les conflits internes (simulations).
- ▶ Communiquer avec efficacité au sein de l'équipe et d'autres acteurs de notre environnement de travail (simulations vidéo).
- ▶ Déployer sa valeur ajoutée collaborative dans les 7 étapes d'une action.

Un travail d'intersession est à prévoir sur la mise en œuvre du plan de progression individuel.

Une évaluation à froid peut être mise en œuvre 3 mois après la formation.

Comment être un membre actif au sein d'une équipe et contribuer à la cohésion d'équipe (module inter-établissement)



ORGANISME

Comscape



DURÉE

1 jour



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
25/10/2024



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation : 2020-13



COÛT DE LA FORMATION

4 104 € TTC



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Améliorer ensemble le travail au quotidien : la place de chacun.
- ▶ Développer la cohésion d'équipe.

Public

Toute personne amenée à travailler en équipe.

Objectifs

- ▶ Appréhender le facteur humain comme un enjeu majeur pour la sécurité des soins.
- ▶ Développer sa capacité à travailler en équipe, avec ou sans lien hiérarchique.
- ▶ Renforcer son positionnement et sa contribution à la performance de l'équipe avec assertivité.
- ▶ Optimiser ses outils de communication et de coopération pour être plus efficace.
- ▶ Mettre à profit ses compétences non techniques pour renforcer la cohésion d'équipe.

Modalités pédagogiques

Devenir un équipier efficace au moyen d'une pédagogie active et innovante articulée autour de l'Escape Game.

Modalités logistiques

Disposer de 3 salles (10-12 m²) pour les scénarios d'Escape Game, 1 salle de débriefing, 1 prise électrique par salle ou d'une grande salle qui puisse se diviser / cloisonner.

Programme

- ▶ Quelle est votre représentation de l'équipe ? Quel équipier êtes-vous ?
- ▶ Coopération / Travail en équipe :
 - maîtrise de la communication interpersonnelle (les dimensions de la communication, l'écoute active, canal oral et écrit) ;
 - s'affirmer sans générer de tensions ou de conflits (communication non violente, assertivité).
- ▶ Leadership :
 - management ;
 - comprendre le leadership ;
 - clarifier ses objectifs professionnels pour mieux les atteindre ;
 - identifier ses priorités pour être plus efficace au quotidien ;
 - urgent & important : garder la maîtrise !
- ▶ Résolution de problèmes :
 - analyse des projets en équipe ;
 - utiliser chaque ressource de l'équipe efficacement ;
 - les alternatives : quand les utiliser ?
 - estimer les risques ;
 - prendre le temps de débriefer.
- ▶ Perception globale et recul sur la situation :
 - qui fait quoi ? Se tenir informer ;
 - partager efficacement les informations cruciales ;
 - rendre son équipe efficace : le partage des objectifs ;
 - prendre le temps de débriefer ;
 - identifier les problèmes à venir.

Développer la cohésion d'équipe

(module intra-établissement)



ORGANISME

Capitan



DURÉE

2 jours non consécutifs
(1+1)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
25/10/2024



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation : 2020-10



COÛT DE LA FORMATION

2 960 € TTC



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Améliorer ensemble le travail au quotidien : la place de chacun.

Public

Un collectif au sein d'un établissement (agents de la FPH et personnel médical).

La formation pourra être proposée :

- pour des équipes en difficulté (besoin de rétablir une cohésion d'équipe) ;
- pour des équipes souhaitant entretenir leur cohésion d'équipe et l'améliorer ;
- pour des équipes dont la cohésion est à redynamiser à la suite d'un événement ou d'une période difficile (action post COVID-19 par exemple).

Objectifs

- ▶ Améliorer la qualité de vie au travail, quelle que soit la situation initiale de l'équipe.

Prérequis

En amont de la session, une analyse de la demande sera effectuée afin d'adapter au mieux le module à vos besoins.

Un questionnaire préalable sera également à compléter et à renvoyer au formateur.

Programme

- ▶ Présentation de la synthèse des questionnaires remplis par chaque participant dans la phase amont afin de partager une vision commune de l'état de la cohésion d'équipe.
- ▶ Expérimentation par la simulation des facteurs déterminants de la cohésion d'une équipe. Vivre de l'intérieur les postures de compétition et de collaboration, la circulation de l'information, la gestion du temps et du stress (jeu du Synergomètre).
- ▶ Les différences et les complémentarités dans le travail en équipe et dans les relations avec notre entourage professionnel (services transversaux, patients, famille...). La notion de « préférences de fonctionnement dans le travail » et « profil de personnalité ».
- ▶ Les fonctions internes de toute équipe ; Le positionnement de chaque membre de l'équipe sur la roue TMS.
- ▶ L'importance de la communication : la circulation de la parole, oser dire, prendre sa place, l'écoute dans le groupe... (Jeu de la NASA).
- ▶ La communication efficace au sein de l'équipe.
- ▶ Le plan d'amélioration des relations dans l'équipe (atelier de co-construction).
- ▶ Le processus de régulation des tensions et des conflits internes comme externes à l'équipe.
- ▶ Les pratiques de l'équipe en matière de réunion. La réunion déléguée, la position...
- ▶ Le plan de progrès collectif pour les prochains mois. Formalisation d'un référentiel de développement en collectif.
- ▶ La courbe du changement.

Un travail d'intersession est à prévoir sur la mise en œuvre du plan d'amélioration des relations dans l'équipe.

Développer la cohésion d'équipe

(module intra-établissement)



ORGANISME

Comscape



DURÉE

1 jour



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
25/10/2024



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation : 2020-12



COÛT DE LA FORMATION

4 104 € TTC



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Améliorer ensemble le travail au quotidien : la place de chacun.
- ▶ Comment être un membre actif au sein d'une équipe et contribuer à la cohésion d'équipe.

Public

Membres d'une équipe au sein d'un établissement.

Objectifs

- ▶ Appréhender le facteur humain comme un enjeu majeur pour la sécurité des soins.
- ▶ Développer sa capacité à travailler en équipe, avec ou sans lien hiérarchique.
- ▶ Renforcer son positionnement et sa contribution à la performance de l'équipe avec assertivité.
- ▶ Optimiser ses outils de communication et de coopération pour être plus efficace.
- ▶ Mettre à profit ses compétences non techniques pour renforcer la cohésion d'équipe.

Modalités pédagogiques

Renforcer la cohésion et la communication de l'équipe au moyen d'une pédagogie active et innovante articulée autour de l'Escape Game.

Modalités logistiques

Disposer de 3 salles (10-12 m²) pour les scénarios d'Escape Game, 1 salle de débriefing, 1 prise électrique par salle, ou d'une grande salle qui puisse se diviser / cloisonner.

Programme

- ▶ Quelle est votre représentation de l'équipe ? Quel équipier êtes-vous ?
- ▶ Coopération / Travail en équipe
 - maîtrise de la communication interpersonnelle (les dimensions de la communication, l'écoute active, canal oral et écrit) ;
 - s'affirmer sans générer de tensions ou de conflits (communication non violente, assertivité).
- ▶ Leadership – Management
 - comprendre le leadership ;
 - clarifier ses objectifs professionnels pour mieux les atteindre ;
 - identifier ses priorités pour être plus efficace au quotidien ;
 - urgent & important : garder la maîtrise !
- ▶ Résolution de problèmes
 - analyse des projets en équipe ;
 - utiliser chaque ressource de l'équipe efficacement ;
 - les alternatives : quand les utiliser ?
 - estimer les risques ;
 - prendre le temps de débriefer.
- ▶ Perception globale et recul sur la situation :
 - qui fait quoi ? Se tenir informer ;
 - partager efficacement les informations cruciales ;
 - rendre son équipe efficace : le partage des objectifs ;
 - prendre le temps de débriefer ;
 - identifier les problèmes à venir.

Initiation à la pratique de la méditation en pleine conscience



ORGANISME

Déméter Santé



DURÉE

3 jours consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
25/04/2025



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2020-301



COÛT DE LA FORMATION

3 228 € TTC



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Améliorer ensemble le travail au quotidien : la place de chacun.
- ▶ La gestion du stress et l'intelligence émotionnelle.
- ▶ Initiation aux techniques de l'hypnose dans la FPH
Module 2 : Gérer son stress par l'auto-hypnose.

Public

Tout agent de la FPH.

Objectifs

- ▶ Comprendre les fondements de la méditation de pleine conscience, son intérêt et ses bienfaits.
- ▶ Prendre conscience de son état émotionnel et repérer les facteurs d'épuisement professionnel.
- ▶ S'approprier des outils pour la pratique de la méditation en pleine conscience et les intégrer au quotidien pour prévenir, accompagner et réduire l'épuisement professionnel.

Programme

- ▶ Partage d'un socle commun de connaissances :
 - anxiété, stress, épuisement professionnel : définition et distinction ;
 - spécificités pour les professionnels de santé ;
 - la méditation de pleine conscience : définition, application et intérêt en prévention et accompagnement du stress et de l'épuisement professionnel ;
 - prendre conscience de ses pensées, ses émotions, ses sensations physiques : passer du mode réaction » au mode « réponse consciente ».
- ▶ Vivre l'instant présent :
 - le mode « Faire » en pilotage automatique ; Le mode « Être » dans l'instant présent ;
 - les pratiques formelles de la méditation de PC : comprendre, expérimenter ;
 - les pratiques informelles de la méditation de PC ;
 - les outils.
- ▶ La méditation de pleine conscience dans le travail au quotidien :
 - commencer sa journée ;
 - travailler dans l'attention consciente ;
 - pratiquer avec tous ses sens ;
 - se ressourcer, prendre soin de soi ;
 - finir sa journée ;
 - préparer son sommeil ;
 - vivre pleinement ses journées de repos ;
 - gérer ses freins ;
 - asseoir sa pratique pour aller plus loin.

Initiation à la pratique de la méditation en pleine conscience



ORGANISME

Plénitudes



DURÉE

2 jours consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
25/04/2025



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2020-298



COÛT DE LA FORMATION

3 228 € TTC

Public

Tout agent de la FPH.

Objectifs

- ▶ Repérer les facteurs d'épuisement professionnel.
- ▶ Prendre conscience de son état émotionnel.
- ▶ Comprendre les fondements de la méditation en pleine conscience, son intérêt et ses bienfaits.
- ▶ Apprendre à pratiquer la méditation de pleine conscience pour améliorer son bien-être, gagner en paix d'esprit et en enthousiasme.
- ▶ S'approprier des outils pour pratiquer au quotidien.

Programme

- ▶ Découvrir comment la méditation de pleine conscience fonctionne, impacte notre état émotionnel et peut nous aider à nous sentir mieux au quotidien.
- ▶ Comprendre ce qu'est la méditation de pleine conscience et comment l'intégrer dans un cadre de travail.
- ▶ L'épuisement professionnel, le définir, le comprendre, le reconnaître.
- ▶ L'état émotionnel et son impact sur nos actions et nos relations.
- ▶ Le corps, première porte d'entrée pour pratiquer la pleine conscience au quotidien.
- ▶ La respiration, au cœur de la pratique de la pleine conscience, est un outil d'autorégulation naturel.
- ▶ Apprendre à pratiquer, expérimenter et utiliser la pleine conscience, concrètement.
- ▶ Les sensations et l'attention : comprendre les mécanismes de l'attention et leurs impacts sur l'épuisement.
- ▶ L'approvisionnement de ses pensées.
- ▶ La gestion de ses émotions grâce à la pratique de la pleine conscience : savoir les reconnaître, les accepter et ne plus se laisser emporter par elles.
- ▶ L'intégration et la pratique de la pleine conscience dans son quotidien, en prenant en compte l'expérience de l'instant dans sa globalité et où que nous soyons.



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Améliorer ensemble le travail au quotidien : la place de chacun.
- ▶ La gestion du stress et l'intelligence émotionnelle
- ▶ Initiation aux techniques de l'hypnose dans la FPH
Module 2 : Gérer son stress
Gérer son stress par l'auto-hypnose.

La gestion du stress et l'intelligence émotionnelle



ORGANISME

IME Conseil



DURÉE

2 jours consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
26/03/2024



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2019-370



COÛT DE LA FORMATION

1 760 € TTC



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Initiation à la pratique de la méditation en pleine conscience.
- ▶ Initiation aux techniques de l'hypnose dans la FPH
Module 2 : Gérer son stress par l'auto-hypnose.

Public

Tout public.

Objectifs

- ▶ Repérer les facteurs stressants en situation de travail et identifier l'impact du stress pour le prévenir.
- ▶ Identifier les ressources mobilisables pour agir contre le stress.
- ▶ Identifier, comprendre et accepter ses émotions.
- ▶ Apprendre à gérer ses émotions en situation de stress.
- ▶ Acquérir les méthodes et réflexes pour faire face aux pressions.

Programme

- ▶ Les facteurs stressants en situation de travail et l'impact du stress pour le prévenir.
- ▶ L'identification, la compréhension et l'acceptation de ses émotions.
- ▶ Les ressources mobilisables pour agir contre le stress.
- ▶ La gestion de ses émotions à chaud (en situation de stress) et à froid.
- ▶ L'identification des ressources mobilisables pour agir contre le stress.
- ▶ L'acquisition des méthodes et réflexes pour faire face aux pressions.
- ▶ La reconnaissance de son état de stress (créant ainsi une prise de recul – météo intérieure – hygiène préfrontale).
- ▶ L'assouplissement des intolérances (pack valeur – antivaleur).
- ▶ Le recentrage sur les objectifs (pyramide moyens exigences).
- ▶ Le recentrage sur les domaines d'action (domaines d'action – d'influence – ni action ni influence / exercice de l'arbre des causes).
- ▶ L'analyse des risques et des priorités.

La gestion du stress et l'intelligence émotionnelle



ORGANISME

Excellens Formation



DURÉE

2 jours consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
26/03/2024



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2019-371



COÛT DE LA FORMATION

1 285 € TTC

Public

Tout public.

Objectifs

- ▶ Comprendre les mécanismes et causes du stress dans son milieu professionnel.
- ▶ Identifier les situations stressantes vécues par l'équipe.
- ▶ Reconnaître les effets du stress au niveau physique, psychique et comportemental.
- ▶ Découvrir et développer ses ressources pour gérer son stress et affronter les situations stressantes.

Programme

- ▶ Introduction et identification de sa relation au stress.
- ▶ La notion du stress.
- ▶ Évaluation de son propre stress.
- ▶ La prise en compte de son état de stress et les leviers pour agir en état de stress.
- ▶ L'attitude d'assertivité au service de la gestion du stress et de ses émotions.
- ▶ Les techniques de relaxation et régulation pour gérer ses émotions.
- ▶ Les techniques de visualisation et de concentration.
- ▶ Les techniques de gestion des émotions : les siennes et celles de son interlocuteur.
- ▶ Les techniques de communication pour diminuer le stress et les conflits relationnels.
- ▶ Les techniques de communication pour désamorcer les situations déstabilisantes.
- ▶ Bilan personnel et élaboration d'un plan d'action individuel.



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Initiation à la pratique de la méditation en pleine conscience.
- ▶ Initiation aux techniques de l'hypnose dans la FPH
Module 2 : Gérer son stress par l'auto-hypnose.

Recourir à la médiation



ORGANISME

OBCD Groupe



DURÉE

3 jours non consécutifs
(2+1)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
29/06/2025



COÛT DE LA FORMATION

6 662 € TTC

Public

Direction, encadrement, représentants des organisations syndicales, médecine du travail, référents harcèlements sexuels et agissements sexistes, discriminations au travail, responsables RH, préventeurs.

Objectifs

- ▶ Clarifier les enjeux, le rôle et la posture du médiateur.
- ▶ Prévenir le recours à la médiation (comment éviter le recours à la médiation, ou comment créer les conditions d'un recours pertinent à la médiation ?).
- ▶ Coordonner l'action du médiateur avec les autres dispositifs de résolution de conflits (instances).

Programme

- ▶ Les concepts fondamentaux de réflexion sur la relation et le conflit.
- ▶ Les différents modes de résolution des conflits : arbitrage / conciliation / médiation.
- ▶ La posture du médiateur.
- ▶ La posture, le rôle et les outils des cadres dans la prévention et la résolution des conflits.
- ▶ Retour d'expérience 4 à 6 mois après les deux 1^{re} journées de formation : expériences ou situations rencontrées et outils mobilisés, difficultés rencontrées...

La formation est co-animée par deux médiateurs professionnels.

Violences sexistes et sexuelles au travail : repérer, prendre en charge et orienter les victimes



ORGANISME

Formavenir Performances



DURÉE

3 jours non consécutifs
(2+1)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ



Disponible jusqu'au
31/12/2022



COÛT DE LA FORMATION

3 180 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**

Public

Tous les professionnels de la FPH, dont les médecins, encadrants et personnels RH.

Objectifs

- ▶ Définir les violences sexistes et sexuelles dans la sphère professionnelle (juridiques, sociologiques...) et les sanctions encourues.
- ▶ Rappeler les obligations et les responsabilités de l'administration des personnels (procédure disciplinaire, protection fonctionnelle...).
- ▶ Identifier les mécanismes des violences et le phénomène de l'emprise, du psychotraumatisme, des conséquences physiques, psychologiques et somatiques.
- ▶ Repérer les victimes de violences sexistes et sexuelles par des méthodes et outils adaptés.
- ▶ Prendre en charge les victimes de violences sexistes et sexuelles dans son champ de compétence et/ou en fonction de son rôle (témoin, collègue, manager, RH).
- ▶ Orienter les victimes de manière adaptée en interne et en externe.

Programme

- ▶ Sensibilisation au contexte juridique.
- ▶ Identification des cas de violences sexistes et sexuelles.
- ▶ Les différentes formes de violences sexistes et sexuelles.
- ▶ Les mesures de prévention des agents de la Fonction Publique Hospitalière.
- ▶ Les processus d'emprise et de domination.
- ▶ Les conséquences physiques, somatiques et psychologiques de la violence.
- ▶ Le syndrome de stress post traumatique.
- ▶ Repérage : les signaux d'alerte.
- ▶ Les stratégies de questionnement à la victime.
- ▶ Les postures facilitatrices.
- ▶ Le rôle de chacun : responsable hiérarchique, témoin, entourage professionnel...
- ▶ Identification des partenaires internes et externes.
- ▶ Études de cas.

Un travail d'intersession est à prévoir.

Violences sexistes et sexuelles au travail : repérer, prendre en charge et orienter les victimes



ORGANISME

Infipp Scop



DURÉE

3 jours non consécutifs
(2+1)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ



Disponible jusqu'au
31/12/2022



COÛT DE LA FORMATION

3 960 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**

Public

Tous les professionnels de la FPH, dont les médecins, encadrants et personnels RH.

Objectifs

- ▶ Définir les violences sexistes et sexuelles dans la sphère professionnelle (juridiques, sociologiques...) et les sanctions encourues.
- ▶ Rappeler les obligations et les responsabilités de l'administration des personnels (procédure disciplinaire, protection fonctionnelle...).
- ▶ Identifier les mécanismes des violences et le phénomène de l'emprise, du psychotraumatisme, des conséquences physiques, psychologiques et somatiques.
- ▶ Repérer les victimes de violences sexistes et sexuelles par des méthodes et outils adaptés.
- ▶ Prendre en charge les victimes de violences sexistes et sexuelles dans son champ de compétence et/ou en fonction de son rôle (témoin, collègue, manager, RH).
- ▶ Orienter les victimes de manière adaptée en interne et en externe.

Programme

- ▶ Les violences sexistes et sexuelles au sein du registre des risques psychosociaux.
- ▶ Le cadre juridique des violences sexistes et sexuelles.
- ▶ Éventail des sanctions encourues par les « agresseurs ».
- ▶ Obligations et responsabilités de l'administration et des personnels.
- ▶ Psychologie et stratégies de l'agresseur harceleur.
- ▶ Mécanismes des violences et phénomène d'emprise, psychotraumatisme, conséquences psychologiques et somatiques.
- ▶ Comportements face aux violences sexistes et sexuelles.
- ▶ Repérage des victimes de violences sexistes et sexuelles dans son champ de compétence et/ou en fonction de son rôle.
- ▶ Construction d'un « livret de ressources ».

Un travail d'intersession est à prévoir sur l'identification des modalités de communication sur les violences sexistes et sexuelles adaptées à son environnement de travail.

Axe 4

**Prise en charge
du patient
et du résident**

Sommaire axe 4 Prise en charge du patient et du résident

• Accompagner les aidants	69
• Accompagner les aidants	70
• AFGSU	71
• Aide-soignant en psychiatrie.....	72
• Bientraitance, de l'intention à la pratique	73
• Bientraitance, de l'intention à la pratique	74
• Changer le regard sur la personne âgée hospitalisée.....	75
• Comprendre et prendre en charge les troubles démentiels en EHPAD.....	76
• Distance relationnelle entre usagers et professionnels : un équilibre à trouver	77
• Distance relationnelle entre usagers et professionnels : un équilibre à trouver	78
• Élaborer et participer à un programme d'éducation thérapeutique du patient	79
• Être aide-soignant dans une équipe pluridisciplinaire	80
• Formation à la démarche palliative et à l'accompagnement des personnes en fin de vie des personnels en EHPAD	81
• Formation à la démarche palliative et à l'accompagnement des personnes en fin de vie des personnels en EHPAD	82
• Initiation aux techniques de l'hypnose dans la Fonction publique hospitalière	83
Module 1 : Initiation aux techniques de l'hypnose	84
Module 2 : Gérer son stress par l'auto-hypnose	85
Module 3 : L'hypnose dans la prise en charge de la douleur physique et psychologique.....	86
• La communication non verbale dans la relation patient / soignant.....	87
• La communication non verbale dans la relation patient / soignant.....	88
• L'ère du digital : les apports et les enjeux de la e-santé	89
• L'ère du digital : les apports et les enjeux de la e-santé	90
• La place du jeu dans le soin dans la prise en charge de l'enfant	91
• Le professionnel de santé et la téléconsultation dans la télémedecine	92
• Les premiers secours en santé mentale (PSSM) – Devenez secouriste en santé mentale!	93
• Mieux comprendre et mieux prendre en charge la personne âgée atteinte de la maladie de Parkinson.....	94
• Mobiliser l'humour en situation professionnelle.....	95
• Mobiliser l'humour en situation professionnelle.....	96
• Optimiser votre codage PATHOS et GIR : véritable enjeu financier en EHPAD	97
• Optimiser votre codage PATHOS et GIR : véritable enjeu financier en EHPAD	98
• Plaies et cicatrisation	99
• Précarité et rupture des parcours de soins	100
• Prévention et vaccination, le rôle des professionnels de santé.....	101
Module 1 : Vaccination, un enjeu majeur de prévention en santé publique	101
Module 2 : Les fondamentaux de la vaccination.....	102
• Prise en charge de la personne âgée non communicante	103
• Prise en charge des troubles psychiatriques en EHPAD	104
• Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD et USLD : la maladie d'Alzheimer et l'ensemble des démences apparentées	105
• Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD et USLD : la maladie d'Alzheimer et l'ensemble des démences apparentées	106
• Repérage précoce des troubles du neuro-développement (dont troubles du spectre de l'autisme) chez l'enfant de 0 à 6 ans	107
• Santé sexuelle dans une approche pluri-professionnelle.....	108
• Se préparer à la coordination d'un programme d'éducation thérapeutique du patient	109
• Sensibilisation aux conduites addictives: un abord spécifique, alcoolologie, tabacologie et toxicomanie.....	110
• Tous concernés par le psychotraumatisme: repérage et prise en charge des victimes	111
• Travailler en EHPAD	112

Légende des pictogrammes



Nouveauté



Formation disponible
uniquement
en intra-établissement



Formation ouverte
au personnel médical

Accompagner les aidants



ORGANISME

Antidote Expertise



DURÉE

2 jours consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
17/02/2024



COÛT DE LA FORMATION

2 464 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Distance relationnelle entre usagers et professionnels : un équilibre à trouver.

Public

Tout personnel médical, paramédical, socio-éducatifs, de rééducation, psychologue et personnel administratif.

Objectifs

- ▶ Situer les enjeux, les rôles et les caractéristiques du proche aidant le patient ou le résident.
- ▶ Identifier les facteurs de risques et comorbidités liées au rôle de proche aidant.
- ▶ Repérer les signaux d'alerte de souffrance.
- ▶ Sensibiliser l'aidant à la promotion de sa santé.
- ▶ Orienter vers les dispositifs d'aides aux aidants et d'accompagnement de la personne aidée.

Programme

- ▶ Les enjeux du soutien aux proches aidants.
- ▶ Les besoins exprimés – les rôles et types d'aide apportée.
- ▶ Les risques sur la santé physique et mentale de l'aidant et les facteurs aggravants.
- ▶ La promotion de la santé de l'aidant.
- ▶ Les étapes de deuil de l'aidant et les mécanismes d'adaptation.
- ▶ Les causes et nature de la souffrance des aidants.
- ▶ Les outils de repérage.
- ▶ Le suivi médical de l'aidant.
- ▶ Le développement d'une hygiène de vie adaptée (alimentation, activité physique, sommeil, ...) à un accompagnement au long cours.
- ▶ La juste proximité dans la relation d'aide.
- ▶ Les ressources disponibles territorialement et dispositifs d'aide financière.
- ▶ Les lieux de vie, accueil de l'aidé, solutions de répit et aides accessibles.

Accompagner les aidants



ORGANISME

Formavenir Performances



DURÉE

2 jours consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
17/02/2024



COÛT DE LA FORMATION

2 130 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Distance relationnelle entre usagers et professionnels : un équilibre à trouver.

Public

Tout personnel médical, paramédical, socio-éducatifs, de rééducation, psychologue et personnel administratif.

Objectifs

- ▶ Définir les rôles et les caractéristiques du proche aidant.
- ▶ Identifier les comorbidités liées au rôle d'aidant.
- ▶ Repérer les facteurs de risques et les signaux d'alerte de souffrance et d'épuisement de l'aidant en utilisant le cas échéant les outils adaptés.
- ▶ Proposer les dispositifs d'aides aux aidants et d'accompagnement de la personne aidée disponible sur le territoire.
- ▶ Sensibiliser l'aidant à la promotion de sa santé.

Programme

- ▶ Le profil de l'aidant.
- ▶ Les besoins et attentes des aidants.
- ▶ Les modalités de collaboration entre professionnels, personne vulnérable et aidants.
- ▶ Les actions possibles au sein des structures représentées.
- ▶ L'identification des comorbidités liées au rôle d'aidant.
- ▶ Les frustrations de l'aidant.
- ▶ Les situations à risques et les signes avant-coureurs.
- ▶ De la demande implicite à la souffrance explicite.
- ▶ L'importance de l'orientation vers des formes de soutien : les enjeux du travail en réseau.
- ▶ La sensibilisation de l'aidant à la promotion de sa santé.

AFGSU



ORGANISMES

Offre multi-attributaire
AP-HP, Euromedicare,
Forma Santé ou Sauv'gard



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
25/02/2024



COÛT DE LA FORMATION

Prix en fonction du module
et de l'organisme retenu

**Prise en charge
uniquement
sur le plan de formation
de l'établissement**

Contexte

La formation aux gestes et soins d'urgence (AFGSU niveaux 1 et 2 et actualisation 1 et 2) permet aux établissements hospitaliers de répondre à leurs obligations réglementaires, conformément à l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence.

Modalités

- Organisation d'une session intra-établissement (ou intra-groupement d'établissements).
ou
- Inscription individuelle d'agent (session réalisée dans les locaux de l'organisme).

Liste des modules et codes prestation La Formule ci-dessous :

Formations collectives :

	AP-HP	EUROMEDICARE	FORMA SANTE	SAUV'GARD
AFGSU Niveau 1 Formation initiale (2 jours)	2019-450	2019-434	2019-442	2019-458
AFGSU Niveau 1 Actualisation (1 jour)	2019-451	2019-435	2019-443	2019-459
AFGSU Niveau 2 Formation initiale (3 jours)	2019-452	2019-436	2019-444	2019-460
AFGSU Niveau 2 Actualisation (1 jour)	2019-453	2019-437	2019-445	2019-461

Formations individuelles :

	AP-HP	EUROMEDICARE	FORMA SANTE	SAUV'GARD
AFGSU Niveau 1 Formation initiale (2 jours)	2019-454	2019-438	2019-446	2019-462
AFGSU Niveau 1 Actualisation (1 jour)	2019-455	2019-439	2019-447	2019-463
AFGSU Niveau 2 Formation initiale (3 jours)	2019-456	2019-440	2019-448	2019-464
AFGSU Niveau 2 Actualisation (1 jour)	2019-457	2019-441	2019-449	2019-465

Pour plus d'informations (prix, contacts...), contactez la délégation Anfh Île-de-France.

Aide-soignant en psychiatrie



ORGANISME

INFOR Santé



DURÉE

3 jours non consécutifs
(2+1 jour)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
06/12/2024



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2020-18



COÛT DE LA FORMATION

3280 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Être aide-soignant en équipe pluridisciplinaire.

Public

Aide-soignants (AS).

Objectifs

- ▶ Mieux appréhender les fondamentaux réglementaires en matière de droit des patients, de l'hospitalisation sous contrainte (HSC), l'hospitalisation de secteur (HS).
- ▶ Analyser ses représentations et ses comportements dans la relation aux patients atteints de troubles psychiatriques.
- ▶ Acquérir des savoirs sur les spécificités des différentes institutions en santé mentale et actualiser ses connaissances sur les pathologies en psychiatrie et les techniques de soins associés.
- ▶ Comprendre les interactions et leurs impacts entre les personnes soignées et les soignants.
- ▶ Être en mesure de prévenir et de gérer les demandes et les éventuelles agressivités des patients.
- ▶ Identifier les besoins des usagers et appréhender les modalités de prise en charge en équipe.
- ▶ Se sentir mieux dans son travail pour prévenir les situations d'épuisement professionnel.

Programme

- ▶ La psychiatrie hier, aujourd'hui, demain...
- ▶ Les textes réglementaires de références.
- ▶ La qualité des soins aujourd'hui en psychiatrie.
- ▶ L'analyse de ses représentations et de ses comportements dans la relation aux patients atteints de troubles psychiatriques.
- ▶ Les structures existantes en santé mentale et leurs spécificités.
- ▶ Les différentes pathologies psychiatriques.
- ▶ Le raisonnement clinique.
- ▶ Sa place et ses fonctions dans le cadre du travail en équipe.
- ▶ L'intervention auprès de personnes atteintes de troubles mentaux et psychiques.
- ▶ L'analyse des attitudes des professionnels face aux troubles psychiatriques.
- ▶ Les modalités de la prise en charge du patient en psychiatrie.
- ▶ Les compétences relationnelles spécifiques à la psychiatrie.
- ▶ Les différents facteurs de stress professionnel.
- ▶ Les mécanismes du stress et les liens corps – pensées – émotions.

Un travail d'intersession est à prévoir sur le recueil des situations et difficultés rencontrées dans la prise en charge des patients en équipe et notamment dans le cadre du binôme IDE / AS.

Bientraitance, de l'intention à la pratique



ORGANISME

IRAP santé



DURÉE

3 jours non consécutifs
(2+1 jour)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
29/11/2023



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2019-122



COÛT DE LA FORMATION

3 240 € TTC

Public

Tout public.

Objectifs

- ▶ Appréhender le phénomène de la maltraitance dans toutes ses composantes (formes, facteurs de risques, traitement).
- ▶ Partager les fondamentaux de la culture de la bientraitance.
- ▶ Connaître les bonnes pratiques de bientraitance au sein de son service / établissement.

Programme

- ▶ Le phénomène de la maltraitance.
- ▶ Les causes de la maltraitance : interaction de facteurs personnels et environnementaux.
- ▶ Bientraitance et soins : pourquoi une telle interrogation ?
- ▶ L'action contre la maltraitance.
- ▶ Utilisation des outils HAS pour l'analyse des pratiques professionnelles.
- ▶ L'initiation de la démarche de bientraitance.
- ▶ La construction de la bientraitance dans l'accueil et la prise en soin individuelle.

Un travail d'intersession est à prévoir.



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Distance relationnelle entre usagers et professionnels : un équilibre à trouver.
- ▶ Le droit des résidents.

Bientraitance, de l'intention à la pratique



ORGANISME

Réseau Cèdre Santé



DURÉE

2 jours consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
29/11/2023



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2019-121



COÛT DE LA FORMATION

2 010 € TTC



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Distance relationnelle entre usagers et professionnels : un équilibre à trouver.
- ▶ Le droit des résidents.

Public

Tout public.

Objectifs

- ▶ Appréhender le phénomène de la maltraitance dans toutes ses composantes (formes, facteurs de risque, traitement).
- ▶ Partager les fondamentaux de la culture de la bientraitance.
- ▶ Examiner et analyser mes pratiques professionnelles dans la relation, les gestes et les actes quotidiens.
- ▶ Intégrer des pratiques bientraitantes au quotidien et adapter ma posture professionnelle : de l'intention à l'action.
- ▶ Développer et cultiver une approche éthique et bientraitante à l'égard des usagers.
- ▶ Connaître et contribuer aux bonnes pratiques de bientraitance au sein de son service / établissement.

Programme

- ▶ Conscience et connaissance des risques de maltraitance – les différentes formes de maltraitance.
- ▶ Définitions et différenciation des notions : maltraitance, agressivité, violence, maltraitance ordinaire.
- ▶ Les facteurs de risques propices à l'instauration de rapports maltraitants.
- ▶ La bientraitance : de quoi parlons-nous ?
- ▶ La bientraitance comme une démarche consciente individuelle et collective.
- ▶ Démarche d'exploration, d'identification et d'analyse des différentes pratiques bientraitantes existantes qui s'expriment dans le quotidien des professionnels.
- ▶ La bientraitance dans l'accueil et l'accompagnement des familles.
- ▶ Les freins à la mise en œuvre de la bientraitance.
- ▶ Les ressources pour développer la bientraitance dans le soin en équipe.

Changer le regard sur la personne âgée hospitalisée



ORGANISME

Grieps



DURÉE

3 jours non consécutifs
(2+1 jour)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
17/02/2024



COÛT DE LA FORMATION

3 825 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- Prise en charge des troubles psychiatriques en EHPAD.
- Prodig : troubles du comportement de la personne âgée.

Public

Tout personnel médical, paramédical, social et personnel d'encadrement et de direction.

Objectifs

- Appréhender les effets physiques et psychologiques du vieillissement physiologique.
- Repérer la personne âgée fragile.
- Adopter une approche appropriée de la personne présentant des troubles neurocognitifs.
- Identifier et prévenir les principaux risques liés à l'hospitalisation.
- Évaluer et prendre en charge la douleur du sujet âgé.
- Renforcer sa posture bientraitante dans la prise en soins.
- Optimiser le parcours intra-hospitalier en fonction de la fragilité de la personne âgée.
- Mobiliser l'expertise gériatrique.
- Identifier précocement les besoins et les attentes de la personne âgée et des aidants.

Programme

- Les problématiques liées au vieillissement.
- Les moyens de repérage du syndrome de fragilité.
- L'adoption d'une approche soignante appropriée.
- Les principaux risques liés à l'hospitalisation des personnes âgées.
- L'intégration de l'aidant comme partie prenante.
- L'optimisation des parcours intra-hospitaliers.
- L'expertise gériatrique.
- La préparation de la sortie d'hospitalisation.

Un travail d'intersession est à prévoir.

Comprendre et prendre en charge les troubles démentiels en EHPAD

N



ORGANISME

Réseau Cèdre Santé



DURÉE

3 jours non consécutifs
(2+1 jour)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
03/03/2025



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2020-226



COÛT DE LA FORMATION

3 945 € TTC



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- Mieux comprendre et mieux prendre en charge la personne âgée atteinte de la maladie d'Alzheimer ou pathologie dite apparentée.
- Prise en charge des troubles psychiatriques en EHPAD.
- Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD et USLD : la maladie d'Alzheimer et l'ensemble des démences apparentées.

Public

Infirmiers, aides-soignants et agents des services hospitaliers exerçant auprès de la personne âgée

Objectifs

- Accompagner l'utilisateur avant de « prendre en charge » une pathologie.
- Comprendre ce qu'est un trouble du comportement et les Symptômes comportementaux et psychologiques de la démence (SCPD).
- Comprendre l'impact de la pathologie au quotidien.
- Identifier les leviers et champ d'action de l'AS, l'ASH et l'IDE.
- Adopter des techniques pour maintenir l'autonomie aux temps clés du quotidien.

Programme

- Les troubles psycho-comportementaux liés aux maladies neuro-évolutives.
- Les signaux d'alerte des Symptômes Comportementaux et Psychiatriques de la Démence.
- Les troubles cognitifs et du comportement : quelles possibilités pour l'utilisateur d'interagir, de communiquer « normalement » ?
- Les leviers d'action pour le maintien de l'autonomie dans les actes essentiels du quotidien.
- Les principes de la mobilisation douce et la stimulation dans les situations du quotidien.
- Zoom sur des techniques de communication spécifiques.
- Le quotidien comme outil pour le maintien de l'autonomie de la personne et support à la relation d'aide.
- Expérimentation d'accompagnement de résidents présentant des troubles par simulation via un serious game.
- L'élaboration d'un projet d'équipe autour du résident : le travail en équipe, un prérequis essentiel pour l'individualisation de la prise en charge.
- La réalité de la crise sanitaire liée au COVID-19 et l'impact sur la prise en charge des résidents.
- Les principes architecturaux.

Un travail d'intersession est à prévoir.

Distance relationnelle entre usagers et professionnels : un équilibre à trouver



ORGANISME

FORMAVENIR
PERFORMANCES



DURÉE

3 jours non consécutifs
(2+1 jour)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
17/02/2024



COÛT DE LA FORMATION

3 135 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Bienveillance, de l'intention à la pratique.
- ▶ Distance relationnelle entre usagers et professionnels : un équilibre à trouver – offre GRIEPS.
- ▶ Le droit des résidents.

Public

Tout public.

Objectifs

- ▶ Définir les concepts « distance relationnelle » et « accompagnement ».
- ▶ Analyser les émotions / mécanismes de défense et leurs impacts sur la relation avec le patient et sa famille.
- ▶ Distinguer communication, information et relation.
- ▶ Développer une relation de confiance avec le patient et sa famille par une information adaptée et renouvelée dans le respect des règles éthiques et déontologiques, et dans les limites de sa fonction.
- ▶ Adapter sa posture dans le triangle équipe soignante, patient, famille, en fonction des contraintes situationnelles.

Programme

- ▶ Définitions, champs d'application des concepts de distance relationnelle et d'accompagnement.
- ▶ Les représentations des rôles des professionnels et de leurs missions.
- ▶ Les caractéristiques de la relation d'accompagnement.
- ▶ Les outils requis pour mener à bien les activités relationnelles.
- ▶ Les représentations sur les problématiques des usagers accompagnés : maladie, handicap, vieillissement.
- ▶ Les modalités de mise en œuvre d'une relation soignant / soigné de qualité.
- ▶ Les différentes variables présentes dans la communication : psychologiques, cognitives, sociales.
- ▶ L'environnement éthique et réglementaire de la relation d'accompagnement et de soins.
- ▶ L'adaptation de sa posture dans le triangle équipe soignante / patient / famille en fonction des contraintes situationnelles.
- ▶ La résolution des obstacles à la juste distance relationnelle.

Un travail d'intersession est à prévoir.

Distance relationnelle entre usagers et professionnels : un équilibre à trouver



ORGANISME

Grieps



DURÉE

3 jours non consécutifs
(2+1 jour)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
17/02/2024



COÛT DE LA FORMATION

3 825 € TTC



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Bienveillance, de l'intention à la pratique.
- ▶ Distance relationnelle entre usagers et professionnels : un équilibre à trouver – offre Formavenir Performances.
- ▶ Le droit des résidents.

Public

Tout public.

Objectifs

- ▶ Maintenir un accompagnement de qualité du patient et de sa famille dans toutes situations y compris celles d'imprévus et de contraintes.
- ▶ Définir les concepts « distance relationnelle » et « accompagnement ».
- ▶ Analyser les émotions / mécanismes de défense et leurs impacts sur la relation avec le patient et sa famille.
- ▶ Distinguer communication, information et relation.
- ▶ Développer une relation de confiance avec le patient et sa famille.
- ▶ Adapter sa posture dans le triangle équipe soignante, patient, famille, en fonction des contraintes situationnelles.

Programme

- ▶ La place de l'utilisateur au sein de l'hôpital et l'impact potentiel sur la relation avec les professionnels.
- ▶ Les compétences communicationnelles.
- ▶ Les notions d'information, de communication et de relation.
- ▶ Le concept de distance relationnelle en s'appuyant sur son vécu expérientiel.
- ▶ Les attitudes et contre attitudes du professionnel favorisant ou défavorisant la relation et la distance.
- ▶ L'impact de la proxémie.
- ▶ Les attitudes, contre attitudes, mécanismes de défense et leur impact.
- ▶ L'analyse de sa pratique professionnelle en situations communicationnelles et/ou relationnelles.
- ▶ La triade Patient / Famille / Professionnel.
- ▶ Se situer dans un travail collectif pour cheminer vers une juste distance relationnelle.

Un travail d'intersession est à prévoir.

Élaborer et participer à un programme d'éducation thérapeutique du patient

N



ORGANISME

A&M DPC



DURÉE

6 jours non consécutifs
(3+3)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
05/08/2025



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2021-199



COÛT DE LA FORMATION

7 455 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Se préparer à la coordination d'un programme d'éducation thérapeutique du patient.

Public

Cadres de santé, IDE, diététiciens, kinésithérapeutes, psychologues, AS, manipulateurs en électroradiologie médicale, infirmiers de pratique avancée (IPA), psychomotricien, ergothérapeute.

Objectifs

- ▶ Maîtriser la législation sur l'éducation thérapeutique.
- ▶ Différencier les notions.
- ▶ Contribuer à une meilleure qualité de vie des personnes.
- ▶ Identifier et mettre en œuvre les actions permettant la mise en œuvre des étapes d'une démarche d'éducation thérapeutique du patient (ETP).
- ▶ Mener un entretien, élaborer un diagnostic et négocier le contrat éducatif.
- ▶ Élaborer et mettre en œuvre l'ETP.
- ▶ Animer des séquences d'éducation thérapeutique.
- ▶ Évaluer le programme ETP.

Programme

- ▶ La législation sur l'éducation thérapeutique et les droits des patients.
- ▶ Les notions d'information et d'éducation.
- ▶ La contribution à une meilleure qualité de vie des personnes atteintes de maladies chroniques.
- ▶ Les actions pour mettre en place une démarche ETP.
- ▶ L'élaboration d'un diagnostic et la négociation d'un contrat éducatif.
- ▶ L'élaboration et la mise en œuvre d'un programme ETP.

Un travail d'intersession est à prévoir.

Être aide-soignant dans une équipe pluridisciplinaire



ORGANISME

Grieps



DURÉE

3 jours non consécutifs
(2+1)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
18/11/2024



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2020-17



COÛT DE LA FORMATION

3552€ TTC

Public

Aide-soignants (AS).

Objectifs

- ▶ Se positionner comme aide-soignant au sein d'une équipe pluridisciplinaire (articulation, limites et responsabilités), en prenant en compte les évolutions du métier.
- ▶ Préciser et favoriser la valorisation de l'intervention de l'aide-soignant.
- ▶ Distinguer les champs de compétences spécifiques de l'aide-soignant (soins d'hygiène et de confort) et leur mise en application en fonction de différents milieux d'exercice.
- ▶ Développer les capacités de communication auprès des usagers et des familles ainsi qu'au sein d'une équipe notamment dans les situations difficiles, en cas de violence ou d'agressivité.

Programme

- ▶ Les missions et fonctions de l'aide-soignant.
- ▶ La valorisation de l'expérience, la polyvalence, l'adaptation et la variété des exercices.
- ▶ Le référentiel de compétences connues et reconnues : comment se situer ?
- ▶ La collaboration pluri-professionnelle.
- ▶ Une communication efficiente en équipe et avec les usagers.
- ▶ La valorisation du métier d'aide-soignant.
- ▶ L'aide-soignant dans l'évolution des contextes sanitaires et médico-sociaux.

Un travail d'intersession est à prévoir.

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Aide-soignant en psychiatrie.
- ▶ Travailler en EHPAD.

Formation à la démarche palliative et à l'accompagnement des personnes en fin de vie des personnels en EHPAD



ORGANISME

Advitam



DURÉE

3 jours non consécutifs
(2+1 jour)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
31/03/2025



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2021-36



COÛT DE LA FORMATION

3 025 € TTC



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Accompagner la souffrance des professionnels face à la mort des usagers.
- ▶ Distance relationnelle entre usagers et professionnels : un équilibre à trouver.
- ▶ Initiation aux techniques de l'hypnose dans la FPH
Module 3 : L'hypnose dans la prise en charge de la douleur physique et psychologique.
- ▶ Travailler en EHPAD.

Public

Professionnels soignants des EHPAD autonomes ou intégrés dans des centres hospitaliers.

Chaque établissement intéressé par cette formation devra inscrire à minima deux ou trois professionnels afin de pouvoir transmettre et mettre en œuvre le contenu de la formation à l'issue de celle-ci.

Objectifs

- ▶ Connaître le contexte législatif et les fondements éthiques des grandes questions en soins palliatifs.
- ▶ Connaître les principes de la démarche palliative et les possibilités de mise en œuvre, en lien avec le ou les guides de bonnes pratiques existants.
- ▶ Connaître les spécificités et les questions de prise en charge palliative au niveau des soins relationnels et techniques (notions médicales, de soins, psychologiques...).
- ▶ Mettre en pratique un savoir-faire et savoir-être du soin en fin de vie auprès des patients / résidents.
- ▶ Développer ou mettre en œuvre une démarche collégiale interdisciplinaire en lien avec le projet d'établissement.
- ▶ Connaître les acteurs institutionnels de la démarche palliative.

Programme

- ▶ Les principes de la démarche palliative.
- ▶ Le contexte législatif et les fondements éthiques des grandes questions en soins palliatifs (Loi du 4 mars 2002, la mise en place des directives anticipées et la nomination d'une personne de confiance pour les personnes âgées institutionnalisées et le dispositif Leonetti-Clayes relatif à la sédation).
- ▶ Les besoins physiques et psychologiques de la personne en soins palliatifs, de la personne en fin de vie et de son entourage.
- ▶ Les règles à respecter pour améliorer la prise en soin des résidents en fin de vie.
- ▶ La nutrition / l'hydratation.
- ▶ Les symptômes cardio-respiratoires.
- ▶ La prise en charge médicamenteuse et non médicamenteuse de la douleur.
- ▶ La communication avec la personne en fin de vie.
- ▶ La pluridisciplinarité dans la démarche palliative.

Un travail d'intersession est à prévoir.

Formation à la démarche palliative et à l'accompagnement des personnes en fin de vie des personnels en EHPAD



ORGANISME

Ideage Formation



DURÉE

3 jours non consécutifs
(2+1 jour)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
31/03/2025



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2021-37



COÛT DE LA FORMATION

3 484 € TTC



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Accompagner la souffrance des professionnels face à la mort des usagers.
- ▶ Distance relationnelle entre usagers et professionnels : un équilibre à trouver.
- ▶ Initiation aux techniques de l'hypnose dans la FPH
Module 3 : L'hypnose dans la prise en charge de la douleur physique et psychologique.
- ▶ Travailler en EHPAD.

Public

Professionnels soignants des EHPAD autonomes ou intégrés dans des centres hospitaliers.

Chaque établissement intéressé par cette formation devra inscrire a minima deux ou trois professionnels afin de pouvoir transmettre et mettre en œuvre le contenu de la formation à l'issue de celle-ci.

Objectifs

- ▶ Acquérir ou renforcer ses connaissances sur l'aspect législatif et les fondements éthiques de l'accompagnement de fin de vie et des soins palliatifs.
- ▶ Connaître les principes de mise en place d'une démarche palliative en EHPAD.
- ▶ Mettre en œuvre un accompagnement global de fin de vie à travers les principes de la démarche palliative.
- ▶ Développer une posture professionnelle adaptée auprès des résidents et de leurs proches et réfléchir à l'impact de l'épuisement professionnel dans le but d'améliorer la gestion des émotions face aux situations de fin de vie.
- ▶ Renforcer la mise en place d'une démarche palliative interdisciplinaire au sein de son établissement.

Programme

- ▶ Les notions essentielles relatives à l'accompagnement de fin de vie et des soins palliatifs.
- ▶ La mise en place d'une démarche de soins palliatifs en EHPAD (les bonnes pratiques professionnelles).
- ▶ La réponse aux besoins physiologiques et psychologiques des personnes en fin de vie.
- ▶ Les attitudes relationnelles adaptées.
- ▶ Le concept de souffrance globale ou « total pain » et ses modalités de prise en charge.
- ▶ Les étapes du deuil.
- ▶ La juste distance professionnelle.
- ▶ La gestion de l'après-décès d'un usager.
- ▶ Les difficultés de l'accompagnement de fin de vie : le risque d'épuisement professionnel.
- ▶ L'impact moral et physique de l'accompagnement de fin de vie pour les proches.
- ▶ Le maintien des liens entre les usagers et l'entourage.
- ▶ L'importance d'une vision et d'une procédure pluridisciplinaire.
- ▶ Le travail en réseau avec les acteurs institutionnels des soins palliatifs.
- ▶ La création d'une commission soins palliatifs en EHPAD.
- ▶ La mise en place de manière systématique des directives anticipées en EHPAD.

Un travail d'intersession est à prévoir.

Initiation aux techniques de l'hypnose dans la Fonction publique hospitalière



ORGANISME

Grieps

Contexte

Depuis plusieurs années, la pratique de l'hypnose prend une place de plus en plus importante dans la prise en charge des patients et résidents dans les établissements de santé publics. Les domaines d'utilisation sont multiples : accueil du patient et des proches, soins aigus et palliatifs, prévention, douleur aiguë et chronique, anxiété de tous types...

De nombreuses études cliniques prouvent l'intérêt thérapeutique de l'hypnose. Intégré au soin, le processus hypnotique est précis, il ne s'improvise pas et nécessite d'être pensé en équipe pluri-professionnelle et justifie d'une action de formation spécifique pour assurer une prise en charge sécurisée.

Objectifs

- ▶ S'approprier les fondamentaux de l'hypnose.
- ▶ S'approprier les techniques de l'hypnose pour gérer son stress en situation de travail.
- ▶ Connaître les techniques de l'hypnose au service de la prise en charge de la douleur.

Parcours

MODULE 1 (2 JOURS)

Initiation aux techniques de l'hypnose
(obligatoire pour réaliser les modules 2 et 3)

MODULE 2 (3 JOURS)

Gérer son stress
par l'auto-hypnose

MODULE 3 (3 JOURS)

L'hypnose dans la prise en charge de la douleur
physique et psychologique

Initiation aux techniques de l'hypnose dans la FPH

Module 1 : Initiation aux techniques de l'hypnose

Public

Tout public.

Objectifs

- ▶ Comprendre l'approche hypnotique.
- ▶ Identifier les différents courants et techniques de l'hypnose.
- ▶ S'entraîner à la mise en œuvre des techniques de l'hypnose opérationnelles et immédiatement transférables.
- ▶ Connaître les limites et contre-indications de l'hypnose.

Programme

- ▶ Les fondamentaux théoriques et scientifiques de l'hypnose et son champ d'application :
 - historique et connaissances actuelles ;
 - les indications et contre-indications de l'hypnose dans le soin ;
 - l'hypnose en établissement de santé.
- ▶ La communication hypnotique :
 - la structure d'une transe hypnotique ;
 - le langage hypnotique.
- ▶ L'expérimentation de la transe hypnotique :
 - les signes de transe hypnotique ;
 - les différentes techniques d'induction.
- ▶ Le transfert dans sa pratique quotidienne au sein de sa structure :
 - le processus hypnotique en équipe pluridisciplinaire ;
 - le plan d'action et la restitution de ses acquis à son institution.



ORGANISME

Grieps



DURÉE

2 jours consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ



Disponible jusqu'au
12/06/2023



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2018-44



COÛT DE LA FORMATION

2760 € TTC



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Initiation aux techniques de l'hypnose dans la FPH
Module 2 : Gérer son stress par l'auto-hypnose.
Module 3 : L'hypnose dans la prise en charge de la douleur physique et psychologique.

Initiation aux techniques de l'hypnose dans la FPH

Module 2 : Gérer son stress par l'auto-hypnose

Public

Tout public.

Objectifs

- ▶ Identifier un état de stress, en comprendre les mécanismes et les manifestations.
- ▶ Mettre en œuvre les techniques de l'hypnose pour une gestion du stress efficace.

Prérequis

Avoir suivi le module 1 : Initiation aux techniques de l'hypnose.

Programme

- ▶ Les mécanismes du stress :
 - définition, causes et conséquences physiologiques, psychologiques et comportementales ;
 - les facteurs générateurs de stress à l'hôpital ;
 - les leviers d'actions contre le stress.
- ▶ Les outils de gestion des émotions et du stress pour pouvoir s'inscrire dans l'auto-hypnose :
 - le décryptage des croyances ;
 - le travail des émotions ;
 - les techniques de communication efficaces pour réduire le stress relationnel.
- ▶ La mise en œuvre des concepts d'hypnose initiés au module 1 :
 - approfondissement des apprentissages théoriques et des techniques hypnotiques ;
 - le conscient et l'inconscient.
- ▶ Les techniques d'auto-hypnose et les différentes étapes d'une séance d'auto-hypnose.
- ▶ L'utilisation du travail intérieur pour comprendre et utiliser ses émotions, prendre en compte les messages inconscients et agir sur son corps.
- ▶ Les applications de l'auto-hypnose :
 - l'élimination des peurs, des blocages internes, des mauvaises habitudes... ;
 - la gestion de la motivation et du passage à l'action ;
 - la création de « cibles inconscientes » pour mobiliser les ressources...



ORGANISME

Grieps



DURÉE

3 jours non consécutifs
(2+1)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ



Disponible jusqu'au
12/06/2023



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2018-45



COÛT DE LA FORMATION

4 140 € TTC



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Initiation aux techniques de l'hypnose dans la FPH
Module 1 : Initiation aux techniques de l'hypnose.
Module 3 : L'hypnose dans la prise en charge de la douleur physique et psychologique.

Initiation aux techniques de l'hypnose dans la FPH

Module 3 : L'hypnose dans la prise en charge de la douleur physique et psychologique

Public

Agents issus des filières soignantes et de rééducation.

Objectifs

- ▶ Déterminer les pratiques hypnotiques les plus adaptées en fonction des différents types de douleurs.
- ▶ Connaître les outils d'évaluation de la douleur.
- ▶ Découvrir le champ d'intervention des techniques d'hypnose et leurs limites.

Prérequis

Avoir suivi le module 1 : Initiation aux techniques de l'hypnose.

Programme

- ▶ Les fondamentaux de la douleur et l'hypnoanalgésie :
 - la physiologie de la douleur et ses différentes composantes : psychologiques, physiques et temporelles ;
 - les formes de la douleur et les pathologies associées ; les outils d'évaluation de la douleur ;
 - les indications de l'hypnose dans la douleur et son application auprès des patients / résidents algiques ;
 - les protocoles de modification des représentations de la douleur chez le patient / résident.
- ▶ La mise en œuvre des concepts d'apprentissage initiés lors du module 1 et le lien avec le traitement de la douleur :
 - le travail en équipe pour intégrer l'hypnoanalgésie dans ses pratiques ;
 - l'approfondissement des apprentissages théoriques et des techniques hypnotiques en lien avec les différents types de douleur.
- ▶ L'initiation à des techniques d'hypnoanalgésie en lien avec les différents types de douleur.
- ▶ L'utilisation de métaphores dans une transe hypnotique.
- ▶ Les mécanismes de l'anxiété et de la peur dans le phénomène douloureux :
 - les techniques hypnotiques ;
 - les résistances du patient / résident ;
 - la gestion du stress du soignant.
- ▶ L'apprentissage de l'auto-hypnose chez le patient / résident :
 - les techniques d'induction en auto-hypnose ;
 - l'évaluation des résultats et le suivi des patients / résidents.



ORGANISME

Grieps



DURÉE

3 jours non consécutifs
(2+1)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
12/06/2023



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2018-46



COÛT DE LA FORMATION

4 140 € TTC



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Initiation aux techniques de l'hypnose dans la FPH
Module 1 : Initiation aux techniques de l'hypnose.
Module 2 : Gérer son stress par l'auto-hypnose.

La communication non verbale dans la relation patient / soignant



ORGANISME

Elide



DURÉE

3 jours non consécutifs
(2+1)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
25/04/2025



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2020-304



COÛT DE LA FORMATION

3 885 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Distance relationnelle entre usagers et professionnels : un équilibre à trouver.

Public

Tout professionnel de santé en contact avec des patients dont la communication verbale est altérée.

Objectifs

- ▶ Identifier les patients non communicants.
- ▶ Repérer les situations dans lesquelles les échanges verbaux entre patient et soignant sont altérés.
- ▶ S'approprier les techniques de communication non verbale.
- ▶ Expliquer les consignes appropriées aux patients et les faire participer aux soins.
- ▶ Échanger avec le public concerné.

Programme

- ▶ Prise en charge des patients non communicants : ressources, difficultés et représentations des soignants.
- ▶ Pathologies – situations types des patients non-communicants.
- ▶ Schéma – logique de la communication.
- ▶ Le langage verbal, paraverbal et non verbal.
- ▶ Difficultés – obstacles – freins – risques potentiels dans la prise en charge.
- ▶ La construction d'une relation de confiance pour bien communiquer, en s'appuyant sur les postures de la relation d'aide.
- ▶ Les outils pour communiquer avec les patients mal ou non communicants.
- ▶ S'appuyer sur l'équipe pluridisciplinaire, la famille et les proches.
- ▶ Repérage des émotions et besoins pour prévenir frustration, agressivité, repli, refus...
- ▶ La détection et l'évaluation de la douleur du patient mal ou non communicant.
- ▶ Le développement de sa créativité pour mieux communiquer avec le patient non communicant.
- ▶ La législation sur les droits des patients.
- ▶ Le travail en réseau.
- ▶ Les outils de la communication.

Un travail d'intersession est à prévoir.

La communication non verbale dans la relation patient / soignant



ORGANISME

Formavenir Performances



DURÉE

3 jours consécutifs
(2+1)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
25/04/2025



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2020-307



COÛT DE LA FORMATION

3 365 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Distance relationnelle entre usagers et professionnels : un équilibre à trouver.

Public

L'ensemble des personnels soignants des établissements de santé.

Objectifs

- ▶ Identifier les patients non communicants.
- ▶ Repérer les situations dans lesquelles les échanges verbaux entre patient et soignant sont altérés.
- ▶ S'approprier les techniques de communication non verbale.
- ▶ Expliquer les consignes appropriées aux patients et les faire participer aux soins.
- ▶ Échanger avec le public concerné.

Programme

- ▶ Les fondements de la communication.
- ▶ La place de la communication non verbale dans la relation d'aide.
- ▶ Les situations d'altération communicationnelle au cœur des soins.
- ▶ Hypothèses sur le « monde » des patients non communicants : en termes d'émotions, d'angoisses, de fragilité, de rapport avec le temps, les soins...
- ▶ Les méthodes et aides techniques pour communiquer non verbalement.
- ▶ Les messages non verbaux.
- ▶ Le toucher relationnel et ses représentations : caractéristiques, intérêts et limites.
- ▶ L'importance du travail en équipe auprès des patients non communicants.
- ▶ Présentation des outils utilisés et / ou créés durant l'intersession.
- ▶ Élaboration du plan d'action d'amélioration.

Un travail d'intersession est à prévoir.

L'ère du digital : les apports et les enjeux de la e-santé



ORGANISME

Corpus Learning



DURÉE

2 jours consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
16/06/2025



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2021-13



COÛT DE LA FORMATION

2 230 € TTC

Public

Professions médicales, paramédicales et de directions.

Objectifs

- ▶ Maîtriser les enjeux et les objectifs des pratiques de télésanté.
- ▶ Respecter les droits des patients dans les pratiques de télésanté.
- ▶ Concevoir et mettre en place un projet de télésanté dans son établissement.
- ▶ Appréhender les nouveaux métiers en santé à l'ère du digital : les impacts dans la relation patient-soignant.

Programme

- ▶ Le cadre légal et réglementaire des pratiques de télésanté : l'apport de la crise sanitaire COVID-19.
- ▶ La télésanté dans les organisations territoriales : CPTS, GHT.
- ▶ Comment les citoyens et les patients vivent la télésanté.
- ▶ Les services de l'e-santé.
- ▶ Les devoirs des professionnels : informer les patients et recueillir leur consentement.
- ▶ La protection des données personnelles de santé.
- ▶ La responsabilité juridique des différents acteurs.
- ▶ L'éthique et la déontologie dans les pratiques de télésanté, la garantie humaine dans l'innovation en santé.

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Le professionnel de santé et la téléconsultation dans la télémedecine.

L'ère du digital : les apports et les enjeux de la e-santé



ORGANISME

Formavenir Performances



DURÉE

2 jours consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
16/06/2025



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2021-9



COÛT DE LA FORMATION

2 370 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Le professionnel de santé et la téléconsultation dans la télémédecine.

Public

Professions médicales, paramédicales et de directions.

Objectifs

- ▶ Identifier les enjeux de la mise en place de l'e-santé au sein d'un établissement hospitalier, leurs impacts dans les pratiques professionnelles et dans la relation avec le patient.
- ▶ Appréhender l'e-santé dans le secteur hospitalier au travers de l'existant et des perspectives d'évolution.
- ▶ Identifier le cadre juridique et réglementaire lié à l'usage, l'exploitation et la diffusion des données collectées pour informer, protéger et rassurer le patient.
- ▶ Analyser les impacts de l'e-santé sur les institutions, les services, les acteurs et l'organisation des soins et les pratiques professionnelles.
- ▶ Anticiper les impacts sur l'évolution des pratiques professionnelles et la relation au patient.

Programme

- ▶ Historique et états des lieux de la télémédecine et du télésoin en France.
- ▶ Les orientations pour accélérer le virage numérique et la stratégie nationale de déploiement de l'e-santé.
- ▶ L'e-santé à l'épreuve des faits : un an après le 1^{er} confinement.
- ▶ Quelles perspectives d'évolution ? Comment décliner les réalités de terrain en projet stratégique ?
- ▶ L'identité et le numérique : la protection des données personnelles.
- ▶ Le respect des droits des usagers.
- ▶ La cybersécurité.
- ▶ Le numérique où la 3^{ème} révolution industrielle : les nouveaux comportements associés.
- ▶ Quels enjeux pour le secteur hospitalier ?
- ▶ La facilitation et la fluidification des parcours.
- ▶ La continuité de la prise en charge.
- ▶ Le numérique facteur de différenciation et source de valeur ajoutée.
- ▶ Numérique et questionnements inévitables.
- ▶ La gestion des projets de télémédecine et de télésoin.
- ▶ La relation au patient modifiée et l'importance de la mise en confiance.
- ▶ L'évolution des pratiques professionnelles.
- ▶ De nouvelles modalités d'intervention à mettre en place : quels impacts pour les professionnels et les usagers ?

La place du jeu dans le soin dans la prise en charge de l'enfant



ORGANISME

Nonaka Conseil



DURÉE

3 jours consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
9/09/2023



COÛT DE LA FORMATION

3 800 € TTC



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Repérage précoce des troubles du neuro-développement (dont troubles du spectre de l'autisme) chez l'enfant de 0 à 6 ans.

Public

Tout professionnel travaillant au sein de services sanitaires, sociaux ou médico-sociaux, accueillant des enfants.

Objectifs

- ▶ Aider l'enfant à apprivoiser par le jeu, l'environnement sanitaire, social, et médico-social.
- ▶ Favoriser la réflexion et les échanges sur la place du jeu en établissement.
- ▶ Mieux connaître les besoins de l'enfant afin d'adapter son comportement et son langage.
- ▶ Permettre aux soignants de développer leur capacité à jouer avec l'enfant hospitalisé.
- ▶ Identifier le rôle du jeu chez l'enfant.
- ▶ Savoir établir une relation privilégiée avec l'enfant par le jeu, transformer l'attitude et les appréhensions du soin.

Programme

- ▶ Les différentes fonctions et dimensions du jeu chez l'enfant.
- ▶ Les différentes catégories de jeu et leurs fonctions.
- ▶ Le développement de la capacité du soignant à jouer avec l'enfant hospitalisé.
- ▶ Les méthodes et moyens ludiques pour rendre accessibles aux enfants, les explications données par les personnels soignants.
- ▶ La réponse aux inquiétudes et interrogations de l'enfant ou de l'adolescent dans un contexte compréhensible pour lui.
- ▶ L'établissement d'une relation privilégiée avec l'enfant par le jeu pour transformer l'attitude et les appréhensions du soin.
- ▶ L'aide à l'enfant pour exprimer ce qu'il ressent et affronter ce qu'il vit à travers le jeu.
- ▶ La diminution de l'anxiété de l'enfant et sa peur du traitement.
- ▶ La sensibilisation de l'entourage de l'enfant à l'importance du jeu, d'autant plus en situation d'hospitalisation.
- ▶ La communication avec les familles.

Un travail d'intersession est à prévoir.

Le professionnel de santé et la téléconsultation dans la télémédecine



ORGANISME

Formavenir Performances



DURÉE

2 jours consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
31/12/2024



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2020-141



COÛT DE LA FORMATION

2320 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Distance relationnelle entre usagers et professionnels : un équilibre à trouver.
- ▶ Les droits des résidents.
- ▶ L'ère du digital : les apports et les enjeux de la e-santé.

Public

Tous professionnels amenés à faire de la téléconsultation : infirmiers (IDE), aide-soignants (AS), aides, aides médico-psychologiques (AMP), sages-femmes, médecins...

Objectifs

- ▶ Appréhender le cadre réglementaire, éthique, juridique en lien avec la télémédecine et la téléconsultation.
- ▶ Mieux appréhender les enjeux de la téléconsultation dans le secteur de la santé.
- ▶ Identifier les différentes étapes d'une téléconsultation et les modalités techniques nécessaires à sa réalisation.
- ▶ Proposer des outils d'accompagnement dans l'acte de téléconsultation en cohérence avec les recommandations de la HAS.
- ▶ Communiquer de manière adaptée et rassurante envers le patient durant les phases pré-consultation, consultation et post-consultation.

Programme

- ▶ Le contexte réglementaire et les enjeux de la téléconsultation dans l'organisation des soins.
- ▶ Les principes éthiques et déontologiques.
- ▶ La stratégie nationale de déploiement et les impacts territoriaux.
- ▶ La faisabilité et les modèles d'application de la téléconsultation.
- ▶ L'information du patient et le recueil de son consentement en amont.
- ▶ Les modalités de mise en œuvre et la gestion des événements indésirables.
- ▶ Les impacts de la téléconsultation sur les pratiques professionnelles.
- ▶ L'adaptation de sa communication et la création d'une alliance de qualité avec le patient en téléconsultation.

Les premiers secours en santé mentale (PSSM) – Devenez secouriste en santé mentale!



ORGANISME

Groupe Unafam / SMF
/ Infipp



DURÉE

2 jours consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
01/03/2025



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2020-296



COÛT DE LA FORMATION

2800 € TTC

Public

Tout agent hospitalier, soignant ou non soignant.

Objectifs

- ▶ Acquérir des connaissances concernant les troubles et crises en santé mentale.
- ▶ Maîtriser un plan d'action.
- ▶ Développer des compétences relationnelles.
- ▶ Informer, renseigner sur les ressources disponibles.
- ▶ Apporter un soutien initial aux personnes présentant des troubles de santé mentale.

Programme

- ▶ Les troubles psychiques : définition, état des lieux et interventions.
- ▶ Les premiers secours en santé mentale (PSSM).
- ▶ La dépression : signes, symptômes et interventions.
- ▶ Les troubles anxieux : signes, symptômes et interventions.
- ▶ Les troubles psychotiques : signes, symptômes et interventions.
- ▶ Les troubles liés à l'utilisation de substances : signes, symptômes et interventions.



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Aide-soignant en psychiatrie.
- ▶ Comprendre et prendre en charge les troubles démentiels en EHPAD.
- ▶ Prise en charge des troubles psychiatriques en EHPAD.

Mieux comprendre et mieux prendre en charge la personne âgée atteinte de la maladie de Parkinson



ORGANISME

Tonic Plus



DURÉE

2 jours consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ



Disponible jusqu'au
03/01/2023



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2018-94



COÛT DE LA FORMATION

2300 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- Comprendre et prendre en charge les troubles démentiels en EHPAD.
- Prise en charge des troubles psychiatriques en EHPAD.
- Prise en charge de la personne âgée non communicante.
- Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD et USLD : la maladie d'Alzheimer et l'ensemble des démences apparentées.

Public

Personnel du secteur sanitaire et/ou médico-social.

Objectifs

- Mieux appréhender le contexte de la prise en charge des patients atteints de la maladie de Parkinson.
- Identifier les caractéristiques physiopathologiques et l'étiopathologie de la maladie de Parkinson et apparentée.
- Repérer les différents symptômes, identifier les stades évolutifs de la maladie, les complications liées aux traitements et ce qu'elles imposent.
- Identifier les éléments de la prise en charge thérapeutique au quotidien.
- S'approprier des techniques d'écoute et de communication pertinentes afin de rendre le patient acteur de sa prise en charge, gérer les troubles du comportement et accompagner les familles dans la compréhension et l'évolution de la maladie.
- Construire une « expertise spécifique » et adapter la prise en charge du patient dans son parcours de soins.

Programme

- Quelques données épidémiologiques au plan national : des chiffres-clés actant des enjeux.
- Le contexte et les enjeux de la maladie.
- L'étiologie de la maladie et quelques mots sur l'étude du cerveau comme seul diagnostic fiable.
- Les signes principaux observables : une évolution lente dont le patient reste conscient.
- La souffrance engendrée.
- La gestion des troubles de la déglutition chez le patient/résident atteint de la maladie de Parkinson.
- L'importance de la communication pour une meilleure approche relationnelle.
- La simulation visant la mise en application des méthodes fondées sur une meilleure communication.
- La spécificité de l'expertise Parkinson.

Mobiliser l'humour en situation professionnelle

N



ORGANISME

Nonaka Conseil



DURÉE

3 jours consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
20/06/2025



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2020-208



COÛT DE LA FORMATION

4 045 € TTC

Public

Tout professionnel en relation avec l'utilisateur.

Objectifs

- ▶ Définir le concept de l'humour.
- ▶ Repérer la place de l'humour dans la relation à l'utilisateur et son entourage.
- ▶ Appréhender les différentes formes d'humour, leurs effets et leurs impacts.
- ▶ Employer l'humour avec pertinence selon les situations professionnelles rencontrées (utilisateur, famille, collègues, etc.).
- ▶ Évaluer et ajuster sa pratique de l'humour.

Programme

- ▶ La définition de l'humour en situation professionnelle.
- ▶ La naissance de l'humour : première immersion et définition du rôle du clown.
- ▶ La présence solaire (la bonne humeur) : restaurer sa capacité à s'enthousiasmer, cultiver un état d'esprit ouvert.
- ▶ Itinéraire de la relation :
 - l'empathie : écoute, observation et ajustement ;
 - repérer, évaluer et adapter sa cartographie humoristique.
- ▶ L'effet caméléon : maîtriser la propagation émotionnelle pour en faire un outil humoristique au service de la relation de soin.
- ▶ L'humour FFP2 : sortir de la contrainte du masque chirurgical.
- ▶ Le rôle et l'importance des interactions.
- ▶ La juste distance où comment respecter les limites :
 - garder à l'esprit la finalité professionnelle et ne pas se laisser déborder ;
 - étayer sa capacité de discernement.
- ▶ Faisons l'humour, pas la guerre ! :
 - résoudre les conflits ;
 - dire son refus ou mécontentement ;
 - détecter l'agressivité de l'autre ;
 - apaiser les tensions.

Mobiliser l'humour en situation professionnelle

N



ORGANISME

Reliance Santé



DURÉE

(2 jours consécutifs en présentiel et 0,5 jour en distanciel)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 21/06/2025



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation : 2020-212



COÛT DE LA FORMATION

2 975 € TTC

Public

Tout professionnel en relation avec l'utilisateur.

Objectifs

- Définir le concept de l'humour.
- Repérer la place de l'humour dans la relation à l'utilisateur et son entourage.
- Appréhender les différentes formes d'humour, leurs effets et leurs impacts.
- Employer l'humour avec pertinence selon les situations professionnelles rencontrées (usager, famille, collègues, etc.).
- Évaluer et ajuster sa pratique de l'humour.

Programme

- Les conditions d'un humour SAIN : « l'humour c'est trop sérieux pour être pris à la légère ! ».
- Le concept de l'humour : analyse des pratiques et échanges des représentations.
- Les bienfaits de l'humour.
- Le cadre (limites) d'un humour SAIN en situation professionnelle.
- L'humour au service de la cohésion d'équipe.
- L'humour, un allié au service de l'accompagnement des usagers et leur entourage.
- La posture du clown.
- Exercices d'improvisation (Danse thérapie) et mises en situation.
- La stimulation de son sens de l'humour.
- L'intégration de l'humour BIENVEILLANT au quotidien.
- La rédaction d'une déclaration des droits de l'Humour.

Un travail d'intersession est à prévoir.

Optimiser votre codage PATHOS et GIR : véritable enjeu financier en EHPAD



ORGANISME

Advitam



DURÉE

2 jours consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
20/06/2025



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2021-1



COÛT DE LA FORMATION

2 540 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**

Public

Médecins coordonnateurs, directeurs, cadres administratifs, IDEC, cadres de santé.

Objectifs

- ▶ Expliquer les liens entre les outils de codage et la tarification.
- ▶ Traduire le codage en conséquences tarifaires et sa répercussion sur les moyens humains.
- ▶ Identifier les bonnes pratiques soins, administration dans l'optimisation du codage.
- ▶ Intégrer sa pratique du codage dans un processus institutionnel maîtrisé.
- ▶ Évaluer ses propres pratiques en termes de codage avec des outils et des méthodes adaptés.

Prérequis

Connaissance des grilles PATHOS et GIR.

Programme

- ▶ Évaluation de la dépendance moyenne des résidents d'un EHPAD calculée au moyen de la réalisation d'un GIR moyen pondéré (GMP).
- ▶ Évaluation de la charge en soins moyenne des résidents d'un EHPAD calculée au moyen de la réalisation d'un PATHOS Moyen Pondéré (PMP).
- ▶ Les enjeux budgétaires et l'impact du GMPs sur les dotations d'un CPOM.
- ▶ Enjeu du GIR moyen pondéré soins (GMPs) pour l'EPRD.
- ▶ Simulation budgétaire à partir des variations du GMP et du PMP de l'établissement.
- ▶ Présentation des moyennes nationales et objectifs de l'établissement.
- ▶ Apprendre, à partir de la réalisation d'une évaluation gériatrique standardisée (EGS), comment chaque soin requis peut justifier la cotation d'un soin dans la grille PATHOS.
- ▶ Pratique d'une évaluation gériatrique au regard de PATHOS.
- ▶ Élaboration d'un Plan d'Accompagnement Personnalisé en tenant compte de la connaissance de la grille AGGIR au moment de la réalisation de ce PAP.
- ▶ Apport de la grille AGGIR et de la coupe PATHOS pour réévaluer le plan de soins et le Projet d'Accompagnement Personnalisé.
- ▶ Analyse de la traçabilité des dossiers de soins dans la perspective de l'évaluation.
- ▶ Utilisation des outils mis à disposition des établissements par la CNSA pour analyser la cohérence des données GIR et PATHOS pour chaque dossier.
- ▶ Modalités de saisie GALAAD.
- ▶ Modalités de contestation et saisie de la commission régionale de coordination médicale (CRCM).

Optimiser votre codage PATHOS et GIR : véritable enjeu financier en EHPAD



ORGANISME

IEF Santé



DURÉE

2 jours consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
21/06/2025



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2021-5



COÛT DE LA FORMATION

3 030 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**

Public

Médecins coordonnateurs, directeurs, infirmiers coordinateurs, équipes soignantes, psychologues, rééducateurs.

Objectifs

- ▶ Savoir faire le lien entre les objectifs de l'établissement, le projet de soins et la dotation de soins.
- ▶ Être en mesure de construire et mettre en place un rétroplanning interdisciplinaire.
- ▶ Être capable de mettre en place, le projet de soins personnalisé dit «de base» en respectant les bonnes pratiques de soin.
- ▶ Être capable de justifier chaque codage à l'aide de preuves écrites, tracées dans le dossier de chaque résident.
- ▶ Savoir mettre en œuvre une stratégie de repérage et codage des événements survenant le jour de coupe.
- ▶ Être en mesure de présenter de façon personnalisée chaque dossier résident.
- ▶ Connaître les règles et modalités de validation de chaque dossier.

Programme

- ▶ Détermination des objectifs de l'établissement à travers ses besoins exprimés dans le projet de soin et traduits en termes de tarification (liens entre les outils de codage et la tarification).
- ▶ Élaboration collective du phasage sous forme de rétroplanning.
- ▶ Préparation d'une coupe de base : méthode, outils, organisation, mise en œuvre et optimisation.
- ▶ Travail sur les preuves.
- ▶ Les 7 preuves génériques à tout codage.
- ▶ Preuves spécifiques selon l'état pathologique, le profil de soins et d'aide aux activités de la vie quotidienne (AVQ).
- ▶ Préparation de la semaine de coupe : identification des principales situations aiguës en lien avec une modification de l'autonomie ou un état pathologique survenant en EHPAD.
- ▶ Passation de la coupe GIR avec le médecin du département, et de la coupe PATHOS avec le médecin de l'ARS : règles de passation de la coupe et comment présenter un dossier.
- ▶ Signature des coupes ou appel à la commission régionale de conciliation en cas de désaccord.

Plaies et cicatrisation

N



ORGANISME

Sauv'gard



DURÉE

3 jours non consécutifs
(2+1)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
10/08/2024



COÛT DE LA FORMATION

3 985 € TTC



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Élaborer et participer à un programme d'éducation thérapeutique du patient.

Public

IDE.

Objectifs

- ▶ Approfondir ses connaissances en anato-physiologie de la peau et de la cicatrisation pour pouvoir décrire une plaie.
- ▶ Évaluer et accompagner l'évolution d'une plaie.
- ▶ Traiter la plaie : choisir le pansement adapté selon l'observation de la plaie.
- ▶ Prévenir la douleur et assurer une prise en charge non médicamenteuse.
- ▶ Mieux prendre en charge les plaies aiguës selon leur étiologie.
- ▶ Prendre en soins les plaies en équipe pluridisciplinaire et harmoniser les pratiques (ou comment définir les protocoles).
- ▶ Communiquer avec et éduquer le patient et son entourage à la prise en soins des plaies adaptée au public (âges, handicap, enfance).
- ▶ Identifier les facteurs d'une plaie lourde et complexe, savoir réagir et corriger.
- ▶ Cicatrisation et nutrition, pour une collaboration avec la diététicienne.

Programme

- ▶ Les enjeux de santé publique.
- ▶ Rappel sur l'anatomie de la peau.
- ▶ Physiologie de la cicatrisation et stades cutanés de la cicatrisation d'une plaie.
- ▶ Caractéristiques des plaies et le type de plaie.
- ▶ La coordination de l'évaluation d'une plaie.
- ▶ Les grandes familles de pansements et leurs usages selon l'état de la plaie.
- ▶ L'arbre décisionnel pour le choix d'un pansement.
- ▶ Les outils d'évaluation de la douleur liée aux soins.
- ▶ Les soins de plaies traumatiques et chirurgicales.
- ▶ La prise en charge des plaies chroniques.
- ▶ Information et éducation thérapeutique du patient (ETP) et de son entourage : quelle différence ?
- ▶ Le retour à la maison (coordination pluridisciplinaire pour la continuité des soins).
- ▶ Les facteurs de retard de cicatrisation.
- ▶ La prise en charge des plaies infectées.
- ▶ Les fondamentaux de la nutrition pour une cicatrisation optimisée.

Précarité et rupture des parcours de soins



ORGANISME

Grieps



DURÉE

3 jours non consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
07/02/2024



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2019-580



COÛT DE LA FORMATION

5176 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**

Public

Tout public.

Objectifs

- ▶ Définir la précarité, toutes les formes qu'elle peut prendre et l'auto-exclusion.
- ▶ Repérer les signes de la précarité.
- ▶ Caractériser les effets de la précarité sur la santé et la santé mentale.
- ▶ Mettre en œuvre l'alliance thérapeutique.
- ▶ Identifier les dispositifs et les structures adaptés à la prise en charge des personnes en situation de précarité et/ou de migration au niveau territorial et régional.
- ▶ Décrire les critères d'admissibilité dans ces dispositifs et structures.
- ▶ Identifier les ressources permettant de lever la barrière linguistique.

Programme

En amont : webinaire – le parcours de soins coordonné

- ▶ La notion de parcours.
- ▶ L'identification des freins à la constitution des parcours.
- ▶ Les différentes modalités de travail dans le cadre d'un parcours de soin.

Formation présentielle

- ▶ La précarité (définition, facteurs et effets).
- ▶ Les démarches de prise en soins des situations de précarité.
- ▶ L'élaboration d'un parcours de soin coordonné.

Suivi post-formation

- ▶ L'accompagnement du suivi au plan d'action.

Un travail d'intersession est à prévoir sur l'analyse d'une situation de soins, de l'accueil au suivi en individuel.

Prévention et vaccination, le rôle des professionnels de santé



ORGANISME

Formavenir Performances



DURÉE

1 jour



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
06/02/2024



COÛT DE LA FORMATION

1065 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Prévention et vaccination,
le rôle des professionnels
de santé
Module 2 :
Les fondamentaux
de la vaccination.

Module 1 :

Vaccination, un enjeu majeur de prévention en santé publique

Public

Professionnels de santé.

Objectifs

- ▶ Identifier la vaccination comme élément majeur en santé publique.
- ▶ Expliquer le principe de protection par l'immunisation et l'immunité de groupe.
- ▶ Utiliser les sources d'informations officielles et validées par les autorités sanitaires dont le calendrier des vaccinations.
- ▶ Identifier le rapport bénéfice / risque de la vaccination.
- ▶ Décoder les fausses informations et rumeurs.

Programme

- ▶ L'identification de la vaccination comme élément majeur de santé publique.
- ▶ Le principe d'immunisation et d'immunité de groupe.
- ▶ Les maladies infectieuses évitables par les vaccins.
- ▶ L'identification du bénéfice / risque de la vaccination.
- ▶ Les obligations vaccinales et conséquences en cas de refus.
- ▶ Les définitions, enjeux, principes et mise en œuvre du calendrier des vaccinations.
- ▶ Les enjeux spécifiques de la vaccination des professionnels travaillant dans un milieu de soins / leurs rôles auprès des usagers.
- ▶ Les ressources documentaires à utiliser.
- ▶ Le décodage des fausses rumeurs et la promotion de la vaccination.

Un travail d'intersession est à prévoir.

Prévention et vaccination, le rôle des professionnels de santé



ORGANISME

Formavenir Performances



DURÉE

2 jours consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
06/02/2024



COÛT DE LA FORMATION

2 155 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Prévention et vaccination, le rôle des professionnels de santé

Module 1 :

Vaccination, un enjeu majeur de prévention en santé publique.

Module 2 :

Les fondamentaux de la vaccination

Public

Professionnels de santé médicaux et paramédicaux.

Objectifs

- ▶ Maîtriser les éléments caractéristiques de la vaccination : bases immunologiques, bases juridiques, données épidémiologiques : maladies à prévention vaccinale, organisation et acteurs institutionnels.
- ▶ Maîtriser les éléments de pharmacovigilance et juridiques : responsabilités et vaccins.
- ▶ Définir le parcours vaccinal, l'offre de vaccination et les compétences vaccinales des professionnels.
- ▶ Utiliser le calendrier des vaccinations.
- ▶ Identifier les cas de recours aux spécialistes.
- ▶ Inciter les usagers à se faire vacciner : entretien motivationnel, réponse aux questions.
- ▶ Collaborer à la promotion de la vaccination au sein de son service ou réseau professionnel.

Programme

- ▶ Les éléments caractéristiques de la vaccination : bases immunologiques, épidémiologiques.
- ▶ Les impacts en santé publique, la politique vaccinale et les obligations vaccinales.
- ▶ Les éléments de pharmacovigilance et les maladies à prévention vaccinale.
- ▶ Les éléments de responsabilité juridique dans le champ de la vaccination.
- ▶ La définition du parcours vaccinal, l'offre de vaccination et présentation des compétences vaccinales des différents professionnels.
- ▶ Le calendrier des vaccinations.
- ▶ L'identification des cas de recours aux spécialistes.
- ▶ La vaccination des professionnels de santé.
- ▶ L'incitation des usagers à se faire vacciner : informer, expliquer, mener des entretiens motivationnels.
- ▶ La promotion de la vaccination au sein de son service ou réseau professionnel.
- ▶ Les ressources disponibles en matière d'information du public et des professionnels de santé.

Prise en charge de la personne âgée non communicante



ORGANISME

Efors



DURÉE

3 jours non consécutifs
(2+1)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ



Disponible jusqu'au
27/11/2022



COÛT DE LA FORMATION

3180 € TTC



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Prise en charge des troubles psychiatriques en EHPAD.
- ▶ Prodig : troubles du comportement de la personne âgée.
- ▶ Mieux comprendre et mieux prendre en charge la personne âgée atteinte de la maladie d'Alzheimer ou pathologie dite apparentée.

Public

Public pluridisciplinaire de soignants travaillant dans le secteur sanitaire ou médico-social (service SSR / USLD / EHPAD) auprès des personnes âgées démentes, en fin de vie, atteintes de pathologies neurologiques (AVC, LYS, TC...).

Objectifs

- ▶ Identifier les différentes pathologies liées à une absence de communication verbale chez les personnes âgées.
- ▶ Mettre en œuvre les attitudes et compétences nécessaires à la compréhension des désirs et des besoins des personnes âgées non communicantes.
- ▶ Identifier et évaluer la douleur des personnes âgées non communicantes pour apporter une réponse adaptée.
- ▶ Prendre en compte la place de la famille dans la prise en soins et l'accompagnement de la personne âgée non communicante.
- ▶ Concourir, en équipe pluridisciplinaire, à la cohérence et à la continuité des soins de la personne âgée non communicante dans le respect de ses droits.
- ▶ Déterminer les axes d'amélioration des pratiques professionnelles.

Programme

- ▶ Les connaissances sur les différentes pathologies liées à une absence de communication verbale chez les personnes âgées.
- ▶ Les attitudes et compétences nécessaires à la compréhension des désirs et des besoins des personnes âgées non communicantes : les bases de l'accompagnement relationnel et le développement des compétences relationnelles.
- ▶ L'identification et l'évaluation de la douleur des personnes âgées non communicantes pour apporter une réponse adaptée.
- ▶ La place de la famille dans la prise en soins et l'accompagnement de la personne âgée non communicante.
- ▶ La contribution, en équipe pluridisciplinaire, à la cohérence et à la continuité des soins de la personne âgée non communicante dans le respect de ses droits.

Un travail d'intersession est à prévoir.

Prise en charge des troubles psychiatriques en EHPAD



ORGANISME

Advitam



DURÉE

3 jours non consécutifs
(2+1)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
23/07/2023



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2019-113



COÛT DE LA FORMATION

3120 € TTC



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Comprendre et prendre en charge les troubles démentiels en EHPAD
- ▶ Mieux comprendre et mieux prendre en charge la personne âgée atteinte de la maladie de Parkinson.
- ▶ Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD et USLD : la maladie d'Alzheimer et l'ensemble des démences apparentées.
- ▶ Prodig : troubles du comportement de la personne âgée.

Public

Personnel exerçant en EHPAD.

Objectifs

- ▶ Connaître les différentes pathologies psychiatriques, leurs caractéristiques et leurs manifestations.
- ▶ Identifier les besoins spécifiques, ainsi que les soins adaptés à ces besoins.
- ▶ Connaître les différents traitements prescrits.
- ▶ Acquérir des compétences nouvelles dans :
 - l'accompagnement relationnel, avec ses limites ;
 - les techniques à adapter dans les actes quotidiens.
- ▶ Renforcer la cohérence des pratiques de l'équipe pluri-professionnelle.
- ▶ Encourager à se faire aider par des ressources spécialisées extérieures.

Programme

- ▶ Les représentations autour de la maladie mentale.
- ▶ Les notions de la maladie mentale.
- ▶ L'accompagnement au quotidien.
- ▶ Les caractéristiques et besoins spécifiques liés aux troubles psychiatriques.
- ▶ Les activités adaptées.
- ▶ La relation avec la personne présentant des troubles psychopathologiques et avec la personne déficiente intellectuelle.
- ▶ Les différents traitements prescrits en psychiatrie.
- ▶ La compréhension et le déchiffrement des troubles du comportement.
- ▶ Le positionnement en tant que professionnel, le repérage des limites de son intervention et la passation de relais.
- ▶ Le travail en équipe
- ▶ Les ressources internes et externes.

Un travail d'intersession est à prévoir.

Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD et USLD : la maladie d'Alzheimer et l'ensemble des démences apparentées



ORGANISME

AFAR



DURÉE

3 jours consécutifs (2+1)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ



Disponible jusqu'au
07/02/2023



COÛT DE LA FORMATION

3 200 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**

Public

Tous professionnels des EHPAD et USLD.

Objectifs

- ▶ S'approprier le cadre réglementaire et s'engager dans un enjeu humain.
- ▶ Identifier les modes de communication adaptés pour diminuer le risque de survenue de troubles du comportement.
- ▶ Cerner les besoins pour les satisfaire et repérer les symptômes.
- ▶ Adapter la relation dans l'aide aux actes de la vie quotidienne pour être perçu comme bien traitant.
- ▶ Ajuster la relation d'aide aux comportements qui épuisent émotionnellement, aux situations de violence, de refus, aux demandes excessives, aux paroles suicidaires et délirantes.
- ▶ Proposer des interventions psycho-sociales adaptées au projet de vie personnalisé et aux ressources.
- ▶ Acquérir des moyens pour transformer les activités quotidiennes en activités récréatives (corporelles, artistiques, ateliers souvenir favorisant les réminiscences, activités sensorielles et émotionnelles).

Prérequis

Exercer auprès des personnes âgées en EHPAD ou USLD.

Programme

- ▶ Le cadre et les enjeux de la relation d'aide en psychogériatrie.
- ▶ La prévention des troubles par une communication utilisant la confiance en soi, la communication, la relation.
- ▶ Les besoins et les symptômes d'une détresse psychologique.
- ▶ APP : la sollicitude dans les actes de la vie quotidienne.
- ▶ Les troubles du comportement qui épuisent les professionnels.
- ▶ APP : la pose de limite et la recherche d'alternatives aux sédations et aux contentions.
- ▶ APP : l'acceptation des refus et la capacité à partir pour mieux revenir et négocier.
- ▶ APP : la capacité à entendre des paroles suicidaires et délirantes.
- ▶ Le contexte des interventions psychosociales, pourquoi et pour qui ?
- ▶ Les interventions accompagnant l'aide dans les actes quotidiens.
- ▶ Les interventions artistiques.
- ▶ Les interventions facilitant les réminiscences.
- ▶ Les interventions facilitant les émotions et les plaisirs sensoriels.

Un travail d'intersession est à prévoir.

Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD et USLD : la maladie d'Alzheimer et l'ensemble des démences apparentées



ORGANISME

Ideage Formation



DURÉE

3 jours consécutifs (2+1)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ



Disponible jusqu'au
07/02/2023



COÛT DE LA FORMATION

3 253 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**

Public

L'ensemble du personnel (administratifs, encadrants, soignants) intervenant au sein des EHPAD ou des USLD.

Objectifs

- ▶ Acquérir ou renforcer ses connaissances sur la maladie d'Alzheimer et les démences apparentées.
- ▶ Améliorer sa communication auprès des personnes atteintes de démence pour favoriser une prise en soin adaptée au quotidien.
- ▶ Repérer, évaluer et développer une démarche de prise en charge adaptée des troubles comportementaux.
- ▶ Gérer les troubles du comportement et adapter la prise en soin.
- ▶ Consolider la mise en place d'une prise en soins adaptée des troubles du comportement à travers une approche globale intégrant différentes interventions psychosociales.

Programme

- ▶ Définition et classification des démences.
- ▶ Les principaux troubles cognitifs et symptômes des démences.
- ▶ Les 7 stades d'évolution de la maladie d'Alzheimer.
- ▶ Les grands principes de prise en charge médicamenteuse et non médicamenteuse.
- ▶ Le rôle et l'adaptation de sa posture professionnelle.
- ▶ Les grands principes d'une communication adaptée.
- ▶ La technique de la validation de Naomi Feil.
- ▶ Les différents troubles psycho-comportementaux.
- ▶ Les principes de la démarche de prise en soins de ces troubles : le repérage, l'évaluation et l'analyse.
- ▶ Réagir « à chaud » aux troubles psychocomportementaux perturbateurs.
- ▶ Réagir « à chaud » aux troubles psychocomportementaux silencieux.
- ▶ Les animations flash, la poupée d'empathie...
- ▶ Les ressources extérieures (UCC, UHR...).
- ▶ L'élaboration d'un plan d'action personnel / institutionnel.

Un travail d'intersession sur les signes d'alerte est à prévoir.

Repérage précoce des troubles du neuro-développement (dont troubles du spectre de l'autisme) chez l'enfant de 0 à 6 ans



ORGANISME

TLC



DURÉE

3 jours non consécutifs
(2+1)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
31/12/2022



COÛT DE LA FORMATION

3 490 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ La place du jeu dans le soin dans la prise en charge de l'enfant.

Public

Agents relevant de la FPH et toute personne en relation avec des enfants.

Objectifs

- ▶ Définir les étapes du développement de l'enfant de 0 à 6 ans.
- ▶ Décrire les troubles majeurs du neuro-développement.
- ▶ Identifier les facteurs de risques ainsi que les signes d'alerte d'un TND.
- ▶ Mesurer les enjeux du repérage précoce et des interventions à mettre en œuvre.
- ▶ Accompagner les parents avant et/ou après le diagnostic.
- ▶ Ajuster son propre comportement en fonction de l'enfant.
- ▶ Identifier les différents acteurs à chaque étape du repérage au diagnostic.

Programme

- ▶ Les différentes sphères du développement classique de l'enfant : développement cérébral, fonctions cognitives, motricité globale et fine, compréhension de l'oral et langage, socialisation et développement affectif.
- ▶ L'évaluation du développement : tests, questionnaires parentaux...
- ▶ Les apports de l'outil diagnostic DSM5.
- ▶ Les catégories de troubles du neuro-développement.
- ▶ Les facteurs de risques des TND : génétiques, biologiques, environnementaux, médicamenteux.
- ▶ Les « rumeurs de risques » et explication des « signes d'alerte » des TND.
- ▶ La confirmation et l'orientation vers un diagnostic précis grâce aux tests et outils.
- ▶ La construction d'un référentiel des signes d'alerte des TND.
- ▶ Les interventions réalisées auprès des tout-petits, après le repérage ou le diagnostic précoce : mise en avant des recommandations de bonnes pratiques et des outils conseillés pour accompagner les enfants.
- ▶ Le rapprochement, dans son environnement géographique, avec des associations, réseaux de santé, professionnels libéraux et autres partenaires avec lesquels une collaboration présenterait un intérêt pour le suivi de l'enfant.

Un travail d'intersession sur les signes d'alerte est à prévoir.

Santé sexuelle dans une approche pluri-professionnelle



ORGANISME

AIUS



DURÉE

3 jours non consécutifs
(2+1)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
30/12/2024



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2020-140



COÛT DE LA FORMATION

4 094 € TTC

Public

Formation pluri-professionnelle de préférence, associant médecins, infirmiers, psychologues, assistants sociaux, aide-soignants et sages-femmes.

Objectifs

- ▶ Définir les concepts de santé sexuelle / reproductive et de droits humains.
- ▶ Utiliser les sources d'informations officielles et validées sur les aspects réglementaires et scientifiques.
- ▶ Délivrer des informations actualisées pour la mise en place et l'appropriation d'une stratégie de prévention globale en santé sexuelle.
- ▶ Identifier les caractéristiques et les besoins des populations les plus exposées ainsi que les freins et les leviers d'action.
- ▶ Identifier les violences sexuelles et plus particulièrement la question du repérage des mineurs en situation de prostitution.
- ▶ Adopter une attitude éthique de bientraitance et de bienveillance pour éviter les inégalités de soins, les stigmatisations et les discriminations.
- ▶ Accompagner le patient à renforcer son autonomie et sa capacité à agir sur sa santé sexuelle.
- ▶ Repérer les personnes et structures ressources internes et externes.

Programme

- ▶ Le cadre réglementaire.
- ▶ Les bases fondamentales de la santé sexuelle.
- ▶ De la prévention à la promotion de la santé.
- ▶ Les principales problématiques sexuelles.
- ▶ Les éléments-clés permettant de parler de sexualité en établissement de soins.

Se préparer à la coordination d'un programme d'éducation thérapeutique du patient

N



ORGANISME

Efors



DURÉE

4 jours non consécutifs
(2+2)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
11/04/2026



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2021-359



COÛT DE LA FORMATION

4 320 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Élaborer et participer à un programme d'éducation thérapeutique du patient

Public

Personnes ayant la volonté de coordonner un programme d'éducation thérapeutique du patient (ETP).

Objectifs

- ▶ Constituer une équipe transversale autour d'une démarche d'ETP et mobiliser l'équipe pluridisciplinaire.
- ▶ Analyser le contexte et concevoir une démarche d'ETP.
- ▶ Organiser et conduire une démarche d'ETP.
- ▶ Animer et coordonner les acteurs de l'ETP, suivre le déroulement de la démarche d'ETP.
- ▶ Évaluer et faire évoluer la démarche et les pratiques d'ETP.
- ▶ Communiquer sur l'expérience de l'équipe d'ETP, par oral et par écrit en interne et en externe sur un programme ETP.
- ▶ Concevoir un outil de pilotage des activités d'éducation thérapeutique du patient.

Prérequis

- ▶ Avoir une expérience de participation à un programme d'éducation thérapeutique d'un patient.
- ▶ Être en possession de l'attestation de participation à la formation ETP de 40 heures.

Programme

- ▶ Les enjeux de l'éducation thérapeutique du patient (ETP) en Île-de-France et le contexte légal et réglementaire lié à la coordination d'un programme ETP.
- ▶ Les compétences pour coordonner un programme d'ETP.
- ▶ La conception d'une démarche d'ETP.
- ▶ L'organisation et conduite d'une démarche d'ETP.
- ▶ Les acteurs de l'ETP.
- ▶ L'évaluation du programme d'ETP.
- ▶ Les indications de qualité et sécurité de soins dans le champ de l'ETP.
- ▶ Les outils de pilotage et les axes d'amélioration.

Sensibilisation aux conduites addictives: un abord spécifique, alcoologie, tabacologie et toxicomanie



ORGANISME

Formavenir Performances



DURÉE

3 jours non consécutifs
(2+1)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
13/05/2023



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2019-393



COÛT DE LA FORMATION

3 250 € TTC

Public

Tout personnel soignant.

Objectifs

- ▶ Connaître et comprendre les conduites addictives et leurs impacts psychopathologiques et législatifs.
- ▶ Les repérer, les prendre en charge et savoir se positionner en tant que soignant.
- ▶ Mieux comprendre le phénomène des conduites addictives, ses causes ou complications psychopathologiques.
- ▶ Acquérir ou actualiser ses connaissances sur les addictions avec produits : tabagisme, alcoolisme, toxicomanie.
- ▶ Reconnaître les troubles psychiatriques et somatiques liés à ces types d'addiction et leurs risques.
- ▶ Améliorer la prise en charge de ces patients d'un point de vue soignant et pluridisciplinaire.

Programme

- ▶ La définition de l'addiction : identifier, référer, comprendre.
- ▶ La conduite d'une démarche clinique.
- ▶ La législation en matière de détention de produits et consommation.
- ▶ La conception et la nature des soins délivrés en addictologie.
- ▶ L'équipement territorial en addictologie et l'orientation des personnes addictes.
- ▶ Le repérage précoce et l'évaluation, le conseil et l'orientation.

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**

Tous concernés par le psychotraumatisme: repérage et prise en charge des victimes



ORGANISME

Formavenir Performances



DURÉE

2 jours consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
10/02/2023



COÛT DE LA FORMATION

2 370 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**

Public

Tout public.

Objectifs

- ▶ Appréhender la réalité des violences et de leurs conséquences : sanitaires, juridiques, sociales.
- ▶ Définir les fondamentaux sur la victimologie et le psychotraumatisme.
- ▶ Dépister les troubles psychotraumatiques pour pouvoir identifier les victimes.
- ▶ Évaluer le psychotraumatisme et les comorbidités psychiatriques et somatiques.
- ▶ Évaluer les besoins des victimes.
- ▶ Adapter sa posture professionnelle à l'accueil des victimes et de leurs proches.
- ▶ Définir les modalités thérapeutiques spécifiques du psychotraumatisme.
- ▶ Mobiliser une équipe pluridisciplinaire autour des victimes.
- ▶ Maîtriser les obligations légales des professionnels pour des victimes et les obligations légales des professionnels.
- ▶ Identifier les besoins des victimes pour la prise en charge pour orienter les victimes.
- ▶ Repérer les professionnels aux professionnels accompagnant les victimes.

Programme

- ▶ Les risques psychologiques, somatiques, comportementaux, socio-économiques et juridiques de la violence.
- ▶ Les risques d'une réponse médicale et soignante non adéquate.
- ▶ Le psychotraumatisme : les bases, la psychopathologie, les différents types de stress post-traumatique.
- ▶ Les signes d'alerte et d'identification des victimes.
- ▶ L'évaluation des troubles et symptômes.
- ▶ L'identification et le repérage des comorbidités.
- ▶ Le repérage par la stratégie de questionnement.
- ▶ Le cas du traumatisme vicariant.
- ▶ Les difficultés pour les victimes.
- ▶ Les aptitudes favorisant l'alliance thérapeutique.
- ▶ Les techniques de communication et de posture pour prendre en charge.
- ▶ La prise en charge : les soins immédiats et les soins post-immédiats.
- ▶ Le concept de résilience.
- ▶ L'identification des acteurs et de leurs rôles.
- ▶ Les aspects médico-légaux.
- ▶ Les structures adaptées aux victimes.
- ▶ Le traumatisme des soignants.

Travailler en EHPAD



ORGANISME

Ideage Formation



DURÉE

3 à 4 jours non consécutifs
(2+1 jours communs pour
les ASH et les AS exerçant
en EHPAD, 4^e journée
uniquement pour les AS)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
21/01/2025



RECHERCHE SUR LA ForMuLE

Code prestation :
2020-124



COÛT DE LA FORMATION

4132 € TTC



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Aide-soignants en équipe pluridisciplinaire.
- ▶ Prise en charge de la personne âgée non communicante.

Public

Agents des services hospitaliers (ASH) et aide-soignants (AS) exerçant en EHPAD.

Objectifs

- ▶ Renforcer ses connaissances sur le vieillissement, ses conséquences et la spécificité des besoins de la personne âgée.
- ▶ Favoriser la mise en place d'une approche relationnelle bientraitante et adaptée à la personne âgée.
- ▶ Connaître les droits des résidents, le principe de surveillance du risque de perte d'autonomie en EHPAD et savoir mettre en œuvre un projet de vie individualisé adapté.
- ▶ Renforcer le travail en équipe afin d'améliorer la cohérence, l'harmonisation et la continuité de la prise en soins en EHPAD.
- ▶ Améliorer les relations avec les familles et l'accueil des résidents.
- ▶ Être en mesure de prendre en charge les personnes âgées atteintes par une pathologie psychiatrique (uniquement pour les AS).

Programme

- ▶ **Les différents types de vieillissement (physiologique, psychologique et cognitif) et leurs conséquences :**
 - vieillissement normal et pathologique ;
 - conséquences sociales.
- ▶ **Les notions essentielles dans la prise en soins des personnes âgées :**
 - autonomie, indépendance et besoin spécifiques de la personne âgée ;
 - approche relationnelle bientraitante et adaptée aux difficultés de communication des personnes âgées.
- ▶ **Les droits des résidents et le projet de vie individualisé :**
 - contexte légal et droits des résidents en EHPAD ;
 - élaboration et mise en œuvre des projets de vie individualisés en EHPAD.
- ▶ **Le travail d'équipe comme élément permettant d'améliorer la prise en soins des personnes âgées :**
 - travail en équipe, renforcement de l'esprit d'équipe et gestion des conflits ;
 - importance des transmissions ciblées écrites et orales.
- ▶ **Les autres éléments-clés du travail en EHPAD :**
 - relations avec les familles, accueil ;
 - intégration d'un nouveau résident.
- ▶ **La prise en charge des personnes âgées pour une pathologie psychiatrique en EHPAD (pour les AS) :**
 - pathologies psychiatriques les plus fréquentes chez la personne âgée ;
 - prise en soins et prise en charge des personnes âgées atteintes par un trouble psychiatrique en EHPAD.

LS
e
AXE
A

**Métiers
administratifs**

Sommaire axe 5 Métiers administratifs

• Professionalisation des acteurs de la chaîne accueil-facturation-recouvrement (secteur sanitaire)	115
Tronc commun – Module 1: Accueil-admission	116
Tronc commun – Module 2: Facturation-recouvrement	117
Module expert 1: Contentieux et recouvrement.....	118
Module expert 2: Les règles de la facturation spécifique	119
Module expert 3: L'accompagnement du changement et la conduite de projet	120
Module expert 4: Le pilotage et le management de son équipe.....	121
Fiche d'inscription.....	122
• Dispositif de professionnalisation de la fonction achats au sein de la Fonction publique hospitalière	123
Parcours « court » de formation dans le domaine de l'achat public	124
Fiche d'inscription.....	126
Parcours de formation certifiant acheteur leader inscrit au RNCP	127

Légende des pictogrammes



Nouveauté



Formation disponible
uniquement
en intra-établissement



Formation ouverte
au personnel médical

Professionnalisation des acteurs de la chaîne accueil-facturation-recouvrement (secteur sanitaire)



ORGANISME

CNEH

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**

Contexte

En raison des profondes mutations qui impactent directement les métiers administratifs, les besoins de professionnalisation s'expriment tant au niveau des agents que des établissements auxquels ils appartiennent.

Afin de faire face à la complexité croissante du processus de facturation, la nature même des compétences et leur niveau de maîtrise doivent évoluer significativement. En outre, la professionnalisation des acteurs de la facturation devrait également conduire à renforcer leur identité professionnelle en partageant le même cadre de référence, en harmonisant leurs pratiques, et enfin en partageant une culture commune.

Le dispositif de formation proposé s'appuie sur le référentiel Activités et compétences conçu par l'ANAP pour les métiers de la chaîne accueil-facturation-recouvrement. Un autodiagnostic sera réalisé par l'agent en amont de la formation et validé avec son cadre afin de positionner l'agent sur les modules expert correspondant à son besoin.

Public

- Agents déjà en poste sur la fonction « Accueil-facturation-recouvrement ».

Parcours

Autodiagnostic obligatoire

**AUTODIAGNOSTIC
PAR L'AGENT**



**VALIDATION DE L'AUTODIAGNOSTIC
PAR LE CADRE**

Tronc commun obligatoire

MODULE 1

Accueil-admission

MODULE 2

Facturation-recouvrement

Modules experts à la carte en fonction de l'autodiagnostic

MODULE EXPERT 1

Contentieux
et recouvrement

MODULE EXPERT 2

Les règles
de facturation
spécifiques

MODULE EXPERT 3

L'accompagnement
du changement et la
conduite de projet

MODULE EXPERT 4

Le pilotage
et le management
de son équipe

Professionnalisation des acteurs de la chaîne accueil-facturation-recouvrement (secteur sanitaire)

Tronc commun – Module 1: Accueil-admission



ORGANISME

CNEH



DURÉE

3 jours consécutifs + module distanciel de 1h20 à réaliser en amont de la formation présentielle



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 26/05/2023



COÛT DE LA FORMATION

5200 € TTC pour le tronc commun complet

OFFRE DISPONIBLE ÉGALEMENT EN DISTANCIEL

Public

Personnels de catégorie B et de catégorie C intervenant dans le domaine de la facturation des soins en établissements de santé.

Objectifs

- ▶ Apporter les connaissances nécessaires sur les règles de tarification et de facturation des soins hospitaliers.
- ▶ Apporter des savoirs spécifiques à l'identitovigilance et à la préservation de la confidentialité.
- ▶ Apporter des savoirs nécessaires pour faire face aux différentes situations d'accueil du public.

Programme

Module distanciel à réaliser avant la formation présentielle

- ▶ Le fonctionnement d'un hôpital.
- ▶ La composition du dossier administratif.
- ▶ Les règles d'identitovigilance.

Formation présentielle

- ▶ Les repères sur le coût de la santé en France et sur le paiement des soins :
 - le système de santé en France et son coût ;
 - les différentes activités d'un hôpital ;
 - les budgets et comptes d'un hôpital public.
- ▶ L'identitovigilance et la confidentialité : les instructions du ministère de la Santé concernant le recueil de l'identité des patients.
- ▶ La couverture sociale et les règles de facturation des soins :
 - la justification des droits sociaux ;
 - le calcul du ticket modérateur ;
 - les nombreux cas d'exonération de ticket modérateur ;
 - l'application du forfait journalier ;
 - l'application du ticket modérateur forfaitaire de 24 € ;
 - le parcours de soin coordonné ;
 - les assurances-maladie complémentaires ;
 - les prises en charge particulières ;
 - le patient non assuré social en France.
- ▶ Les fondamentaux de « l'accueil attitude » à l'admission :
 - les conditions d'un accueil réussi ;
 - la notion de service attendu, rendu et perçu ;
 - l'impact d'une formulation positive ;
 - les principes de construction d'un message clair, accessible et simple ;
 - l'adaptation de son langage, de son vocabulaire et de son comportement à son interlocuteur.

Professionnalisation des acteurs de la chaîne accueil-facturation-recouvrement (secteur sanitaire)

Tronc commun – Module 2: Facturation-recouvrement



ORGANISME

CNEH



DURÉE

1 jour + module distanciel
de 20 minutes à réaliser
en amont de la formation
présentielle



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
26/05/2023



COÛT DE LA FORMATION

5200 € TTC pour le tronc
commun complet

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**

Public

Personnels de catégorie B et de catégorie C intervenant dans le domaine de la facturation des soins en établissements de santé.

Objectifs

- ▶ Apporter une vision globale du processus de facturation des soins.
- ▶ Présenter l'ensemble des tarifs utilisés pour la facturation des soins.
- ▶ Présenter les évolutions impulsées par le programme national Simphonie.

Programme

Module distanciel à réaliser avant la formation présentielle

- ▶ Le processus de facturation des soins.
- ▶ Les recettes facturées.

Formation présentielle

- ▶ Les tarifs utilisés pour la facturation des soins.
- ▶ Le rôle du DIM :
 - les différents parcours du patient et les tarifs associés ;
 - les tarifs d'hospitalisation ;
 - les tarifs de soins externes et les nomenclatures (CCAM, NGAP, NABM).
- ▶ Le projet Simphonie, en particulier Fides séjours, Diapason et ROC.

Professionnalisation des acteurs de la chaîne accueil-facturation-recouvrement (secteur sanitaire)

Module expert 1: Contentieux et recouvrement

Public

Personnels de catégorie B et de catégorie C intervenant dans le domaine de la facturation des soins en établissements de santé.

Objectifs

- ▶ Connaître les acteurs et les règles du recouvrement : le trésorier, les régies...
- ▶ Appréhender les impacts du contentieux et des créances irrécouvrables.
- ▶ Comprendre et traiter les rejets AMO / mutuelles.
- ▶ Optimiser son recouvrement.
- ▶ Connaître la norme de facturation B2.

Programme

- ▶ Le cycle comptable de la facturation des soins :
 - le positionnement des finances publiques dans la chaîne de facturation et les attributions du comptable public ;
 - les opérations de clôture de l'exercice comptable ;
 - le recouvrement en régie ;
 - les risques et enjeux de la facturation.
- ▶ Le contentieux :
 - les restes à recouvrer et les non-valeurs ;
 - les moyens du comptable pour assurer le recouvrement forcé ;
 - les délais de prescription des factures ;
 - le contentieux et sa typologie : particuliers, AMO, AMC ;
 - les rejets B2 de la facturation directe.
- ▶ Le suivi du cycle de vie des factures FIDES.
- ▶ La norme de facturation « aller » B2.
- ▶ La norme de facturation « retour » NOEMIE.
- ▶ Les rejets B2 et le dictionnaire IRIS.
- ▶ Les principaux rejets B2 rencontrés et leur traitement.



ORGANISME

CNEH



DURÉE

2 jours consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
26/05/2023



COÛT DE LA FORMATION

2600 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**

Professionnalisation des acteurs de la chaîne accueil-facturation-recouvrement (secteur sanitaire)

Module expert 2: Les règles de la facturation spécifique

Public

Personnels de catégorie B et de catégorie C intervenant dans le domaine de la facturation des soins en établissements de santé.

Objectifs

Connaître et appréhender les règles de facturation spécifiques : facturation aux non assurés sociaux, PIE/PIA, rétrocession, transports sanitaires, médecine légale, chambre mortuaire, prestations hôtelières (chambre particulière), détenu, recettes diverses.

Programme

- ▶ La facturation des rétrocessions :
 - les prestations et leur codage ;
 - l'écart remboursable.
- ▶ La facturation des transports sanitaires :
 - les transports primaires et secondaires ;
 - le SMUR ;
 - les transports inter-établissements.
- ▶ La facturation des prestations hôtelières :
 - le guide de facturation ;
 - la chambre particulière ;
 - les autres prestations.
- ▶ La facturation des AME et des soins urgents.
- ▶ La facturation des conventions internationales.
- ▶ Les autres facturations spécifiques :
 - la prise en charge des personnes détenues ;
 - les expertises en médecine légale ;
 - les devis de l'activité bucco-dentaire ;
 - les frais de chambre mortuaire.



ORGANISME

CNEH



DURÉE

2 jours consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
26/05/2023



COÛT DE LA FORMATION

2600 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**

Professionnalisation des acteurs de la chaîne accueil-facturation-recouvrement (secteur sanitaire)

Module expert 3:

L'accompagnement du changement et la conduite de projet

Public

Personnels de catégorie B et de catégorie C positionnés comme cadres dans le domaine de la facturation des soins en établissements de santé.

Objectifs

- Comprendre les enjeux de la gestion de projet dans le contexte actuel de la facturation.
- Connaître et mettre en œuvre les étapes d'un projet.
- Appréhender les différentes méthodes de gestion de projet : Lean, Scrum.
- Connaître et appliquer les grands principes de l'accompagnement au changement.

Programme

- Les enjeux pour le personnel encadrant : échanges et partage d'expériences autour du positionnement du manager d'une équipe au bureau des entrées.
- Les fondamentaux du changement.
- La conduite d'un projet de changement.
- La communication dans le cadre du changement.



ORGANISME

CNEH



DURÉE

2 jours consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
26/05/2023



COÛT DE LA FORMATION

2600 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**

Professionnalisation des acteurs de la chaîne accueil-facturation-recouvrement (secteur sanitaire)

Module expert 4: Le pilotage et le management de son équipe

Public

Personnels de catégorie B et de catégorie C positionnés comme cadres dans le domaine de la facturation des soins en établissements de santé.

Objectifs

- ▶ Connaître les grands principes du contrôle interne et du contrôle de gestion pour mieux piloter son activité.
- ▶ Appréhender et mettre en œuvre les outils de pilotage et de reporting.
- ▶ Animer et motiver son équipe au quotidien.
- ▶ Appréhender les facteurs de la performance individuelle et collective.
- ▶ Accompagner les évolutions professionnelles des agents.
- ▶ Organiser le travail de l'équipe en fonction des compétences de chacun (GPMC).

Programme

- ▶ Le contexte et les enjeux du système d'information de facturation :
 - le contrôle interne de la facturation des soins ;
 - la cartographie des risques ;
 - exemples de contrôles internes.
- ▶ Les tableaux de bord et indicateurs de la facturation des soins :
 - les « indispensables » des tableaux de bord ;
 - le cahier des charges DGOS sur le pilotage de la chaîne accueil-facturation-recouvrement.
- ▶ Les fondamentaux du management d'un service accueil-facturation-recouvrement :
 - l'animation et la motivation d'une équipe dans un service d'admission facturation ;
 - les piliers d'une équipe accueil-facturation-recouvrement efficiente ;
 - la gestion des compétences au bureau des entrées ;
 - le référentiel ANAP des compétences.



ORGANISME

CNEH



DURÉE

2 jours consécutifs



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
26/05/2023



COÛT DE LA FORMATION

2600 € TTC

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**

FICHE D'INSCRIPTION

Professionnalisation des acteurs de la chaîne accueil-facturation-recouvrement (secteur sanitaire)

ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement:

Code de l'établissement:

Adresse e-mail du service formation:

Cachet de l'établissement:

AGENT

Nom: Service:

Prénom: Tél.:

Métier / Fonction: E-mail de l'agent:

CADRE DE L'AGENT (POUR LA VALIDATION DE L'AUTODIAGNOSTIC)

Nom: Service:

Prénom: Tél.:

Métier / Fonction: E-mail de l'agent:

INSCRIPTION AUX MODULES (SOUS RÉSERVE DU RÉSULTAT DE L'AUTODIAGNOSTIC)

Inscription au **socle obligatoire** (modules 1 et 2) ☐

Inscription au **module expert 1: Contentieux et recouvrement** ☐

Inscription au **module expert 2: Les règles de la facturation spécifique** ☐

Inscription au **module expert 3: L'accompagnement du changement et la conduite de projet** ☐

Inscription au **module expert 4: Le pilotage et le management de son équipe** ☐

Formulaire à renvoyer par mail à l'adresse suivante: iledefrance.formation@anhf.fr

Dispositif de professionnalisation de la fonction achats au sein de la Fonction publique hospitalière



ORGANISMES

CKS santé
et CDAF Formation

**OFFRE DISPONIBLE
ÉGALEMENT EN DISTANCIEL**

Contexte

Un certain nombre d'évolutions impactent les processus d'achats hospitaliers et les besoins en compétences des agents. La création des GHT, le regroupement et la réorganisation des fonctions achats ont un impact sur les missions, activités et relations entre les différents acteurs et contributeurs du processus d'achat.

Par ailleurs, les recensements des besoins plus complexes pour les établissements sanitaires évoluent, tandis que le secteur médico-social (EHPAD, handicap) fait apparaître des besoins de professionnalisation spécifiques.

Programme

Deux parcours de formation s'inscrivent dans ce dispositif de professionnalisation de la fonction achats.

Parcours « court » de formation dans le domaine de l'achat public

Public : en priorité les professionnels ne travaillant pas dans des services achats (contributeurs achats intervenant dans le processus achats, personnes amenées à passer des marchés dans l'exercice de leurs fonctions au sein des établissements médico-sociaux...).

Parcours de formation certifiant acheteur leader inscrit au RNCP

Public : responsables achats, acheteurs, assistants achats, rédacteurs marchés, approvisionneurs, responsable des marchés, gestionnaires marchés.

Dispositif de professionnalisation de la fonction achats au sein de la Fonction publique hospitalière

Parcours «court» de formation dans le domaine de l'achat public



ORGANISME

CKS Santé



DURÉE TOTALE DU PARCOURS

Filière produits de santé, hôtellerie et NTIC : 6 jours

Filière travaux : 7 jours



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au 24/07/2023

Public

Contributeurs achats intervenant notamment dans la rédaction des CCTP et l'analyse des offres en lien avec leur expertise métier (informaticiens, pharmaciens, médecins, etc.).

Objectifs

- ▶ Maîtriser le cadre réglementaire applicable aux achats publics.
- ▶ Définir son rôle et celui des autres acteurs dans le processus d'achat.
- ▶ Identifier et définir son besoin.
- ▶ Exprimer son besoin au sein d'un cahier des charges dans le cadre d'une consultation.
- ▶ Analyser les offres remises dans le cadre de la consultation.
- ▶ Repérer les seuils, les différents types de procédures, etc. ; identifier les grands principes de la commande publique et leurs impacts sur la définition et l'expression du besoin, les différents types de marchés existants, les grandes familles d'achats.
- ▶ Exprimer de manière claire et lisible son besoin dans le respect des principes de la commande publique au sein d'un document de type cahier des charges/cahier des clauses techniques particulières en prenant en compte les éventuelles spécificités du domaine d'achat concerné (NTIC, pharmacie, travaux, etc.).
- ▶ Procéder à une analyse comparative des offres en toute objectivité en fonction des critères de sélection préalablement définis.
- ▶ Formaliser de manière adéquate son analyse au sein d'une grille d'analyse en veillant à la cohérence entre commentaires et notations.

Organisation du parcours

MODULE 1 OBLIGATOIRE

Les fondamentaux de l'achat public hospitalier

MODULE 2 AU CHOIX EN FONCTION DU BESOIN SPÉCIFIQUE

Produits de santé / Produits hôteliers / NTIC / Travaux

MODULE 3 OBLIGATOIRE

Analyse des offres et suivi d'exécution des marchés

MODULE 3 SPÉCIFIQUE

Suivi d'exécution des marchés de travaux

Le parcours se compose donc de deux intersessions d'une durée d'un mois et demi à deux mois, permettant la mise en pratique des éléments de la formation et au cours de laquelle une évaluation formative est proposée. Les intersessions se situent entre chaque module. Les objectifs de chaque intersession sont détaillés dans le programme ci-après.

Axe 5 Métiers administratifs

MODULE 1 (2 JOURS)

Les fondamentaux de l'achat public hospitalier

Objectifs principaux

- Maîtriser les fondamentaux du cadre réglementaire des achats publics en établissement de santé.
- Identifier les interlocuteurs de la fonction achats et les contributions attendues à chaque étape du processus.

Au choix

MODULE 2 (2 JOURS)

Définir son besoin
et rédiger son cahier
des charges pour les
produits de santé

MODULE 2 (2 JOURS)

Définir son besoin
et rédiger son cahier
des charges pour les
produits hôteliers

MODULE 2 (2 JOURS)

Définir son besoin
et rédiger son cahier
des charges pour
les NTIC

MODULE 2 (2 JOURS)

Définir son besoin
et rédiger son cahier
des charges pour
les travaux

Objectifs principaux

- Maîtriser la définition fonctionnelle du besoin.
- Comprendre la traduction fonctionnelle du besoin dans un cahier des charges.
- Identifier les exigences et critères pour un achat performant sur sa famille achats.

MODULE 3

(2 JOURS OU 3 JOURS SI LE MODULE 2 CHOISI EST LE MODULE « TRAVAUX »)

Analyser des offres et assurer le suivi d'exécution de son marché

Objectifs principaux

- Élaborer des grilles d'analyse pertinentes et objectives.
- Savoir discriminer les offres de manière opposable avec les experts et prescripteurs.
- Cibler les indicateurs d'évaluation de la performance.
- Mettre en place des plans de progrès.
- Pour les achats de travaux, maîtriser les dispositifs spécifiques du suivi des opérations de travaux.

FICHE D'INSCRIPTION

Dispositif de professionnalisation de la fonction achats au sein de la Fonction publique hospitalière

ÉTABLISSEMENT

Nom de l'établissement:

Code de l'établissement:

Adresse e-mail du service formation:

Cachet de l'établissement:

AGENT

Nom: Service:

Prénom: Tél.:

Métier / Fonction: E-mail de l'agent:

INSCRIPTION AUX MODULES

Module 1 (module obligatoire): Les fondamentaux de l'achat public hospitalier (2 jours) ☐

Module 2 au choix (a minima 1 module doit être sélectionné):

Définir son besoin et rédiger son cahier des charges pour **les produits de santé** (2 jours) ☐

Définir son besoin et rédiger son cahier des charges pour **les produits hôteliers** (2 jours) ☐

Définir son besoin et rédiger son cahier des charges pour **les NTIC** (2 jours) ☐

Définir son besoin et rédiger son cahier des charges pour **les travaux** (2 jours) ☐

Module 3 (module obligatoire): Analyser des offres et assurer le suivi d'exécution de son marché
(2 jours ou 3 jours si sélection du module spécifique « Travaux ») ☐

Formulaire à renvoyer par mail à l'adresse suivante: iledefrance.formation@anhf.fr

Dispositif de professionnalisation de la fonction achats au sein de la Fonction publique hospitalière

Parcours de formation certifiant acheteur leader inscrit au RNCP

Public

Responsables achats, acheteurs, assistants achats, rédacteurs marchés, approvisionneurs, responsables des marchés, gestionnaires marchés...

Prérequis

Bac + 2 et/ou expérience professionnelle.

Positionnement

- ▶ En amont de la formation, test de positionnement pour mettre en place une approche individualisée.
- ▶ Pour les agents ne souhaitant pas suivre la totalité du parcours, évaluation de compétences réalisée en ligne, et complétée d'un entretien de positionnement. Parcours individualisé déterminé par le jury.

Objectifs

- ▶ Maîtriser l'ensemble des étapes, méthodes et bonnes pratiques du processus achats dans le contexte de la FPH, y compris veille, sourcing, utilisation des systèmes d'information achats, suivi des fournisseurs, de l'exécution des marchés.
- ▶ Améliorer les interfaces et synergies de compétences avec l'ensemble des acteurs du processus achats et de la supply chain.

Organisation du parcours

42 jours organisés en 25 modules

- ▶ Journée d'intégration (1 jour).
- ▶ Activités & processus (2 jours).
- ▶ Code de commande publique outils au service de l'acheteur (2 jours).
- ▶ Expression du besoin & analyse de la valeur appliquée aux achats (2 jours).
- ▶ Marketing & stratégie achats (3 jours).
- ▶ Analyse des coûts fournisseurs & coût global (TCO) (2 jours).
- ▶ Négociation achats publics (2 jours).
- ▶ Mesure de la performance et exécution des marchés (2 jours).
- ▶ Marchés spécifiques (1 jour).
- ▶ Fondamentaux de la supply chain (2 jours).
- ▶ Communication de l'acheteur (2 jours).
- ▶ Achat public durable (2 jours).
- ▶ Économie générale et d'entreprise (2 jours).
- ▶ Économie d'entreprise et des organisations productives (1 jour).
- ▶ Analyse financière & diagnostic fournisseur (2 jours).
- ▶ Sous-traitance & externalisation (1 jour).
- ▶ TIC & systèmes d'information achats (1 jour).
- ▶ Gestion de la qualité fournisseur (2 jours).
- ▶ Gestion de projet et des investissements (1 jour).
- ▶ Outils de la négociation (2 jours).
- ▶ Gestion des risques achats (1 jour).

4 modules d'évaluation

Jeu hospitalier (2 jours), mission de consulting (2 jours), cas national et synthèse économique (1 jour), jury final de certification (1 jour).

Pour toute demande, contactez la délégation iledefrance.formation@anfh.fr.



ORGANISME

CDAF Formation



DURÉE

42 jours



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
24/07/2023

Notes

Axe 6

**Offre
numérique**

Sommaire axe 6 Offre numérique

• La plateforme « e-formations »	131
• Prodig	132
• Parcours de sensibilisation au télétravail pour les agents de la FPH (mobile Learning)	133
• e-MULTI+	134
• Orthodidacte.....	136
• Projet Voltaire courriel.....	137

Légende des pictogrammes



Nouveauté



Formation disponible
uniquement
en intra-établissement



Formation ouverte
au personnel médical

La plateforme « e-formations »

Afin de s'adapter aux changements dans les pratiques et usages et répondre au mieux aux besoins des agents hospitaliers, l'Anfh propose depuis 2021 une nouvelle plateforme de formation à distance nommée e-formations.

Accessible à tous les agents des établissements adhérents, cette plateforme centralise les supports à mobiliser dans le cadre de leur parcours de formation ou de sensibilisation.

Une plateforme adaptée à chaque besoin

Ouverte à tous les agents des établissements adhérents de l'Anfh, la plateforme donne accès à 3 types de contenus en fonction des modalités d'inscription :

- ▶ **Des contenus en libre accès** : les agents de la FPH ont accès à des articles, des ressources documentaires (interviews, vidéos, etc.) et peuvent s'inscrire aux webinaires sans compte utilisateur et sans inscription ;
- ▶ **Des contenus en auto-inscription** : les agents disposant d'un compte peuvent s'inscrire par eux-mêmes à des contenus d'information tels que des modules interactifs, des présentations animées ;
- ▶ **Des contenus en inscription institutionnelle** : les agents inscrits par leurs établissements ont accès à des contenus de formations tels que des serious games et des modules interactifs.

Une nouvelle interface pour faciliter le suivi des formations des agents

Afin de rendre les formations accessibles à tous, l'Anfh a créé un tableau de bord optimisé. Ce dernier permet d'avoir une visibilité sur l'ensemble des parcours de formation actuels ou passés dans son établissement en quelques clics. Ce tableau de bord dispose d'un calendrier, d'un descriptif des formations, ainsi que d'un bloc de progression et le service support peut être contacté rapidement depuis cette interface.

Grâce à e-formations, les agents ont accès à des formations sur 7 thématiques à leurs besoins et niveaux :

- ▶ L'environnement professionnel ;
- ▶ L'évolution de carrière ;
- ▶ Le management ;
- ▶ La qualité de vie au travail ;
- ▶ Le soutien en matière de ressources humaines ;
- ▶ La COVID-19 ;
- ▶ Les soins.

Prodig

Disponible sur la plateforme e-formation Anfh

<https://e-formations.anfh.fr/login/index.php#region-catalogue>

Contexte

Prodig met à la disposition des établissements adhérents différents parcours de formation sur les thèmes de la prise en charge du patient et du résident d'une part, et de la gestion administrative d'un établissement sanitaire d'autre part.

Objectifs

- ▶ Développer de nouvelles approches pédagogiques.
- ▶ Répondre à un besoin spécifique pour un public cible, en favorisant l'apprentissage par immersion dans un scénario.
- ▶ Mobiliser les nouveaux outils au profit de la compétence individuelle et collective.

Modalités de déploiement

- ▶ Réaliser une réunion de cadrage avec l'Anfh pour identifier le(les) besoin(s) de l'établissement, la(les) thématique(s) à déployer, dans quel(s) service(s) et pour combien d'agents, les parties prenantes (chargés de formation, cadres...).
- ▶ Réaliser le diagnostic technique préalable et signer la charte d'engagement avec l'Anfh.

Parcours

2 modalités pédagogiques sont proposées avec une déclinaison adaptée aux thématiques

- ▶ Le serious game : un support de formation ludique et immersif, amenant l'apprenant à prendre des décisions selon la situation rencontrée via différentes activités interactives.
- ▶ Le blended learning : une combinaison de formation à distance et en présentiel.

FORMATION 1	FORMATION 2	FORMATION 3
« Soins sans consentement » pour aborder le cadre réglementaire de l'hospitalisation sans consentement (HSC) par une prise de décision face aux décisions rencontrées.	« Se préparer à la certification et à la fiabilisation des comptes » pour cerner l'ensemble des enjeux de la fiabilisation et de la certification, dans un cadre de transparence sur la situation financière des hôpitaux publics.	« Troubles du comportement de la personne âgée » pour améliorer la prise en charge des patients âgés en intégrant les pathologies du vieillissement.
FORMATION 4	FORMATION 5	FORMATION 6
« Série H » pour identifier les bonnes pratiques en matière d'accueil et d'accompagnement d'un agent en situation de handicap.	« Mission zéro risque » sur l'identitovigilance, la sécurité médicamenteuse.	« Qualité de vie au travail » pour appréhender une politique QVT en mobilisant les outils adaptés.

Parcours de sensibilisation au télétravail pour les agents de la FPH (mobile Learning)

N



ORGANISME

Citica



DURÉE

1h30
(10 à 20 mn par module)



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
01/10/2025



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- ▶ Conduire et déployer un projet de télétravail dans son établissement.
- ▶ Gérer et suivre le télétravail au quotidien dans son service.

Disponible sur la plateforme e-formations Anfh

Public

Professionnels de santé et agents de la Fonction publique hospitalière souhaitant exercer, ou exerçant déjà, en télétravail.

Objectifs

- ▶ S'inscrire dans le cadre réglementaire du télétravail.
- ▶ Préparer sa demande de télétravail.
- ▶ Intégrer le télétravail en respectant un bon équilibre entre sa vie personnelle et professionnelle.
- ▶ Connaître les outils utiles pour le travail à distance.
- ▶ Organiser et préparer au mieux ses activités en télétravail.
- ▶ Sécuriser son mode de fonctionnement en télétravail.
- ▶ S'inscrire dans une relation de confiance avec son responsable hiérarchique et son équipe.

Programme

- ▶ **Introduction au parcours**
Introduction au parcours et présentation des experts.
- ▶ **Rappel du cadre réglementaire**
Présentation du cadre réglementaire du télétravail pour un professionnel de la FPH.
- ▶ **Préparer sa demande de télétravail**
Proposition de méthodes pour vous préparer au télétravail de façon optimale. Vous y découvrirez les étapes pour mettre en place le télétravail à la fois individuellement sur votre poste mais aussi collectivement dans votre équipe.
- ▶ **Les outils du télétravail**
Présentation des outils les plus utiles en télétravail, pour communiquer, vous organiser ou se réunir à distance.
- ▶ **Comment s'organiser en télétravail ?**
Proposition de méthodes pour adapter son mode d'organisation individuel au travail à distance, s'organiser en équipe et définir des règles et des rituels pour rester connecté à son collectif de travail.
- ▶ **La conciliation des temps de vie**
Proposition de règles pour garantir votre droit à la déconnexion et éviter les risques induits par des pratiques inadaptées.
- ▶ **Maintenir la dynamique du service**
Mise en place d'un fonctionnement adapté pour le travail à distance aussi bien avec les interlocuteurs internes qu'externes à votre établissement.
- ▶ **Ergonomie, gestes et postures**
Présentation des connaissances fondamentales pour améliorer et aménager votre environnement de travail.
- ▶ **Quiz final**
Test de vos connaissances en fin de parcours sous forme de jeu télévisé.

e-MULTI+



Contexte

Le dispositif e-MULTI+ est un dispositif d'intégration qui vise à faire découvrir les métiers et les carrières de la FPH et à se familiariser au fonctionnement des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics.

Ce dispositif est accessible selon les trois modalités suivantes :

- ▶ en toute autonomie par les agents (en 100 % en e-learning) ;
- ▶ avec l'intervention d'un ou des animateurs internes :
 - en multimodal (des prérequis à réaliser à distance suivis d'un regroupement en présentiel), avec un ou des animateurs,
 - en présentiel enrichi de média.

1. Parcours pour les agents

Mieux comprendre sa carrière et son environnement professionnel

Module 100 % e-learning

Public visé

Tout public.

Objectif

Comprendre son environnement professionnel et le déroulement de sa carrière.

Programme

- ▶ **UE1. Découverte des métiers de la FPH**
Les différentes familles de métiers : personnel soignant, administratif, achat-logistique, qualité hygiène environnement...
- ▶ **UE2. S'identifier en tant qu'agent de la FPH**
Les notions d'échelon, grade, corps, catégorie...
- ▶ **UE3. Cartographie de l'hospitalisation en France**
Les chiffres-clés des établissements de la FPH en France, les différents secteurs (sanitaire, social, médico-social).
- ▶ **UE4. Financement de l'établissement hospitalier et du médico-social**
Les principales dépenses et les modes de financement.
- ▶ **UE5. Fonctionnement général de l'hôpital**
La réglementation et les évolutions législatives, la gouvernance (EHPAD et CH) et les instances.
- ▶ **UE6. Définir les étapes de sa carrière**
Exemple d'évolution de carrière, en tant qu'agent de la FPH.
- ▶ **UE7. Identifier ses droits**
Les droits et obligations prévus pour les agents de la FPH.
- ▶ **UE8. Le bulletin de salaire**
Décryptage du bulletin de salaire, des primes et des cotisations.

DURÉE ESTIMÉE : 3 h 30.

2. Parcours pour les animateurs

Animer en présentiel enrichi de médias

Module 100 % e-learning

Public visé

Animateur(s) interne(s) aux établissements.

Objectif

Être en capacité d'animer en présentiel une session e-MULTI+ dans son établissement, à l'aide de modules animés qui rendent la session plus ludique et plus interactive.

Prérequis pour les animateurs

Avoir suivi le parcours « Mieux comprendre sa carrière et son environnement professionnel ».
DURÉE ESTIMÉE : 3 h 30 / 100 % en ligne.

Déroulement de la session e-Multi + animée en présentiel enrichi de média

Les agents suivent e-Multi + en présentiel, à l'aide de modules animés qui rendent la session plus ludique et plus interactive (durée : au choix de l'établissement).

DURÉE ESTIMÉE : 2 h 30.

3. Parcours pour les animateurs

Animer en multimodal

Module 100 % e-learning

Public visé

Animateur(s) interne(s) aux établissements.

Objectif

Être en capacité d'animer une session e-multi + combinant formation en e-learning pour les agents et formation en présentiel sous la forme d'un jeu télévisé.

Prérequis pour les animateurs

Avoir suivi le parcours « Mieux comprendre sa carrière et son environnement professionnel ».
DURÉE ESTIMÉE : 3 h 30 / 100 % en ligne.

Déroulement de la session e-MULTI+ animée en multimodal

Les agents suivent un court module de prérequis (DURÉE ESTIMÉE : 45 min), puis bénéficient d'une séance en présentiel pour tester et consolider leurs acquis avec un animateur. À l'image d'un jeu télévisé ludique, les stagiaires testent et échangent sur leurs acquis avec l'animateur, dans une logique de « classe inversée ».

Orthodidacte



CONÇU PAR

Demos



DURÉE ESTIMÉE

24 heures



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
25/05/2024



COÛT DE LA FORMATION

69 € TTC pour 6 mois
d'accès à la plateforme.
96,6 € TTC pour 12 mois
d'accès à la plateforme



FINANCEMENT

Crédits Anfh
sous conditions,
ou plan de formation
de l'établissement

**Toute commande de
licence même non
utilisée fait l'objet d'une
facturation**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- Projet Voltaire courriel.

Public

Tout public sachant lire et écrire en français.

Objectifs

- Améliorer son niveau en langue française écrite.
- Monter en compétences sur les écrits professionnels en français.

Programme

- Diagnostic de positionnement en ligne.
- Parcours de formation 100 % en ligne :
 - les genres des noms (singulier et pluriel, masculin et féminin) ;
 - les homophones lexicaux et grammaticaux ;
 - les règles de la conjugaison (temps et modes) ;
 - les accords du groupe nominal ;
 - les accords verbe-sujet ;
 - les accords du participe passé ;
 - le registre de langage approprié à la situation de rédaction ;
 - les styles et la structure des phrases ;
 - les phrases grammaticalement correctes.

Chaque apport est validé par une série d'exercices. Les exercices sont attribués en fonction des points à améliorer détectés lors du test de positionnement.

Des formes d'apprentissage variées sont disponibles : QCM, À vos mots, À vos mots audio, Transformation, Deux par deux, Dictée de mots, Phrases à trous, etc.

- Évaluation continue et sanctionnée par une évaluation finale.
- Plateforme accessible en illimité sur six mois ou un an.
- Relance de l'apprenant tous les trois à dix jours.
- Assistance technique asynchrone par courriel et synchrone par téléphone (de 9 h à 18 h).
- Passage de la Certification *Le Robert* en option.

Projet Voltaire courriel



CONÇU PAR

Woonoz



DURÉE ESTIMÉE

3 heures



ÉCHÉANCE DU MARCHÉ

Disponible jusqu'au
25/05/2024



COÛT DE LA FORMATION

126 € TTC pour 12 mois
d'accès à la plateforme



FINANCEMENT

Prise en charge
sur le plan de formation
de l'établissement

**Toute commande
de licence même
non utilisée fait l'objet
d'une facturation**



VOUS POUVEZ AUSSI ÊTRE INTÉRESSÉ PAR...

- Orthodidacte.

Public

Tout public.

Objectifs

- Rédiger des mails professionnels efficaces, dans le respect des règles de formulation et de présentation.
- Identifier les leviers pour communiquer efficacement via mail.

Programme

Parcours de formation 100 % en ligne

L'entraînement se déroule sous forme de pédagogie inversée : trouvez l'anomalie dans un email proposé. Ensuite, la correction et l'explication de la règle s'affichent.

D'autres exemples de cette règle seront présentés, pour que l'agent ait les bons automatismes. Pour une mémorisation efficace, un niveau de révision finale constitué des règles ayant posé problème est généré.

L'entraînement personnalisé comprend vingt-quatre bonnes pratiques recensées, réparties sur cinq niveaux. Des petites sessions d'entraînement (10-15 minutes) sont préconisées plusieurs fois par semaine pour une meilleure mémorisation.

Contenus abordés :

- je reçois un e-mail ;
- destinataires, objet, pièces jointes ;
- le contenu de l'e-mail ;
- réponse à un e-mail de réclamation ou de mécontentement.

Un tutorat : un expert suit les progrès des agents, les motive et leur répond par mail.

Notes

